

République du Cameroun

République Française

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Institut Français de Recherche
Scientifique pour le Développement
en Coopération
O.R.S.T.O.M.

Institut des Sciences Humaines

C R E A

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES
SOCIÉTÉS SECRÈTES CHEZ LES
BAMILÉKÉ
(OUEST - CAMEROUN)



par

Jean Paul NOTUÉ

et

Louis PERROIS

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES CHEZ LES BAMILÉKÉ
(OUEST-CAMEROUN)

par J.P. NOTUÉ

Institut des Sciences Humaines

et

L. PERROIS

O.R.S.T.O.M.

YAOUNDE, 1984

AVERTISSEMENT

Note sur l'orthographe des mots en langue locale et des noms géographiques

La transcription des mots en langue locale, il s'agit ici du ghomala' langue bantoue du Grassfield-Bamiléké, se conforme à l'alphabet général des langues camerounaises qui, d'ailleurs, puise la plupart de ses signes dans l'alphabet français, quelques uns dans l'alphabet phonétique international.

Si nous nous sommes parfois écartés de la stricte transcription phonétique, c'est par souci de simplification du texte.

On trouvera ci-dessous les tableaux des voyelles et consonnes employées ainsi que quelques indications de prononciation.

1 - Voyelles

	avant	centrale	arrière
fermée	i	ɨ	u
moyenne	e	ə	o
ouverte	ɛ	a	ɔ

- ɨ se prononce avec les lèvres légèrement arrondies (u), entre le ü (pur) et le i (lit)
- u se prononce - ou (poudre)
- e se prononce - é (été)
- ə se prononce - e (mange)
- ɛ se prononce - è (achète)
- ɔ se prononce - o (porte)
- o se prononce - (paume)
- a se prononce - a (tas)

2 - Consonnes

	I abiales	apicales	dentales	palatales	vélaires	glottales	
Occlusives	Sourdes	p	t	ts	tsh	k	-
	Sonores	b	d	dz	j	g	-
	Nasales	m	n	-	ny	-	-
Fricatives	Sourdes	f	s	-	sh	-	h
	Sonores	v	z	-	-	gh	-
Continues	-	l	-	-	-	w	-

.../...

- n se prononce - ng (sing en anglais)
- j se prononce - dj (John en anglais)
- sh se prononce - ch (chat)
- gh se prononce - gu (agua en espagnol intervocalique)
- g se prononce - g (gain)
- tsh se prononce - tch (tchadien)
- ny se prononce - ngn (peigne)

Le signe de l'apostrophe ' représente la glottale finale de certains mots.

Les tons, bien qu'ils soient pertinents dans cette langue, ne sont pas indiqués par simplification de la frappe du texte. D'ailleurs, leur absence ne cause pas de grosses erreurs sémantiques.

Les noms géographiques sont orthographiés suivant l'usage courant dans les ouvrages de référence et les cartes de différents instituts géographiques (cette orthographe varie suivant les auteurs, nous l'avons à chaque fois respectée dans les citations).

Le noms de personnes et de peuples sont orthographiés suivant l'usage courant dans les actes d'état-civil et les documents officiels.

Enfin, nous avons mis entre parenthèses la transcription phonétique de certains noms pour faciliter leur prononciation et leur identification.

NB. La transcription des mots en langue locale a été faite avec l'aide d'une équipe de quatre chercheurs du département de linguistique du CREA:

- Domché Engelbert
- Mba Gabriel
- Michel Dieu
- Sadembouo Etienne

INTRODUCTION

La région des hauts plateaux de l'Ouest-Cameroun, dénommée Grassland, Grassfields ou savane camerounaise selon les auteurs, a conservé jusqu'à nos jours une très forte et vivante civilisation, celle des Bamiléké.

Ses expressions artistiques sont célèbres : "La sculpture des populations de la savane camerounaise est sans doute la plus vigoureuse de toute l'Afrique tribale ; cependant, elle pose certains des problèmes les plus difficiles de l'histoire de l'art récent". (1)

Les Bamiléké sont un des peuples de l'Afrique Noire et du Cameroun les plus célèbres, tant pour leur dynamisme économique que pour la vigueur encore réelle de leur culture, mais restent encore assez méconnus dans le détail de leur civilisation propre.

Plusieurs études reconnaissent, à juste titre, la forte parenté de tous les groupes ethniques de cette partie du Cameroun. "Un même souci esthétique aboutissant à des qualités stylistiques communes, anime les arts de toutes les sociétés du Grassland, sociétés à base agricole, dont l'indiscutable unité culturelle s'est jouée de l'arbitraire des partages coloniaux" (2).

Le R.P. MVENG précise : "Que les Bamoun appartiennent au même flot humain qui déversa les Bamiléké des hauteurs de Bamenda, la chose semble incontestable ; il est vrai qu'aujourd'hui, le peuple répugne à des rapprochements mais tout ici les confirme : la tradition orale et écrite"(3)

Paul GEBAUER indique bien que : "present leaders and the myths which are current by' avoiredclaim a common origin for all Grassland people in a remote past... Social structures hints at common cultural origine. The political institutions show basics similarities. The institutions of kinship, queens, queen-mothers, male and female associations are similar in many instants. Stratified

(1) FAGG (W.) - 1967 - L'art de l'Afrique Occidentale : Sculpture et masques tribaux, coll. d'Art, UNESCO, p. 22

(2) DELANGE (J.) - 1967 - Arts et peuples de l'Afrique Noire, Gallimard, P. 117

(3) MVENG (E), R.P. - 1963 - Histoire du Cameroun, présence Africaine, Paris p. 232.

society depends on agricultural economy. Crafts and trade flourish in all areas." (4)

En raison du champ géographique des enquêtes de terrain ^{menées de} 1981 à 1983, l'étude porte sur les confréries secrètes des groupes bamiléké de la savane camerounaise n'ayant connu ni la colonisation britannique ni l'influence islamique. Il s'agit de la région dite du "plateau bamiléké".

Rappelons d'abord que le terme "bamiléké" ^{était} inconnu des populations du Grassland. C'est un vocable administratif, un mot artificiel fabriqué à l'époque coloniale à partir de la déformation et de la mauvaise prononciation de l'expression "mbalekeo" qui signifie en langue bali "les gens d'en bas". *On dit que* un des explorateurs allemands ⁽⁵⁾, étonné et impressionné par le paysage humanisé qu'il avait aperçu des hauteurs du Mont Bambouto, demanda à son guide-interprète venu de Bali, comment on appelait les gens de cette région. Le guide lui répondit, selon l'habitude des habitants du Grassland de nommer leurs voisins par rapport à leur position en altitude, "gens d'en haut", "gens d'en bas" : "mbalekeo", "ce sont les gens d'en bas", puisque le pays désigné était en contre-bas de Bali. Les gens de Bangangté appellent ceux de Bafoussam (plus hauts) : "mpatu", ^{c'est à dire} "les gens d'en haut." ⁽⁶⁾ Le terme "mbalekeo" mal entendu, deviendra "bamiléké". Il désignera alors à la fois les populations et la région. Malgré sa signification imprécise, nous utiliserons parfois ce nom par commodité.

Sur les deux millions de Bamiléké du Cameroun, plus de la moitié habitent le plateau. Ils sont organisés en puissantes chefferies dont une, Bandjoun (lanjo) dépasse 70 000 habitants (cartes n° 2 et 3).

La chefferie est, au plan coutumier, l'unité religieuse, politique et sociale fondamentale dans le Grassland. Appelée "gun", elle est une sorte de petit état - nation qui a un territoire et une population bien définis. Le pouvoir suprême est entre les mains d'une seule personne, le chef, nommé fo près de Bafoussam et mfe dans le Haut Nkam et le Ndé.

(4) GEBAUER (P.) - 1979 - Art of cameroon - New York, p.3

(5) Le pays bamiléké comme la région bamoun ne seront pénétrés qu'assez tard par les allemands, après 1900 (premiers contacts avec Foumban en 1903, Ramsay).

(6) YONGMO (J.L.) - 1981. Le dynamisme Bamiléké (Cameroun), thèse d'état, Paris Tome I, p.57.

Devant la diversité et parfois la qualité rare des objets d'art bamiléké toujours présents dans les chefferies comme support et expression de l'autorité du chef, on éprouve immédiatement l'impression d'une symbolique et d'une spiritualité complexes. Les combinaisons, l'abstraction, la géométrisation des figures peintes, tressées, ciselées ou sculptées, tout démontre que l'art est une activité essentielle de cette civilisation. Les questions se présentent alors : qui sont ces hommes parvenus à une telle exteriorisation plastique des sentiments et des idées ? A quelles sources spirituelles se nourrit cette volonté de représentation ?

La présente étude est la première étape d'une recherche relative aux arts bamiléké: "La connaissance du milieu est nécessaire pour comprendre les arts d'Afrique - arts religieux, ils sont liés aux croyances, arts fonctionnels, ils sont liés aux formes sociales - ; c'est pourquoi, il est bon d'explorer le milieu et de chercher les éléments qui peuvent avoir contribué à la naissance de telles formes" (7)

Dans cette perspective, l'étude des groupes sociaux que l'on qualifie habituellement de "sociétés secrètes" est donc nécessaire dans la mesure où ils contrôlent entièrement la vie sociale.

Ces confréries politiques et initiatiques ne dissimulent pas leur existence, leur histoire, leurs règles, leurs lieux de réunion, leurs emblèmes, leurs costumes, leurs masques même, ni les noms de leurs adhérents. Mais ce qui s'y fait réellement, les pratiques et les rites, la signification des symboles, l'essentiel en un mot, reste interdit au profane. Chaque société préserve jalousement ses activités aux membres initiés. Le caractère secret des cérémonies importantes est soigneusement et efficacement gardé sous peine de sanctions très graves pouvant aller jusqu'à la mort des traîtres ou des imprudents.

Toutes les sociétés présentent un côté religieux voire magique associé à des rituels plus ou moins ésotériques. Elles sont, chacune pour leur

(7) TERRISSE (A.) - 1965 - L'Afrique de l'Ouest, berceau de l'art nègre, Paris, F. Nathan

part, gardiennes de l'ordre social, politique et même économique dans les chefferies dont elles constituent à la fois le pouvoir règlementaire et la puissance de l'exécutif, derrière le chef qui sans elles, ne serait rien.

Par suite d'une analyse trop élémentaire des structures propres aux sociétés bamiléké et de préjugés ethnocentriques, très courants au temps de la colonisation, on a souvent attaché un caractère archaïque et maléfique à ces groupements.

Le rôle de ces confréries dans la vie des chefferies est si important que leur étude est indispensable à l'approche de la culture bamiléké.

Trois points seront traités : la présentation du milieu et les grands traits de l'organisation sociale ; les confréries initiatiques, les mkam ; les sociétés totémiques et le rite du ke.

Première Partie

LES PAYS BAMILEKE
=====

CHAPITRE I

Le cadre Naturel et Humain

Le pays dit bamiléké (voir cartes n°1, 2 et 3) est situé à l'Ouest du Cameroun, entre le 5ème et le 6ème degré de latitude nord. Il couvre environ 6 196 km² et compte à peu près un million d'habitants. C'est une région de hauts plateaux de 1 400m d'altitude moyenne.

On peut distinguer dans cet ensemble deux secteurs.

Le premier qui est peu étendu, est constitué par deux plaines périphériques : la plaine du Noun (1100 m d'altitude) qui est le prolongement du plateau bamoun et la plaine des Mbos (850 m d'altitude moyenne) qui s'articule avec le plateau sud-camerounais. Les terres sont riches et faiblement peuplées. On y pratique à la fois les cultures et la chasse. Les pouvoirs publics y ont entrepris ces dernières années de grands projets agricoles.

Le deuxième secteur est le haut-plateau. Il est modelé en collines aux sommets arrondis entre lesquelles les cours d'eau ont creusé un réseau de vallées, souvent larges à fond marécageux où prolifèrent les palmiers-raphia si utiles à la construction, l'alimentation et la fabrication d'objets de toutes sortes. Ce plateau comporte des massifs imposants : le mont Bambouto (2200m d'altitude), le mont Bana (2000 m), le massif Fotouni (1800m) et le massif de Bangou (1900m). La topographie est souvent marquée par des reliefs poly-convexes en demi-oranges et émaillée d'affleurements volcaniques. Les mouvements tectoniques et en particulier le volcanisme ont affecté la région.

La formation géologique est le basalte ancien issu des monts Bambouto . On a :

- le plateau du Nord (Mifi, Bambouto , Ménoua) qui renferme la plupart des chefferies étudiées; il y a là de très fortes densités variant entre 100 et 400 h/km². La principale culture d'exploitation est le café arabica. Le sol volcanique est très fertile dans l'ensemble et pas une parcelle ne reste inutilisée.

- le plateau méridional (Ndé, Haut-Nkam) s'étend sur un socle ; le relief y est très accidenté ; par endroit, le sol est pauvre, ce qui accentue l'émigration. A la culture du café arabica se juxtapose celle du cacao et du palmier à huile.

Au point de vue climatique, l'orientation du relief, l'altitude et l'éloignement de la mer donnent une prééminence tantôt aux effets de la mousson atlantique, tantôt à une situation continentale plus contrastée. Le climat est dit "camerounien de montagne". Les températures sont relativement basses (13°) et les maxima ne dépassent pas 22 à 23°, les gelées blanches ne sont pas rares en altitude. Les précipitations sont assez importantes, plus de 1600 mm de pluie par an.

Le climat comporte deux saisons principales : la saison sèche qui va de mi-novembre à mi-février et la saison des pluies qui s'étale sur le reste de l'année⁽⁸⁾. Notons cependant que certains régimes de vents particuliers d'est notamment, déterminent quelques micro-climats très localisés.

Les espaces non cultivés sont des savanes ou des prairies d'altitude d'où est sorti le terme "Grassland". Depuis quelques années, les eucalyptus, plantés et cultivés en vue de la fourniture de bois (poteaux électriques) occupent une superficie importante.

Les rivières sont nombreuses, de cours accidenté, coupés de chutes et de cascades. Les seuls grands cours d'eau sont le Noun et le Nkam. Des lacs de cratère, toujours lieux de cultes et cadre de légendes inquiétantes, se rencontrent çà et là.

Le paysage, mainte fois décrit, est le bocage : un quadrillage serré, des haies vives, un réseau complexe de chemins, la dispersion des maisons regroupées en petits hameaux au milieu des champs témoignent d'une organisation élaborée du paysage et d'une utilisation efficace de l'espace (cf. planches n° 2, 3, 4). Les chefferies types offrant ce genre d'organisation spatiale se trouvent dans la Mifi. Notons que le bocage est lié aux fortes densités ; il est donc peu représenté au sud du plateau bamiléké faiblement peuplé tandis qu'il est présent partout au nord où la pression démographique est très forte.

Néanmoins, de nos jours, le bocage a disparu dans une partie importante de la région. Ceci est dû à plusieurs raisons : la caféiculture qui a considérablement modifié l'agriculture traditionnelle ; les conditions physiques difficiles

.../...

(8) cf. SUCHEL (J.B) - 1971 - "Etude sur les régions pluviométriques du Cameroun".



ph. 2 : Paysage Bamiléké à BAMENDJOU



ph. 3 : Paysage Bamiléké à BATIE



ph. 4 : Paysage Bamiléké à BAPI

de certains secteurs, sols pauvres, bas-fonds inondables ; enfin la politique de regroupement des populations entreprise par les autorités lors des troubles de 1955 - 1960.

En dehors du café arabica, la population s'adonne à la culture des céréales et des tubercules et à l'arboriculture, aux cultures maraichères malgré le surpeuplement relatif du pays bamiléké (en comparaison d'autres régions du Cameroun), une agriculture efficace permet non seulement de nourrir les populations mais d'exporter vers la capitale ou les villes du littoral un excédent important. Enfin les Bamiléké pratiquent l'élevage et bien sûr le commerce où leur réputation en ce domaine n'est plus à faire.

CHAPITRE II

LA SOCIÉTÉ BAMILEKE

Section I - Survol Historique

1) Le Peuplement du plateau bamiléké

Il faut noter tout d'abord que les études historiques relatives à la région se sont surtout intéressées aux dynasties régnantes des chefferies actuelles, les informateurs masquant ou transformant à leur gloire de nombreux faits importants.

Quelques remarques préliminaires s'imposent donc :

- le schéma des Peuls faisant pression sur les Bamoun, eux-mêmes refoulant les Bamiléké dans les montagnes⁽⁹⁾ est une erreur. En effet, au XVII^e siècle, tout laisse supposer que le plateau Bamiléké comptait déjà des États-chefferies organisés alors même que les Peuls ~~étaient~~ ^{étaient encore} en cours de migration à partir de l'Afrique de l'Ouest.

- la chefferie n'est pas une tribu, c'est une entité politique ^{essentiellement} composite, peuplée de gens de tous horizons qui ont/en commun de reconnaître l'autorité d'un fo et de respecter les institutions établies.

- une vague importante de population s'abattant dans un endroit pour fonder du coup une chefferie indépendante est un fait très rare. Dans l'ensemble des cas, c'est un petit groupe d'individus dont le chef est un chasseur astucieux, auréolé de certains pouvoirs magiques qui "colonise" un endroit. Avec le temps et des complicités locales, il devient peu à peu maître des lieux par la force et la ruse. C'est donc à partir d'un noyau central que la chefferie naît puis s'agrandit, suite à des migrations progressives et successives, généralement pacifiques.

- l'histoire précoloniale des plateaux ne saurait se réduire à la seule période correspondant aux épopées des "rois-chasseurs", fondateurs des grandes chefferies, ni à l'expansion militaire et religieuse de certains peuples au Nord-Cameroun (Foulbés, Tchamba) avec des conséquences

(9) cf. " Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun ", CNRS, Paris, 1981, vol.2 p.331 à 501.

à l'Ouest au XIXème siècle. Il faut aussi tenir compte des migrations spontanées des populations, pour diverses raisons économiques, sociales, militaires ou autres, qui à travers les siècles ont contribué à la formation des groupements que nous voyons aujourd'hui.

- Enfin, que les habitants du plateau ne se soient jamais unis pour former un seul et grand royaume est un faux problème dans la mesure où, à l'époque pré-coloniale, aucune force n'a jamais ^{vraiment} menacé la survie de l'ensemble des chefferies bamiléké pour qu'elles aient à s'unir pour combattre. (10)

Compte tenu de nos informations et de l'état actuel de la recherche, nous pouvons avancer certains faits.

Le plateau bamiléké est peuplé depuis les temps préhistoriques. De nombreuses découvertes d'objets lithiques ont été faites et des recherches archéologiques sont en cours.

Un peu plus tard, une population mal connue d'origine pygmoïde aurait existé dans la région. De nombreuses légendes en font mention et la morphologie des habitants de certaines petites sous-chefferies (groupement soumis à d'autres) dont le peuplement est issu d'un métissage entre autochtones et envahisseurs, en témoigne. Il y a plusieurs siècles le plateau aurait déjà eu de petits états organisés. La sous-chefferie Fegwa (Fəŋwə) (11) conserve par exemple 350 crânes de chefs qui se sont succédés. Le détail de l'histoire de certaines sous-chefferies serait à cet égard intéressant à étudier. Le plateau très certainement a aussi connu des sociétés acéphales et lignagères (12) et certains informateurs pensent que le fond de la population de la zone méridionale est constitué de Bassa et de Mbo.

Avant le XVè siècle, un puissant mouvement des populations de l'Adamacua poussera les Ndobo (13), "pré-tikar", à envahir le plateau par petites étapes, en passant soit par le pays bamoun, soit par le nord-ouest, soit enfin par le Mbam. A cette époque, celle des "rois-chasseurs", le plateau n'était pas très peuplé. Dans un premier temps, les Ndobo ont créé les chefferies de Bagam, Fongo-Tongo, Baloum, Baleng, Bafoussam, Badréfam, etc....

(10) Les Panya ont certes dévasté beaucoup de chefferies bamiléké en particulier dans le nord du plateau, mais non toutes les chefferies. Celles situées au centre et au sud du plateau (Bazou, Bangou, Bamenā, Bana, Banka, Batié, Badoumguia, Baloum, etc., n'ont jamais été inquiétées par les Panya.

Les Panya ont été mis en déroute par une coalition des chefferies bamiléké dirigée par Kana I, fo de Bafou Fondony, vers 1830 à la bataille de Djuititsa. Gawolbe, le chef des Panya a d'ailleurs été tué à cette occasion. (cf. Nkwi (N.P.), Warnier (J.P.)-1982. "Eléments for history of the western Grass fields", publication sponsored by the University of Yaoundé p.82).

(11) Fegwa est une sous-chefferie de Bangwa dans le Ndé.

(12) BARBIER (J.P.)-1973-"Le peuplement de la partie méridionale du plateau Bamiléké-Paris", colloque du CNRS, Paris.

(13) MOHAMMADOU (E.)-1971, "Les traditions d'origine des peuples du Centre et de l'Ouest du Cameroun" Centre fédéral et linguistique, Yaoundé.

On constate alors un relatif éclatement des chefferies-mères du fait de la pression démographique, de la recherche de nouveaux terrains de chasse et de troubles de succession, toutes raisons qui poussent certains gens à s'installer plus loin et à constituer des groupes plus ou moins autonomes.

Si le chef et la dynastie ayant créé une chefferie vient presque toujours d'un endroit précis, les habitants de cette chefferie sont par contre le plus souvent des autochtones assujettis et des gens venus d'ailleurs. Cette période des "rois-chasseurs", fondateurs des chefferies actuelles, correspond à de nombreux récits épiques et légendaires. C'est d'ailleurs la période la plus étudiée et qui correspond à l'étape finale de l'intégration de tous ceux qui ont occupé les plateaux sous le commandement ndobo.

D'autres mouvements ont envoyé des gens sur le plateau : mouvement des Mbo liés à la traite (?), celui des populations du Mbam, celui des réfugiés bamoun, etc. Avec la traite, le plateau surpeuplé a perdu des hommes. Diverses raisons ont également amené des gens à s'établir dans des régions voisines (Nkam, Nord-Ouest, pays bassa). D'ailleurs, depuis des époques reculées, le plateau a toujours eu des relations avec des peuples de l'actuel Nigeria et le Kanem - Bornou. (14)

En bref, on peut résumer le peuplement du plateau en plusieurs grandes périodes :

- les temps pré et proto-historiques ;
- une période pygmoïde et la naissance de sociétés acéphales lignagères ;
- l'émergence des petits états puis l'épopée des Ndobos (pré-tikar) aboutissant au développement progressif de puissantes chefferies centralisées ;
- l'évolution des grandes chefferies du XIX^{ème} siècle à nos jours.

L'étude rapide de la genèse et de l'évolution d'une grande chefferie, comme celle de Bandjoun par exemple, 70 000 habitants en 1981 (15) permettra de se faire une idée plus précise du contexte historique d'ensemble de la civilisation dite bamiléké.

(14) cf. NKWI (N.P.), WARNIER (J.P.) 1982. "A history of western grassfields" op. cit. p.12 à 78., et HARTER (P.)-1973 " Les pipes cérémonielles de l'Ouest camerounais ", Arts d'Afrique Noire n°8, pp. 18-43.

(15) plus un nombre égal "d'expatriés" bandjoun qui bien que vivant au loin, restent très attachés à la vie traditionnelle de la chefferie.

2) Genèse et évolution d'une chefferie : Bandjoun

a - Naissance de Bandjoun

* La fuite du prince-chasseur Notuegom (Nɔtɛəgom).

Au XVIIème siècle s'étendait sur la rive droite du Noun une chefferie appelée Nepèguè (Nəpɛgɛ) qui était régie par le fo Tchoungafo. Un jour survint une dispute entre les princes à propos d'un partage d'huile de palme puis à propos des projets de succession car Tchoungafo se faisait vieux.

Le prince Notuegom et son frère Wafo (qui fondera plus tard la chefferie de Balengou) prirent la fuite quand le prince - héritier Tayo (ou Foyo) sortit vainqueur de cette querelle.

Mais bientôt le nouveau chef ɛt des ennuis avec son kwipou (kwipu), le second personnage du royaume. Ce dernier, ambitieux et rusé, s'installa à l'écart, à Leng (lɛŋ), en dehors de la chefferie de Nepèguè. Sa puissance grandit, il devint populaire et des gens le suivirent : plus tard, avec la complicité de certains notables, il s'empara du pouvoir de Nepèguè. Ce vaste territoire deviendra la chefferie de Baleng (lɛŋsɔp). Cependant le chef de Nepèguè restait le chef légitime et le responsable religieux de Baleng. Un petit territoire lui fut conservé comme sacré.

Les notables qui s'étaient opposés à ce coup de force rejoignirent le prince Notuegom qui s'était installé à l'est de Bafoussam. C'était un grand chasseur. Il fut aidé sur place par une femme, Notyo, qui devint sa nourrice. La région très giboyeuse en ce temps là, était divisée en petites chefferies rivales et indépendantes : Dibou (Dyubu), Mouwè (Muwe), Soun (Suɔn), Moudjo (Mujo), Bem (Bəm), Wè (Wɛ), etc. Certaines cependant, sont liées, Dibou et Mouwè en particulier, créés anciennement par des princes-chasseurs venus de la région de Dschang.⁽¹⁶⁾

* Notuegom, roi de Bandjoun

Notuegom agrandit sa chefferie en s'adjoignant des gens qu'il initie à la chasse, en accueillant des réfugiés venus d'ailleurs et en achetant des

(16) L'actuel foto' (sous-chef) de Mouwè affirme que sa chefferie a été fondée au même moment que Dibou par le prince Guetué (Gɛtɛ) venu de Tsəguŋ, près de Dschang.

esclaves. C'est de là qu'est venu le nom de Bandjoun, Pəjo .. (pə = les gens ; jo = acheter). Tous ceux qui dépendaient du prince chasseur furent appelés les pəjo

Cependant ce prince n'était encore qu'un simple chasseur et considéré comme tel par ses voisins. Le nom de Notuegom signifie : "Le chef qui vit en brousse".

Malgré ce handicap, Notuegom réussit à capter la confiance de fo Foadibou, chef de Dibou, et finit par épouser sa fille.

Un jour, le prince-chasseur, en hommage à son beau-père, envoya un grand sac plein de gibier à Foadibou. Celui-ci, flatté et très courtois comme à son habitude, retourna à son gendre le sac rempli de légumes par l'intermédiaire de sa fille venue en visite. Mais au retour d'une fête de deuil où il était allé entre temps, le chef Foadibou s'aperçut qu'il ne retrouvait plus chez lui le bracelet de cuivre qui est l'insigne de son pouvoir et le symbole de la royauté. Le chef voisin et allié, Foamouwè fut prévenu de ce malheur.

Toujours est-il que Notuegom se retrouva paré du fameux bracelet, qu'il soit tombé par mégarde dans le sac ou qu'il y ait été caché par la fille même de Foadibou au bénéfice de son mari.

Notuegom fut donc reconnu comme fo, le roi. Foadibou lui déclara la guerre en l'accusant de forfaiture et usurpation. Mais Notuegom resta le plus fort, Foadibou fut vaincu, la chefferie alliée Foamouwè incendiée. Tous reconurent alors l'autorité de Notuegom comme chef de Famleng qui deviendra Bandjoun.

Le bruit se répandit alors que Notuegom était un grand magicien. Totso, fo de Soun, maître d'un lieu de culte très sacré et persuadé de la puissance de ses sortilèges, défia Notuegom qui refusa de se soumettre. Totso fut vaincu puis remplacé par un de ses frères plus conciliants. Soun fut

.../...

ainsi intégré à Bandjoun tout en conservant le culte agraire animé par la société iyə qui existe jusqu'à présent. Topo soun est un des lieux de culte les plus vénérés de tout Bandjoun en souvenir de cette guerre. On y rend la justice coutumière, les sacrifices y sont faits (lors des expéditions militaires, les chefs de guerre avaient coutume de venir y sacrifier en grand secret de grandes quantités de bras humains (60 d'après certains). Les ressortissants de Soun sont aussi exempts d'impôts et conservent le privilège de la curieuse danse Djè (jɛ).

Le prince-chasseur est donc maintenant un fo respecté, à la tête d'une chefferie en plein essor. Ses descendants s'emploieront à l'agrandir.

D'après certaines sources, Notuegom, très vieux, se noya dans un petit marigot situé près de Pu'munyə qui reste aujourd'hui un lieu de culte de Bandjoun, gardé par neuf notables les gens du avuu ("le village des neufs").

b) L'expansion de Bandjoun

Les successeurs de Notuegom vont agrandir la chefferie, par force et/ou par ruse, en conquérant des territoires plus ou moins voisins. Plus tard c'est une véritable politique impérialiste qui sera menée.

* Dyugnechom

Dyugnechom (Dt'n ychom), successeur du roi-fondateur, installa sa capitale à Tseleng, à l'écart de Famleng. Il mena la même politique que son père, à savoir l'accueil des réfugiés de tous bords et l'achat des esclaves. Il organisa les populations et les disciplina sous son autorité. Les petites chefferies soumises peu à peu devinrent des sous-chefferies ou mfoto'. Chaque foto' sous- chef, conserve ses attributions et le groupe, ses structures mais la sous-chefferie est vassale et paye régulièrement tribut.

Dyugnechom s'empara de toutes les terres et en devint le seul détenteur si bien que c'est à lui que chacun dût s'adresser pour avoir un peu de terrain. Il créa alors la société Majon pour encadrer les jeunes et les former au métier des armes.

* Kapto

Kapto succéda à Dyugnechom et fut le créateur de la confrérie mkamvu (mkamvtt'tt), le conseil des neufs notables, constitué par les descendants des fidèles de son grand-père. A noter qu'au cours des années, les confréries et cultes importants des chefferies et populations soumises ne sont pas supprimés mais au contraire assimilés par Bandjoun.

Kapto fut un grand législateur. Il a édicté des lois sévères contre le vol, le rapt, l'adultère et autres forfaits. L'adultère, par exemple, ~~était~~ puni de mort, ~~Les~~ coupables ~~étaient~~ condamnés à être brûlés vifs sur la place du marché. On montre encore aujourd'hui, sur la place du marché dzadza de Bandjoun, des cendres, restes supposés des supplices d'antan. Certains condamnés pouvaient aussi être vendus comme esclaves à l'extérieur, d'autre simplement ~~ex~~clus de la communauté ou exposés sur la place du marché, enterrés jusqu'au cou, la tête rasée et enduite d'huile de palme, chaque châtiment réservé à des fautes particulières. C'est ainsi qu'autrefois, avant l'arrivée des européens et la mise en vigueur de lois moins sévères, la dépravation des moeurs et les vols étaient rares à Badjoun, d'ailleurs le dit-on aujourd'hui.

Le chef Kapto agrandit Bandjoun aux dépens de fo Moudjo, son voisin. Ce dernier avait une faiblesse, il aimait beaucoup les femmes et n'hésitait pas à s'en procurer par la force chez autrui, c'est ce qui le perdit. Afin de se protéger de tels rapt, les chefs des trois chefferies de Bandjoun, Baham et Moudjo avaient signé un pacte aux termes duquel tout contrevenant à cette règle sur le vol des femmes, serait mis à mort et sa chefferie partagée entre les autres restants. Cependant le chef Moudjo ne put résister à son penchant et fut surpris à voler une femme. La sentence ne se fit pas attendre. : fo Moudjo fut capturé, enfermé dans une case destinée à être brûlée et son royaume partagé entre Bandjoun et Baham. Kapto, habile, facilita l'évasion de Moudjo, lui sauvant la vie, ~~mais~~ en fit un sous-chef en le plaçant à la frontière est de Bandjoun où se trouve maintenant la sous-chefferie de Moudjo. Kapto s'était ainsi fait un vassal reconnaissant. Fo Baham, de son côté, fit du territoire acquis, un simple quartier de sa chefferie.

Vers la rive droite du Noun, à l'est, des chefs fugitifs d'autres chefferies ou même du pays bamoun demandèrent asile au chef Kaptô de Bandjoun. On les organisa en sous-chefferies.

Après Kaptô, un chef nommé Depa (c'est à dire "celui qui cultive le tabac" ou "qui est enterré près d'un champ de tabac") a régné sur Bandjoun sous le nom de Notuegom II (Notuegom). Certains informateurs affirment qu'il était le fils de Dyugnechom et qu'il a régné avant Kaptô. Comme il est mort, "le ventre gonflé" (signe de malheur chez les Bandjoun), on ne peut le compter parmi les souverains "officiels" de cette chefferie⁽¹⁷⁾. Son petit frère devint son successeur tout en portant le même nom, Notuegom II. Le second Notuegom fut un chef valeureux et brillant. Par la suite, un autre chef sera aussi sacrifié au souvenir, Fodap ("le chef qui cultive le coton") qui meurt brûlé et n'est pas non plus, officiellement mentionné dans la liste des chefs Bandjoun.

* Notuom

Notuom (Notuom) agrandit le territoire de Bandjoun en repoussant les gens de Bafoussam et de Bamougoum. Une grande guerre l'opposa aussi au fo Baham. La cause en fut la fuite de Mogueum, fille de Kaptô et épouse de Foadibu, à Baham même pour devenir une des épouses du chef. Le Chef de Bandjoun monta alors une expédition pour récupérer sa soeur. Bien que victorieux, Notuom épargna Baham qui fut conservé dans ses limites.

Rappelons aussi que c'est **Kemogne**, un fils jumeau de **Mogueum** et du fo Baham, qui fondera la chefferie de **Bayangam**.

* Kaptué

C'est sous Kaptué, successeur de Notuom, que Bandjoun connaît, dans la première moitié du XIX^e siècle, la période la plus sombre de son histoire.

Les Panyé ou Tchamba-Bali, envahissent à cette époque le plateau bamiléké. Ce sont de bons guerriers.

(17) Ce qui ne manque pas de susciter des réserves quant à la valeur historique des listes généalogiques des dynasties de chefs fournies par les informateurs "officiels".

Bandjoun ignoraient jusqu'à l'existence des chevaux. C'est pourquoi les défenseurs bandjoun, en présence des cavaliers tchamba habiles et rapides, crurent voir des monstres et, paniqués, s'enfuirent en une retraite désordonnée. Fo Kaptué s'enfuit aussi et se réfugia à Bansoa avec ce qui lui restait de troupes où il demanda aide et assistance. Le chef de Bansoa promit cette aide mais avec l'arrière-pensée de profiter de cette occasion pour s'emparer des terres de l'orgueilleuse chefferie de Bandjoun, après avoir capturé Kaptué et ses hommes et les avoir vendus au loin comme esclaves.

Mais "à malin, malin et demi". Les notables de Bansoa se dirent que les gens de Bandjoun étaient fort nombreux et que les annexer n'était peut-être pas si facile. Parmi ces notables, l'un d'entre eux nommé Décha, épris de paix, facilita la fuite de Kaptué qui, échappant ainsi au piège dans lequel il s'était mis lui-même, alla se réfugier plus loin à Batié où il fut très bien accueilli. Pendant ce temps, à Bandjoun même, la guerre continuait avec les soldats qui devaient coûte que coûte protéger les lieux sacrés. C'est ainsi qu'un guerrier plus hardi que les autres, wambo Tékam, dont les descendants habitent actuellement le quartier Hwa, réussit à couper la queue de cheval d'un cavalier panya. Le sang coula et on se rendit compte alors que ces soldats et leurs chevaux n'étaient pas des êtres surnaturels mais des hommes comme ceux de Bandjoun et les chevaux, des animaux très vulnérables malgré leur rapidité.

C'est alors qu'aidés par les alliés de Batié, Bana, Baham et Bahouang, ⁽¹⁸⁾ les guerriers bandjoun pourchassèrent activement les Bali qui finirent par aller s'installer vers Bamenda, plus au nord.

Pour récompenser le valeureux Décha, Kaptué lui donna le titre de wambo et lui fit construire une case (qui existe encore aujourd'hui), Décha est élevé au rang de foto' (chef vassal) . C'est sous fo Kaptué que la capitale (la résidence du chef) se déplaça de Tsélang à Tsécha au quartier Hyala.

* Kamgue

Après Kaptué, Bandjoun se lance dans une politique impérialiste de grande envergure. Le royaume s'étend alors dans toutes les directions. Kaptué avait pour première épouse Chono et c'est son fils qui vint à lui succéder :

(18) Nos propos ont été recueillis chez Fofogue, fo de Bahouang et ancien maire de la commune mixte rurale de Bamendjou, wambo Tekam, grand notable, descendant de son ancêtre du même nom, qui est considéré à Bandjoun comme le vainqueur des Panya ; wambo Decha (photo 5) descendant de son ancêtre du même nom, qui sauva fo Kaptué réfugié à Bansoa et à qui sa famille doit les privilèges dont il est l'héritier, wambo Toche d'une famille de grands guerriers au service du fo de Bandjoun (Un de ses ancêtres accompagna fo Kaptué à Bansoa et à Batié); Tafo, grand notable Bandjoun qui aurait actuellement plus de 110 ans .



ph. 5 : L'actuel Wambo Decha, assis devant sa porte et entouré de ses deux serviteurs voilés.

Une rumeur circulait à l'époque selon laquelle l'héritier du trône devait porter, de naissance, à son poignet la trace du bracelet de commandement symbole de la royauté. Or Kamgue portait ces marques et fut choisi. Il prit le nom de Kamgue I ou Kamgue-Nkuŋ. Comme sa mère avait déjà le titre de Nkuŋ ("la première femme"), c'est sa petite soeur qui devint məfo. Elle s'appelait Guetio.

Kamgue-Nkuŋ a été un des plus prestigieux chefs de sa dynastie. Il se battit contre Bameka et Bamoungoun sans toutefois les annexer. Il s'illustra aussi vers l'est en combattant les Bamoun du grand roi Mboumboué, vainqueur des Tchamba-Bali.

"A cette époque, les guerriers Bamoun franchissaient souvent le Noun pour commettre des exactions et saccager les terres de Bandjoun. Un jour, Kamgue leur monta un piège : lorsque les Bamouns arrivèrent ils les laissa passer, mais les guerriers bandjoun postés là, s'emparèrent des pirogues et les cachèrent. Après le raid, les Bamouns reviennent, chargés de butin pour traverser la rivière. C'est alors que par surprise ils furent taillés en pièces par les soldats de Kamgue. Fort de ce succès, ceux-ci poursuivirent leur avantage en allant à leur tour saccager les terres bamoun au delà du Noun, jusque sous les murailles de Fouban. Les deux rois conclurent alors une paix durable, promettant de ne plus se combattre ni d'accueillir les chefs rebelles à l'autre. C'est depuis cette époque mémorable que les deux chefs sont égaux et frères de sang⁽¹⁹⁾.

Tueto et Fotso I

Tueto, un des fils de Kamgue est choisi comme héritier de son père et, comme le veut la coutume, interné au la'kam (le village de l'initiation des chefs) pour y rester les neuf semaines réglementaires. Malheureusement Tueto eut dans cette circonstance un comportement étrange : les hommages qu'on lui porte lui font horreur et très vite, il est saisi d'angoisse à l'idée de gouverner le royaume. Bien plus, subrepticement, lors d'un rituel d'hommage, il enleva sa cagoule et en coiffa soudainement le jeune prince Fotso, destiné primitivement à être le kwipou du chef, son ministre, puis s'enfuit du la'kam. Cela ne s'était jamais vu de mémoire de notables, à Bandjoun. C'est ainsi qu'inopinément, Fotso, fils de Mogu, devint chef.

(19) en langue locale fo Bandjoun est sofoamam, "ami et frère d'alliance" de fo Bamoun.
Récit recueilli à Bandjoun.

C'est à cette époque que par suite d'un bouleversement géologique,⁽²⁰⁾ le Noun changea de cours et augmenta de volume d'où de nombreuses victimes et une disette sévère. La capitale fut alors déplacée de Tsecha à l'emplacement actuel.

Fotso Mogun ou Fotso Pegun, appelé aussi Fotso I, fut un grand monarque. Son seul nom fait ^{guit} trembler ses voisins. Il prit le titre de "Fotə tən som" c'est à dire "le chef dont le territoire n'a pas de limites". Son couteau de guerre ^{était} célèbre dans toute la région.

Fotso soutint le fo Bapa (Dam) menacé par le chef Baham. Bapa devint alors ^{un} protectorat bandjoun.

Il profita aussi de l'occasion pour soumettre Badenkop, menacé par une coalition de Baham et Bangou.

C'est alors que Montche II, fo de Bana fit appel à Fotso. Ce dernier se rendit avec ses troupes jusqu'à Bangou après avoir soumis au passage fo Tchatchouang de Batoufam. Les coalisés, effrayés par ^{son} avancée dans les montagnes, se débandèrent rapidement. Ses hommes ramenèrent alors comme trophée de guerre le gros tambour de cérémonie de Bangou qui fut longtemps exposé sur la place du marché de Bandjoun.

Pendant ce temps, venant au secours du fo de Batoufam, le fo Tchuenté II de Bayangam attaqua ^{ait} Bandjoun. La guerre dura longtemps, neuf années au total. Le dénouement en a été la bataille de Djebem. Les guerriers de Bayangam peu nombreux et prêts de succomber, imaginèrent une ruse pour effrayer l'ennemi : ils défilèrent en vue des gens de Bandjoun à travers un bas-fond touffu en faisant repasser plusieurs fois les mêmes hommes pour donner une impression de nombre. Les autres s'y laissèrent prendre ^{un moment mais} / Bayangam dut faire acte de ^{d'allégeance} envers Bandjoun et lui verser régulièrement tribut. quand même

Fotso I poussa ses conquêtes encore plus loin en direction de Bangangté pour défendre Bandrefam attaqué par Bangwa.

(20) Rapport de H. RELLY chef de subdivision de Bafoussam du 12 au 27 février 1945 à Bandjoun.

Fotso I meurt , Fotso II Mesudom lui succède.

Fotso II, au début de son règne, consolida les conquêtes de son père et les agrandit vers Bafoussam. Un processus de restructuration du royaume fut entrepris mais tous les projets de Fotso II furent stoppés par l'arrivée des Allemands.

c) Bandjoun, de l'époque coloniale à nos jours

* Fotso II

A l'arrivée des Allemands⁽²¹⁾, Bandjoun contrôle Bahouang, Batouffam, Bandrefam, Bangang Fokam, Badenkop, Bapa, Bayangam et vingt autres territoires tenus par des chefs vassaux en dehors de la chefferie de Bandjoun proprement dite. Fotso II, rusé et astucieux, n'opposa d'emblée aucune résistance aux Allemands. Un notable de Bandjoun précise : "l'interprète recruté par les Allemands, venu de Bali, était en fait un Bandjoun vendu au, paravant comme esclave. Il expliqua à Fotso II les intentions des Blancs et lui montra leur force, eux qui avait rasé Bamougoum peu de temps avant". Fotso II veut en réalité, se servir des Allemands pour étendre ses conquêtes territoriales.

Dans un premier temps, les Allemands respecte^{-rent} les institutions traditionnelles de Bandjoun et même renforç^{èrent} le pouvoir du fo, comme ils le firent à Foumban avec le chef Njoya.

La population ne se rendit pas compte qu'elle tombait sous la domination d'une puissance étrangère.

Les colons allemands s'intéressèrent de près aux coutumes. Le missionnaire protestant Spellenberg par exemple, obtint un titre coutumier et, dit-on, fut membre de certaines confréries secrètes. Des écoles et des dispensaires s'ouvri^{rent} peu à peu malgré les réticences des notables, avec l'approbation du chef. Par contre, Fotso II se mit en fureur quand une école

(21) 1905

chrétienne s'ouvrit à Bayangam sans son autorisation. Le fo de Bayangam fut convoqué à Dschang et finalement passa deux ans en prison. Du coup, les missionnaires firent de ce chef Bayangam, le premier martyr chrétien de la région.

Mais lors de la première guerre mondiale, les Allemands sont défaits tant en Europe qu'au Cameroun. Fotso II, pro-allemand, eut alors des problèmes avec les Français : le royaume de Bandjoun fut réduit et beaucoup de sous-chefferies en profitèrent pour retrouver leur autonomie. D'après les rapports coloniaux (22):

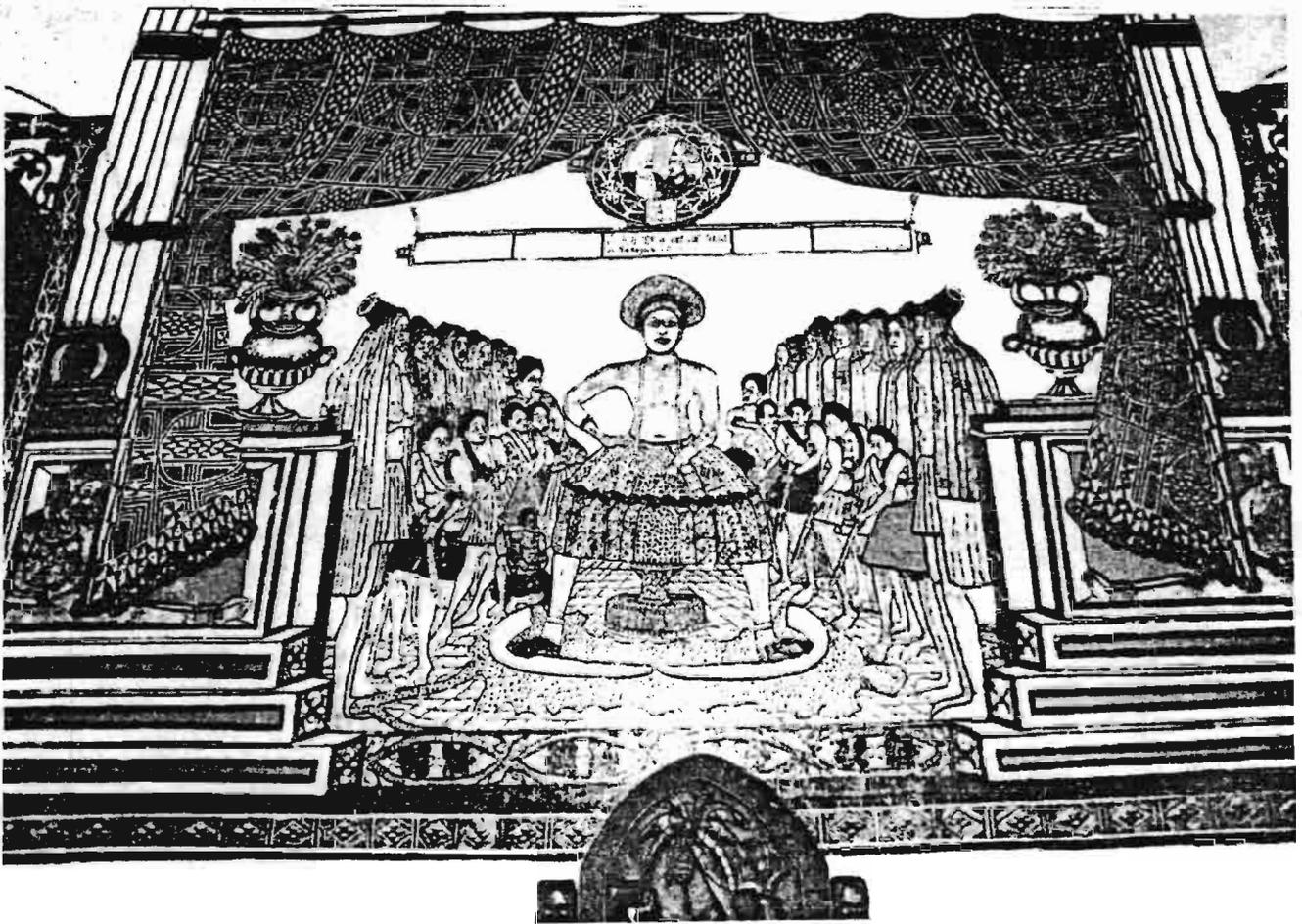
- Bangang Fokam et Badenkop sont libres en 1915-1916 ;
- Batouffam en 1922 (RENDIR) ;
- Badrefam en 1924 (GERAUD) ;
- puis successivement Bayangam, Bapa et Bahouang .

* Kamgue II

Tout en prétendant pratiquer une politique de gouvernement indirect, les Français, à l'inverse des Allemands, se mêlent étroitement des affaires intérieures de Bandjoun comme le démontre bien l'affaire de la succession de Fotso II.

Ce dernier, avant de mourir avait choisi comme successeur Bopda qui avait ^{déjà} lui-même son supp, son wafo et son kwipou (ces deux grands dignitaires sont encore vivants aujourd'hui). Mais Fotso avait été et était resté pro-allemand donc suspect. De plus, un autre prince que Bopda, nommé Kamgue (Kamga), était très populaire, instruit et favori des Français.

Les notables, respectant les souhaits de feu Fotso II avait interné Bopda comme héritier au la'kam quand les autorités coloniales intervinrent, envahirent l'enclos rituel, chassèrent Bopda et proclamèrent Kamgue comme chef légitime de Bandjoun.



ph. 6 : Peinture murale : au centre Kanga II, fo de BANDJOUN



ph. 8 : Fotué, ~~actuel~~ *fo* de BANDJOUN au centre de cette photo et qui porte un fusil. C'était lors des funérailles de son beau-père, le *fo* de BAMOUGOUM en 1981.



ph. 7 : La société *Kəmsəsuə* (les membres sont alignés)

Kamgue ne voulut pas faire tuer Bopda ^{ni celui-ci résister ouvertement} mais cette désignation forcée entraîna une lutte fratricide à Bandjoun, les partisans de l'un et de l'autre s'étant laissés entraîner à la guerre civile. Finalement c'est Kamgue qui garda l'avantage avec ses fanatiques qui resteront connus sous le nom de "kəmsɛsɔ", une sorte de confrérie guerrière. Bopda s'exila à Bana puis dans le Haut-Nkam, à Kekem, enfin à Foumban chez les Bamoun.

Kamgue II règna avec sagesse et Bandjoun connut alors un grand rayonnement, ce qui fit taire peu à peu les querelles anciennes. Kamgue dirigea Bandjoun pendant cinquante années, jusqu'en 1975. Toutefois, au plan coutumier, il ne put accéder légitimement au trône que Fotso avait réservé à Bopda. Pour ^{supprimer} ce handicap, Kamgue fit venir Bopda à Bandjoun et l'installa au quartier Mbo. Il aurait même voulu partager la chefferie en deux pour le prélèvement des impôts mais les notables s'y opposèrent. C'est ainsi que Bopda est resté chef au plan coutumier ; il reçut le titre de wafo comme les descendants de Tueto qui avait abandonné volontairement le trône.

* Fotue

A la mort de Kamgue II, en 1975, c'est un jeune fonctionnaire qui devint le nouveau fo de Bandjoun. Pour montrer sa bonne volonté (et qu'il s'était vraiment réconcilié avec son frère) Bopda oublia le long litige de la succession précédente et permit à Fotue d'accéder normalement au pouvoir. Bopda est mort en 1982.

Dès l'époque coloniale, Bandjoun et le sultanat Bamoun étaient les deux plus importantes chefferies de l'Ouest-Cameroun. Avec la nouvelle administration camerounaise, Bandjoun et Foumban sont des chefferies du premier degré. Les traditions restent vivaces à Bandjoun mais elles sont doublées d'une réelle ouverture au progrès. La tâche de fo Fotue a été cependant complexe dans la mesure où il devait à la fois satisfaire l'administration et sa population. Il est mort prématurément dans un accident de la route vers Nkongsamba, en août 1984, après neuf ans de règne. Ngié Kamga vient de lui succéder. ⁽²³⁾

(23) Ngié Kamga (cf. photo 44) : fo Fotué ayant laissé des enfants en bas âge et compte-tenu du contexte politique local, les neuf notables ont choisi Ngié Kamga, frère consanguin de Fotué, comme nouveau fo de Bandjoun. Ngié, administrateur civil, est très populaire à Bandjoun. Sa nouvelle charge l'a obligé à abandonner son poste de préfet de Mfou (près de Yaoundé).

Liste des rois de Bandjoun

1. NOTUEGOM (notuegom)
 2. DYUGNECHOM (dyugnechom)
 3. KAPTO
 4. NOTUOM (notuom)
 5. KAPTUE
 6. KAMGUE I (Kamga)
 7. FOTSO I
 8. FOTSO II
 9. KAMGUE II (Kamga)
 10. FOTUE (Fotue)
 11. NGIE KAMGA
- (FODAP et FODEPA sont mis à l'écart par la coutume)

✱
✱ ✱

Section II - L'ORGANISATION SOCIALE

Dans la société bamiléké, l'individu compte ^{peu,} le collectivisme de l'état-nation qu'est la chefferie est la règle souveraine. Il ya en outre une relative fusion entre le profane et le sacré.

L'organisation de la société est fondée avant tout sur les associations coutumières (sociétés secrètes) et la répartition des titres hiérarchisés. Ainsi chaque individu occupe une place bien déterminée et doit obéir à une discipline rigoureuse.

Les dignitaires de grades élevés et les sociétés secrètes renforcent le pouvoir du chef, le fo, presque divinisé et arbitre de tous les équilibres du groupe. L'attachement quasi mystique des habitants à leur chefferie qui est leur patrie et surtout la terre de repos des ancêtres défunts, peut même aboutir à des excès, une surchauffe du micro-nationalisme par exemple.

Nous n'insisterons ici que sur les éléments indispensables à la compréhension de la description des sociétés secrètes.

1- Une organisation territoriale centralisée

) La chefferie ou guŋ

Dans le langage courant, on appelle indifféremment "chefferie", le territoire ou guŋ que contrôle un chef fo et la capitale de ce territoire où réside le chef. De là quelques confusions.

Il faut donc distinguer la chefferie en tant qu'unité territoriale, guŋ, de la capitale, tša.

La chefferie bamiléké, qu'on nomme parfois familièrement "le village" (mais un très grand village), est fortement centralisée et comprend :

.../...

- le territoire d'origine où s'était installé le fondateur ;
- les territoires conquis au cours de l'histoire ;
- les territoires des chefs vassaux ;
- la capitale t_{sa}, quartier du fo aussi appelé hyala.

Le gun est divisé en sous-chefferies, quartiers et sous-quartiers. Pour faciliter l'administration de certaines grandes chefferies comme Bandjoun, la centralisation est poussée au maximum.

Bandjoun est ainsi divisé en 7 grandes provinces ou "chemins", juə. Chaque juə est divisé en quartiers et sous quartiers, et même des sous-chefferies vassales. L'autorité est confiée à un tajuə nommé par le chef fo et placé sous l'autorité directe du ɲwala'ka', sorte de premier ministre.

b) La capitale ou t_{sa}

Le t_{sa} est le principal centre administratif, religieux et culturel de la chefferie. Il est situé au quartier hyala qui abrite tous les grands dignitaires et commande les autres quartiers. La résidence personnelle du fo est le bâtiment le plus important du t_{sa}. (cf. photo n° 11, vue de t_{sa} de Bandjoun dans la Mifi). C'est là aussi que vivent les femmes du chef, les serviteurs qui constituent son état-major et ses représentants. Le t_{sa} renferme enfin les lieux de culte dont les plus importants sont les cases qui abritent les crânes des ancêtres du fo et son trésor (objets rituels). C'est le lieu de réunion des principales sociétés coutumières.

Chacune des femmes du fo, chacun des serviteurs dispose d'une case individuelle ; chaque confrérie, aussi petite soit-elle et même si elle ne se réunit que rarement, tient à avoir une ou deux cases distinctes.

Enfin, le t_{sa} doit pouvoir abriter les hôtes de marque, les mfo amis et les notables du voisinage qui ne manquent jamais de venir aux grandes cérémonies. C'est ainsi que le t_{sa} peut comprendre plusieurs centaines de cases.

Aujourd'hui, les élites intellectuelles et commerçantes des différentes chefferies, compte tenu du progrès, édifient à côté des monuments traditionnels (grande case, case des sociétés secrètes), d'imposants palais modernes en béton, par exemple celui de Bandjoun en cours de construction (1983-1984).

Sur le plan urbanistique, le t_{sa} est toujours organisé de la même façon ; ce schéma est repris, dans des proportions plus modestes par tous les notables. Il est installé sur un terrain en pente douce parcourue par une large allée centrale. La place du marché est tout à fait en haut. Les cases des femmes de part et d'autre de ce "boulevard", la grande case et la résidence du fo (et les dépendances) tout en bas, adossés au bois sacré et près de la rivière. Une allée latérale (perpendiculaire) conduit à l'entrée de la chefferie, défendue par un haut portique abondamment décoré de poteaux sculptés. Cette disposition, aux dimensions précises, est liée aux conceptions religieuses. L'organisation de l'espace ici n'est rien d'autre que le reflet de l'ordre rituel.

On peut, distinguer les principales parties du t_{sa} :

- le marché ou sim

La place du marché domine la résidence personnelle du fo. Elle s'ouvre sur la perspective de la pente de l'allée centrale. Le marché se tient généralement une ou deux fois par semaine, selon les chefferies. Le sim, outre son rôle économique, joue d'autres rôles essentiels dans la vie coutumière bamilé-ké. C'est un véritable centre d'animation. Les cérémonies et les danses coutumières s'y déroulent. La place est très vaste et ombragée par des baobabs gigantesques auxquels est attaché un caractère sacré. On y trouve un certain nombre de cases appartenant aux grandes sociétés coutumières et chacune abrite un grand tambour d'appel (à lèvres) lam, ayant environ 1m de diamètre et 3 de long (figurines sculptées aux extrémités).

Deux lam sont particulièrement importants : ce sont les tambours personnels du fo qu'il fait sculpter lors de son accession au trône.

.../...

"A la mort du fən , les deux tambours sont exposés au marché où ils demeurent jusqu'à complet effritement et un autre jeu de tambours est confectionné à l'usage du nouveau fən . Ces tambours servent d'appel à la guerre. Chacun en l'entendant, doit venir au marché et se préparer au combat" (23)

Un peu à l'écart du marché, se trouve la place des rituels sacrés ou simke (littéralement : le marché de la magie). On y trouve l'enclos de danse de la société nyələŋ , confrérie des princes qui gardent les instruments sacrés de la chefferie. C'est ici que se dresse une petite case sacrée appelée nto' dans laquelle ne pénètrent que les membres du wkamvt'tt pour les rites qui sont exécutés tous les deux ans, les années dite ke (de la magie).

"Il est formellement interdit de toucher ou de pénétrer dans le nto'. Même les animaux ne peuvent commettre pareil sacrilège. Si par malchance vous le touchez quand même, vous êtes maudit et tout le monde doit vous fuir. Pour lever cette malédiction, il faut aller chez un magicien spécialiste qui vous couvrira du sang d'une poule blanche pour un certain temps. Tous ceux qui vous auront touché avant ce rituel devront subir le même traitement"(24)

- le fam

Endroit le plus interdit du tša, le fam est le principal sanctuaire de la chefferie :

La chefferie est divisée en deux : le petit monde du fam qui a le pouvoir politique et religieux et le reste, les princes et les gens ordinaires.

On doit distinguer le famka' situé vers le haut du tša du fam proprement dit situé près de la résidence du chef.

Le famka' est le cimetière royal. C'est là que sont enterrées les dépouilles des mfo, dans un véritable temple-caveau. les chefs sont inhumés couchés sur le côté, dos au mur, face vers l'intérieur. Une marmite de

(23) Adm. RIFERT, 1923

(24) M. Tagne., notable de Bahouang

terre cuite indique l'emplacement de chaque tombe et sert à recevoir les offrandes sacrificielles (entrailles de bétail, huile de palme, vin de raphia, etc..).

Le fam qui occupe un terrain assez vaste n'est pas uniquement un cimetière, c'est aussi une sorte d'école où sont formés les serviteurs du chef et les cadres traditionnels de la chefferie. Le fam sert de résidence à deux dignitaires, le ɲwala'ka' sorte de premier ministre qui règne sur les vivants et le ɲwala'sisi, grand prêtre du culte des défunts qui s'occupe des crânes des mfo décédés, ancêtres du chef régnant.

Dans le fam se trouvent de nombreuses cases des serviteurs du fo et de sociétés secrètes. Peu de gens peuvent y pénétrer, l'entrée est interdite en particulier aux princes de la chefferie.

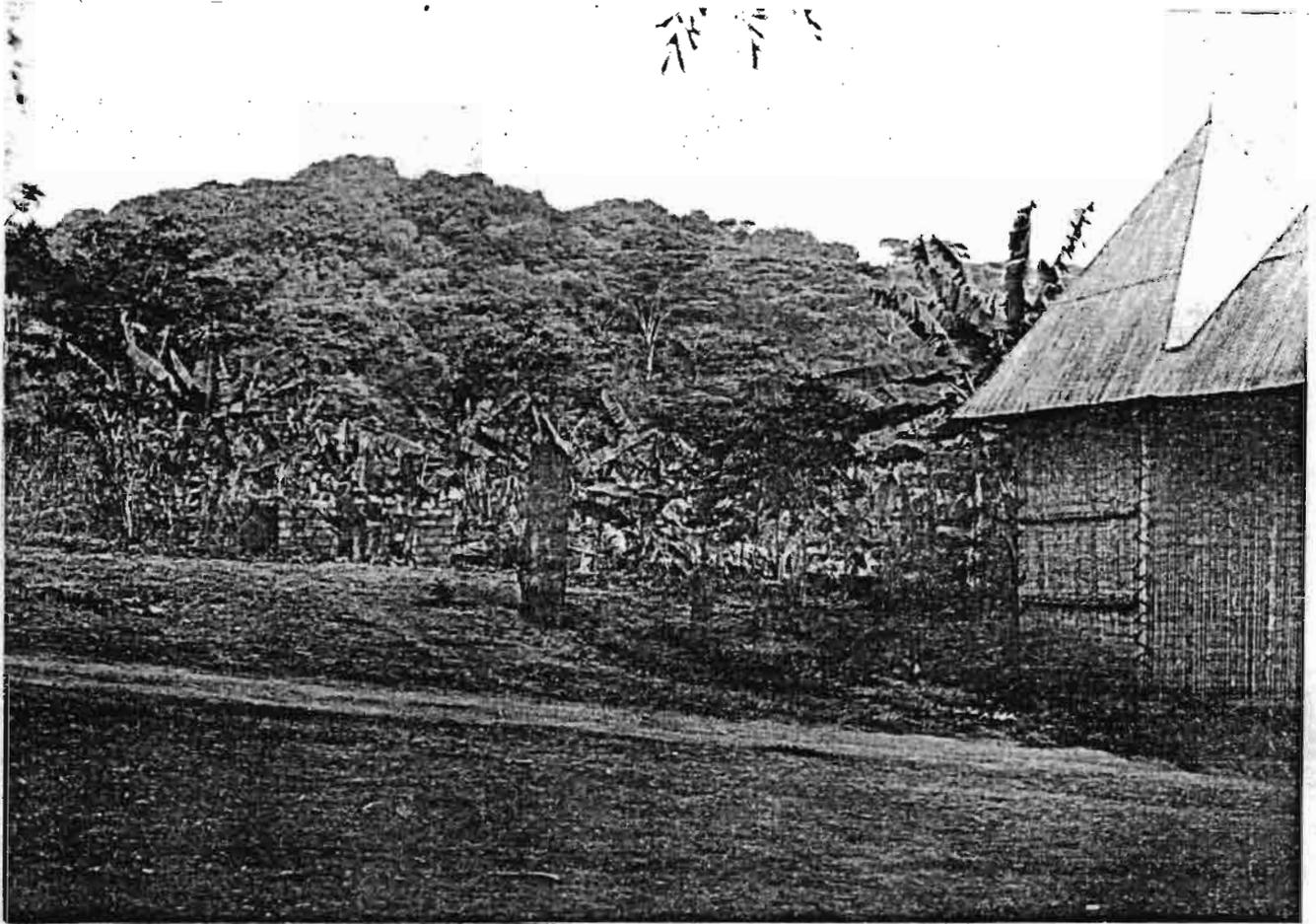
- Résidence du fo

Une large allée conduit en pente douce du marché à la résidence du fo, dans le bas-fond. Le hameau du fo est divisé traditionnellement en 3 parties :

- le domaine de la première femme, ɲkɔŋ, à gauche en sortant de chez le fo.
- le domaine de la seconde femme, jwikam, sur la droite.

Chacun des côtés de l'allée est administré par un conseil de neuf femmes. Cette bipartition est liée aux conceptions religieuses. Il y a par exemple deux lieux de culte différents pour les enfants de fo selon qu'ils sont nés dans la partie droite ou gauche de la chefferie.

- le domaine du fo lui-même occupe l'extrémité inférieure de la grande allée. Celle-ci se termine par la grande case ou chəŋbunɔdya (" la case heureuse") véritable monument, gigantesque de proportions, qui est le pivot et le centre nerveux du tša et de toute la chefferie. Les dimensions en sont toujours impressionnantes (photos 12,13,14). Dans cette cour on trouve aussi la résidence per-



ph. 9 : Bois sacré (BAMENA)

sonnelle du fo, la case des hôtes de marque, les cases des serviteurs et gardes de sécurité. La case du trésor est gardée par le kam, sorte de secrétaire chargé aussi des greniers. Le domaine du fo s'adosse au bois sacré où est censé être conservé le totem du fo et à la rivière, point d'accès direct à l'eau, ce qui est évidemment un privilège.

- les dépendances extérieures

Les cases des sociétés coutumières sont situées dans les alentours immédiats de la résidence du fo ou même, pour certaines, dans le bois sacré (photo n° 9, le bois sacré de la chefferie de Bamena) les pierres dressées représentent les ancêtres. Enfin quelques postes de garde protègent les principaux accès du tso.

c/ - Les sous-chefferies

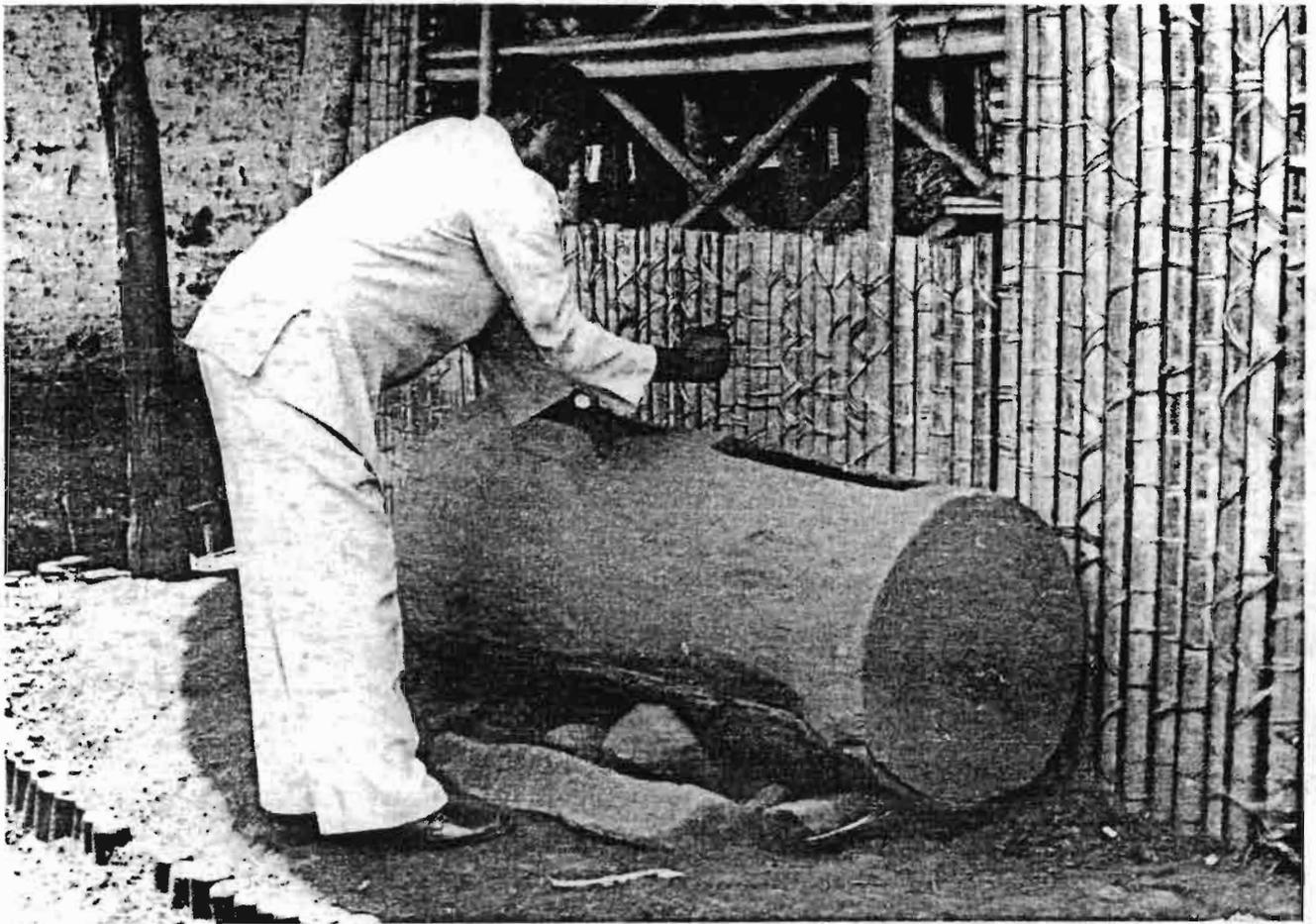
La sous-chefferie est un territoire dont le chef est un vassal foto' du chef fo. Ce sont soit d'anciennes chefferies vaincues et soumises au cours de guerres anciennes soit des chefferies qui se sont mises volontairement sous la protection d'un fo lors de troubles, soit encore des territoires mis à disposition d'un chef fugitif à condition que celui-ci se mette sous sa dépendance directe.

Le sous-chef foto' ou fonte garde certaines prérogatives administratives et une relative indépendance. La sous-chefferie bénéficie généralement d'une large autonomie interne. Elle a une organisation exactement semblable, en plus petit, à celle de la chefferie ; elle garde ses propres sociétés coutumières, certaines ont des langues particulières. Simplement, pour marquer sa soumission au fo, le sous-chef foto', lors des grandes cérémonies, doit s'asseoir sur un tronc de bananier tandis que le fo est assis sur un trône richement perlé.

d) - Quartiers et sous-quartiers

Les quartiers ont des comités administratifs placés sous l'autorité d'un "chef de quartier" qui est un notable nommé par le fo. Les chefs de quartiers n'ont pas de signes extérieurs permettant de les reconnaître comme les chefs. L'administration camerounaise moderne s'appuie largement sur eux pour

.../...



ph. 10 : Tambour à fente d'une société coutumière (BATOUFFAM)



ph. 11 : Une vue du *tza* de BANDJOUN

les impôts, l'état-civil et les affaires du parti. Les quartiers les plus étendus sont subdivisés en sous-quartiers.

2 - Une société hiérarchisée

a - le fo

° Ses pouvoirs, son autorité

Le fo qui est le maître de gun a des pouvoirs très étendus. Il est le représentant vivant des ancêtres fondateurs de la chefferie. Si on considère que le fo, pour ses gens, a un caractère divin, il n'est cependant pas un dieu. Du fondateur de la chefferie au fo régnant, l'autorité sacrée est théoriquement transmise de père en fils par le rituel de l'intronisation.

L'autorité du chef vient aussi de son pouvoir économique et de sa position sociale privilégiée. Le fo dirige la chefferie avec l'aide et en accord avec Si, l'être suprême et les génies. De nombreuses croyances populaires font des mfo des êtres exceptionnels et quelque peu magiciens. Ainsi le fo et le foto' peuvent, dit-on, se transformer à volonté en panthère, boa, éléphant buffle et redevenir homme en un instant. La panthère qui a semé la terreur dans la petite ville de Bangangté en 1983 était, dit-on, le fo de Batchingou, récemment décédé, revenu tourmenter les vivants.

"Le fon est réputé faire, en compagnie de sa femme, comme lui transformée en panthère, de longues courses de nuit dans la brousse" (25)

Le fo est aussi le maître des éléments naturels, ce pourquoi dans l'intérêt de gun et en cas de nécessité il doit intervenir auprès des génies des eaux (rivières), de la foudre, du vent et de la pluie. Ainsi une très grosse pluie suivie d'un arc-en-ciel entourant le soleil est l'annonce de la mort d'un grand fo. Ces faits ont pu être vérifiés pour la mort de Happi II, en 1981, à Bana et pour la disparition de Kamga II à Bandjoun. Quand le fo meurt, on dit que "le feu s'est éteint". On dit d'ailleurs que le fo ne meurt pas vraiment mais qu'il s'éloigne pour laisser la place à son héritier désigné.

(25) Adm. RIPERT (1923)

"Un roi ne meurt pas. Il revit, rajeuni dans son successeur. C'est ainsi que la vie ensevelit la victoire de la mort et en triomphe. Kamga II a vaincu la mort" (26)

Le fo distribue les terres, c'est le maître de la terre. Il doit cependant tenir compte de l'avis de ses notables réunis en conseil et obtenir le consentement des diverses sociétés secrètes sur lesquelles il s'appuie pour gouverner. Le rôle du fo est aussi de conserver le patrimoine territorial légué par les ancêtres, d'en assurer la perennité et éventuellement de l'accroître.

Le fo est chef de guerre et chef religieux. Il intronise les héritiers des fonte (27) et des notables, en leur conférant ainsi une partie de sa puissance.

La réforme de la chefferie traditionnelle de nos jours, a fait du fo un auxiliaire de l'administration. Les chefferies sont bien hiérarchisées en divers degrés.

Le fo s'entoure d'une foule de serviteurs et possède un imposant trésor, essentiel pour son prestige. Ce trésor, lors des troubles ou des guerres était l'enjeu de luttes acharnées, chacun s'efforçant soit de s'approprier les objets (trônes, statues d'ancêtres,alebasses perlées, etc.) soit à défaut, de les détruire, la plupart du temps par le feu.

Malgré ses pouvoirs incontestables, le fo n'est en réalité que le porte-parole officiel des organismes politiques et religieux que sont les sociétés coutumières. Toutes les décisions importantes sont prises en conseil. Notons à cet égard, que tout manquement à la coutume, toute innovation par exemple peut mettre le fo en difficulté. En réalité, il est tenu de jouer un rôle défini à l'avance et de s'y tenir exactement, sous peine de déchéance brutale.

"Il a un caractère divin tant qu'il demeure respectueux des croyances coutumières des ancêtres" (28)

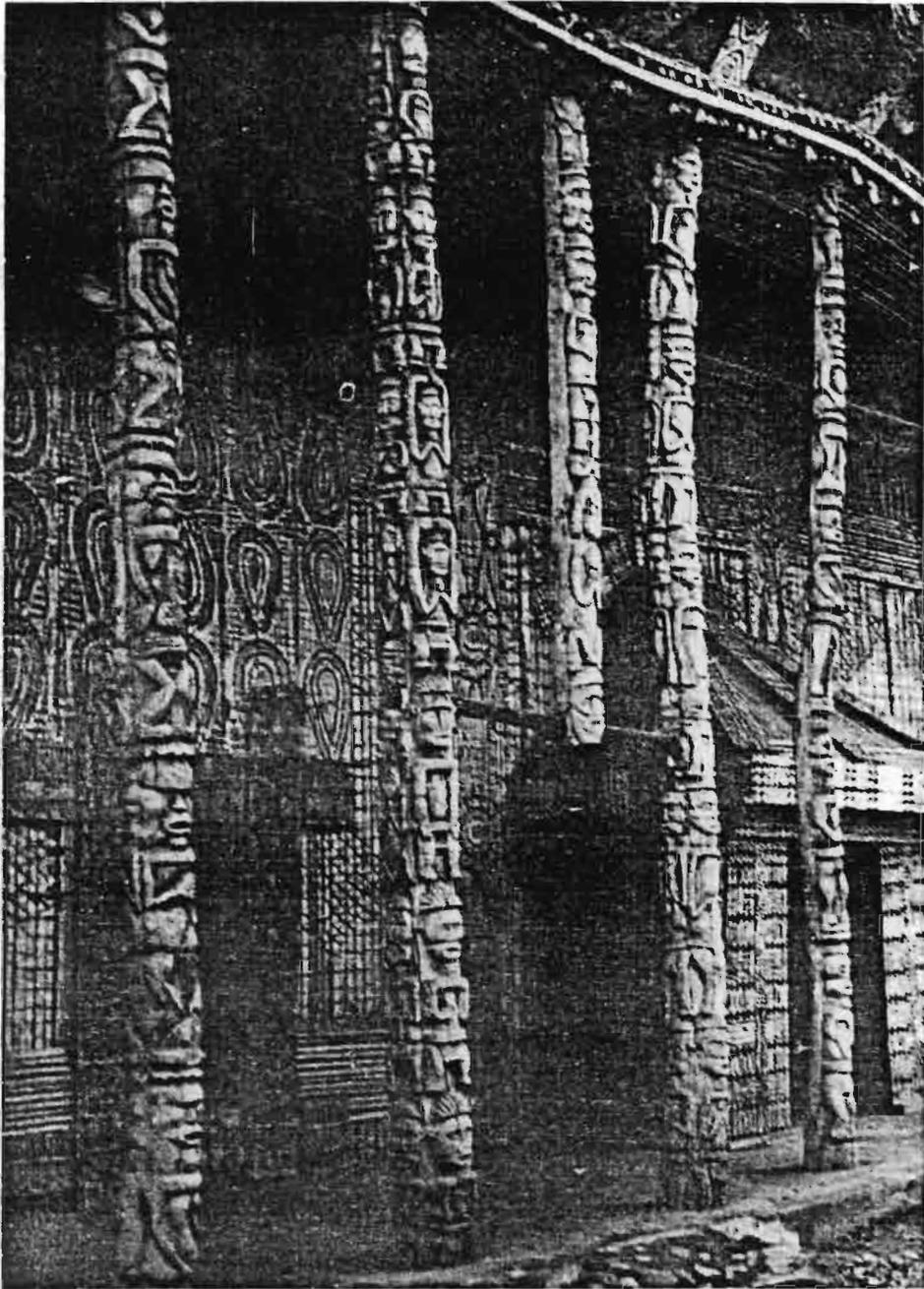
(26) Hommage à Kamga II de Bandjoun, abbé Njougla, 1975

(27) Sous-chefs.

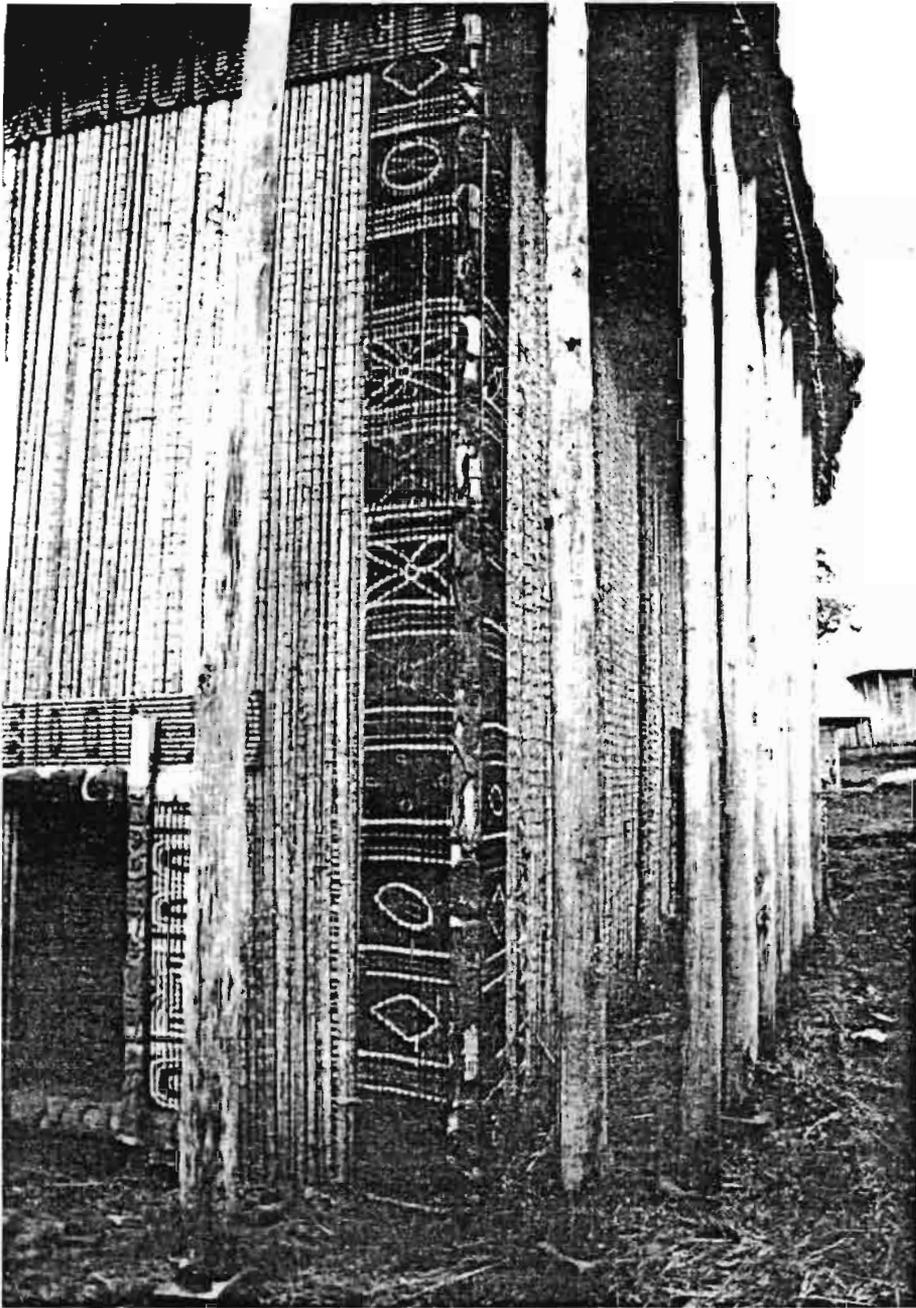
(28) Adm. RAYNAUD.



ph. 12 : La grande case de BANDJOUN



ph. 13 : La grande case de BANDJOUN (détail)



ph. 14 : La grande case de BAFOUSSAM

Le fo est enfin le symbole de la fécondité et de la prospérité du groupe. C'est pourquoi, avant d'être intronisé, il est tenu de prouver sa capacité à engendrer (il doit rendre enceinte une ou deux femmes mises à sa disposition pendant la réclusion initiatique) : c'est l'une des épreuves et pas la moins importante de la retraite au la'kam.

- Mort du fo et choix d'un successeur (photo n. °16)

Avant de mourir, le fo fait connaître à plusieurs de ses notables et serviteurs, en particulier les mkamvut, celui de ses nombreux enfants qu'il désire avoir pour successeur (29). Notables et serviteurs sont évidemment tenus au plus rigoureux secret.

Dès après la mort du fo, l'héritier successeur sera capturé au milieu des princes, en plein marché, au cours d'une cérémonie marquant le début du deuil. Ce deuil va durer neuf semaines pendant lesquelles l'héritier du trône sera enfermé. Il y a des danses funèbres et des lamentations. Les femmes et les enfants du fo défunt abandonnent leur lit et couchent alors à terre sur un tapis de feuilles sèches de bananier. Tout travail doit cesser aussi durant ces neuf semaines, en particulier le travail aux champs. Toutes les sociétés coutumières des chefferies alliées vont venir tour à tour pour danser et chanter (photo n° 40 , deuil du fo Bamougoum).

Le corps du défunt est inhumé au fam lors d'une cérémonie secrète. De nos jours, ce rite est doublé d'une célébration officielle mais l'utilisation du cercueil par exemple, devant le public, n'est qu'une mise en scène puisque le corps sera enterré dans un linceul, à mettre la terre. La tête sera aussi prélevée et conservée à part avec les reliques des ancêtres.

- Initiation et et intronisation du nouveau fo

L'héritier successeur désigné prend deux des veuves de son père pour le servir lors de sa réclusion : la jwiyə et la jwikam. Elles iront lui chercher l'eau et lui prépareront le pe (poudre d'acajou mélangée à de l'huile de palme) qui sert aux parures de deuil et d'intronisation.

(29) De nos jours, l'administration se mêle souvent de ce choix quoiqu'avec prudence.



ph. 15 : L'actuel fo BANSOA

Le nouveau fo choisit son kwipu ("celui qui tient la main du fo") qui sera le second personnage du royaume, sorte de grand chambellan, et son dafo, un autre serviteur chargé de ses commissions personnelles. Egalement un tabtta dont le rôle sera de surveiller le double animal (totem) du chef, dans le bois sacré. Un des frères du fo est également investi suop kwɔ'k lun Son petit frère (ou à défaut un des princes) est désigné comme wafo. La mère (ou à défaut une de ses soeurs) devient mafo. "reine-mère". Une autre soeur qui pendant tout le grand deuil regardera manger le nouveau fo sera məfo-tshu-chwə ("la mère du fo qui surveille la bouche").

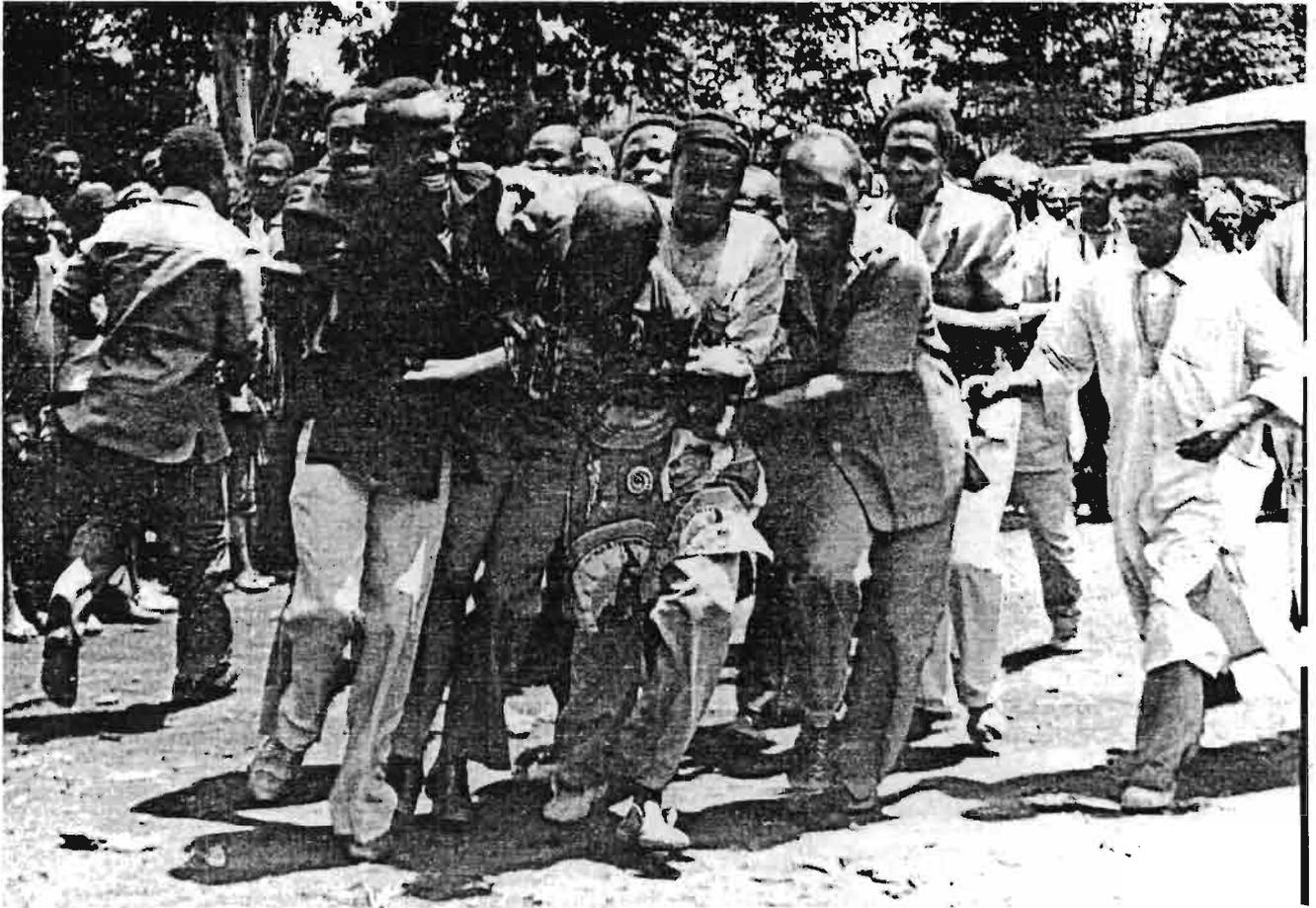
Chaque fo nouvellement désigné se constitue ainsi une sorte d'état-major personnel. Les anciens dignitaires du fo défunt n'ont plus alors qu'un rôle honorifique (les dignités acquises se transmettent de génération en génération avec les avantages qui y étaient attachés).

Toute l'équipe du fo se retire pour neuf semaines au la'kam ("le village des notables") (photo n° 17), lieu de l'initiation des nouveaux chefs.

Dans cette retraite, à l'écart de la chefferie (la résidence des chefs restant vide durant toute cette période), l'héritier va subir un enseignement traditionnel suivi mais aussi "des brimades avant de commander les gens"(1). C'est une véritable formation à son métier de chef.

Durant tout ce temps, le fo porte une espèce de voile en batik qui lui cache partiellement le visage (photo n° 17., le nouveau fo de Batchin-gou, 1983). Il doit coucher à même le sol. De plus, on l'a vu, il doit faire la preuve de ses capacités sexuelles en rendant enceinte une des femmes du la'kam. Cette obligation est quelque peu pénible dans la mesure où c'est la condition sine qua non de la réelle intronisation. Tant qu'une des femmes n'est pas déclarée enceinte, on amène au la'kam de nouvelles jeunes filles pour que le fo puisse prouver sa virilité. Si le résultat, au bout des neuf semaines, est toujours négatif, l'héritier peut être purement et simplement destitué et remplacé par un autre prince.

(1) M. Tchatchouang, fo de Bangwa.



ph. 16 : "capture" d'un héritier (BANDJOUN)



ph. 17 : Au centre de la photo, le jeune *fo* de BATCHINGOU au *la'kam*



ph. 19 : Sortie du *la'kam* (BATCHINGOU)



ph. 18 : Une phase d'initiation du fo au la'kam (BATCHINGOU)



ph. 20 : Danse marquant la sortie du *la'kam* (BATCHINGOU)

Pendant que le fo et sa suite sont au la'kam, les mkamvtt'tt envoient des serviteurs s'emparer d'un homme quelconque, sans titre et sans fortune. On traîne au tsa le pauvre hère qui n'y comprend rien. Là, on l'attache, on le frappe, on le blesse et surtout on le fait geindre. Il faut qu'il pleure car c'est lui le ntu vtt "qui ouvre les lamentations" et qui doit donner le signal du grand deuil du fo décédé. Si par extraordinaire, le ntu vtt succombe sous les coups sans avoir bien pleuré et crié, on est obligé de requérir une seconde victime. De nos jours, on capture un animal domestique pour ce rite. La dernière capture connue d'un ntu vtt remonte aux années 70 lors de la mort de Nembot. fo de Baleng. Le ntu vtt a un semblant de règne durant la retraite du vrai fo au la'kam.

Au bout des neuf semaines de retraite, le tabtta, le grand prêtre, emmène le fo en brousse, tue un bouc et enduit de son sang une pierre levée fétiche ainsi que le nouveau chef. Le fo, destiné à être membre des sociétés totémiques, subit une initiation, doit boire et consommer des "médicaments" spécifiques et participe à plusieurs rituels secrets (photo n° 9 , Batchingou, 1983).

Lorsque le fo sort du la'kam, le ntu vtt est chassé muni de quelques cadeaux. C'est alors que le nouveau chef fait son entrée officielle dans la chefferie. C'est un véritable triomphe, fêté par tous les habitants de la chefferie (photo n° 19,20 , Batchingou, 1983).

Après la sortie, le chef doit encore choisir d'autres femmes. Muni de deux lances, le chef accompagné de tous les dignitaires, se promène dans le hameau des femmes de son père et désigne deux femmes en plantant les lances devant leurs cases. Ces veuves passeront aussi neuf semaines avec le chef. La coutume exige qu'une au moins de ces femmes devienne grosse durant cette période.

Enfin la sortie définitive du la'kam a lieu. Publiquement intronisé, le chef peut entrer dans sa résidence officielle. L'enclos du la'kam sera détruit aussitôt.

.../...



ph. 21 : Danse des *məfo* (reines) de BANDJOUN lors des funérailles
du *fo* BAMOUGOUM en 1981



ph. 22 : Le *ɲwa'laka'* (BATOUFFAM)

b/ mkamvtt'tt (photo n° 25 , sièges des mkamvtt'tt à Bandjoun)

Le mkamvtt'tt est le conseil des neuf notables, organe politique et religieux suprême de la chefferie, composé du fo et des descendants de huit des compagnons du fondateur de la chefferie. Ce conseil, parfois élargi à des notables plus nombreux, a des pouvoirs très étendus qui équilibrent ceux, personnels, du fo lui-même (30)

c) le ηwala'ka' (photo n° 22)

Le terme ηwala' désigne les principaux collaborateurs du chef.

Il y a le ηwala'sisi ou grand ministre du culte, le ηwala'tè ou ηwala'kam, ministre des affaires intérieures de la chefferie et gardien du trésor et le ηwala'ka', bras droit et principal serviteur du chef, son adjoint puisque c'est lui qui gouverne en son absence.

Le ηwala'ka' représente le fo dans toutes les manifestations publiques où il ne peut pas paraître. C'est le chef de guerre et c'est lui qui dirige l'armée sur le terrain en cas de troubles. C'est aussi un juge coutumier qui remplace très souvent le fo.

Ce pouvoir important engendre parfois des conflits : c'est le ηwala'ka' de Badrefam qui se retira dans une des extrémité de la chefferie et fit secession pour créer Batoufam, par exemple. Le fo doit donc faire très attention avec ce puissant personnage.

Il peut être aidé d'un adjoint, comme à Bapi. Compte tenu de l'étendue de ses pouvoirs le ηwala'ka' pouvait facilement nuire au pouvoir central du fo, c'est pourquoi la coutume limite la durée de cette fonction à 9 ans au maximum (de 3 à 9 années selon les chefferies). Lorsqu'il quitte ses fonctions, le ηwala'ka' est installé dans un bon endroit de la chefferie, on lui donne des terres à cultiver et des princesses pour femmes. D'ailleurs,

(30) Le conseil des ηwala' est une sorte de cour suprême composée de 7 dignitaires dont la fonction est héréditaire. Le but de ce conseil est de veiller au respect des institutions et des coutumes: " Les 7 notables sont en relation avec les forces invisibles qui veillent à la survie des chefferies", Kaye Moïse, notable Bamougong (Bambouto) et président du groupe des danses traditionnelles dans l'arrondissement Batcham. Le rôle du conseil des 7 est particulièrement important dans les chefferies du nord (Bambouto, Menoua).

par l'intermédiaire des sociétés du fam dont il fait évidemment partie, il continue à influencer plus ou moins sur le gouvernement de la chefferie.

Le ɲwala'ka', au départ, peut être choisi parmi les gens de sang princier mais aussi de rang ordinaire ou même servile, la fonction l'annoblissant. Il subit une dure initiation au fam. Le père du ɲwala'ka' choisi est respecté et même vénéré, comme origine de la chance de son fils.

d) məfo (photo n° 21)

La məfo ou reine mère est soit la mère véritable du chef soit, si elle est déjà décédée, une de ses soeurs. Son intronisation solennelle s'accompagne d'une grande cérémonie. La məfo est l'objet d'un grand respect dans la chefferie, elle a même une relative autorité que le fo ne peut jamais combattre de front. Le fo ne contredit jamais la məfo.

Il faut distinguer la məfo titulaire, mère du fo, de la məfo honoraire appelée msuop məfo. Cette dernière est de droit la fille aînée du fo ou tukam. IL peut y en avoir plusieurs, les autres sont des princesses ou des personnes ayant rendu un grand service au chef.

Titulaires ou honoraires, les məfo ont les mêmes privilèges et sont auréolées du même prestige.

La məfo fait partie des sociétés coutumières, des femmes bien sûr, mais aussi parfois des hommes. Elle a toutes les prérogatives d'un chef de famille. Elle possède son domaine propre et peut librement l'agrandir par héritage, don ou achat.

Elle ne peut pas être demandée en mariage : c'est elle qui choisit un mari. Elle peut d'ailleurs le répudier en cas de conflit. La məfo a aussi droit à l'adultère, quoique discrètement, le mari ne peut rien dire.

Le mari peut être polygame mais toutes les autres épouses sont les "épouses" de la reine ainsi que les enfants. En revanche, la məfo peut poursuivre son mari pour adultère et le répudier.

.../...

La məfo enfin a préséance sur les notables de la chefferie. Son décès donne lieu aux mêmes rituels que pour la mort d'un fo.

On voit ainsi que les məfo sont des personnages très importants auprès du chef.

e) Autres dignitaires et serviteurs

Les wabo ou wamba sont ceux qui ont fait preuve d'un dévouement remarquable à l'égard de la chefferie et du fo.

Le titre de mukam pouvait être décerné aux esclaves affranchis exilés et étrangers ayant rendu service au chef.

Redoutables guerriers, les wabo étaient les défenseurs inconditionnels du chef (photo n° 5) C'étaient tous des officiers pourvus de commandements, tant à la guerre que dans le civil (quartiers et sous quartiers). Ils ont le droit de pénétrer dans le cimetière royal, le fam. Réputés grands magiciens, leurs totems sont le buffle et les animaux aquatiques. Les wabo sont repartis en deux groupes hiérarchisés, les wabo ayant le droit au bracelet de cuivre et les autres. Les premiers sont dignitaires de la société nyələŋ, confrérie gardienne des instruments de musique sacrés (les tambours surtout). Elle participe aussi au rituel du ke (la magie) tous les deux ans. Pour avoir cet honneur, on dit que les wabo doivent livrer en sacrifice aux sorciers neuf personnes qui leur sont chères.

Le fo est entouré d'un nombre considérable de serviteurs tshofo. Ces derniers sont recrutés à un âge très tendre, en accord avec leurs pères qui veulent ainsi plaire au fo. En cas de pénurie, des rafles sont effectuées à travers la chefferie pour augmenter, manu militari, les effectifs.

Il y a deux catégories de serviteurs, ceux qui sont en service dans la résidence même du fo, les tshofochə et ceux qui restent en formation au fam, les ngtə (les étrangers). Ceux-là deviennent des fonctionnaires de la chefferie. Il existe une hiérarchie rigide au sein de ces deux groupes (cf. plus bas, la liste des titres de la chefferie).

.../...

3) Les titres

De nos jours encore, beaucoup des gens (paysans enrichis, fonctionnaires, commerçants, intellectuels, etc.) se battent pour obtenir des titres traditionnels.

Comme ces titres donnent lieu à contribution en argent, ceux-ci sont une source de revenu très importante pour les mfo. Cette distribution des titres, parfois un peu inflationniste, est fermement condamnée par certains qui trouvent cette tendance dangereuse pour l'évolution et l'équilibre du système politique traditionnel. Certains grands titres échappent cependant à ces transactions.

Si certains titres sont spécifiques à des chefferies, d'autres sont communs à tous les guŋ sous des appellations variées. Nos informations ici proviennent de Bandjoun et des chefferies voisines.

1) Titres réservés aux gens de sang royal

fo : roi

kwipu : littéralement, "celui qui tient les mains du fo", c'est le second personnage du royaume.

məfo : reine mère

msuɔp məfo : reine honoraire

sà məfo : fille héritière de la reine

məfo tukam : première fille du fo

məfo tshu shwəŋ : soeur du fo l'ayant accompagné à la retraite dite la'kam

wafo kwɔ'kəluŋ : cadet du fo investi comme son frère lors de son intronisation.

suɔp kwɔ'kəluŋ : frère du chef

sefo : prince respectueux;

tajwigttə : prince, père des étrangers.

.../...

b)- Titres que peuvent obtenir les serviteurs du fo

tshofochə : serviteurs qui n'entrent pas au fam (cimetière royal).

tadyə : le plus grand titre

zttidyə : héritier

tabttə : littéralement "père des fous". C'est un grand serviteur qui participe à l'initiation du fo au la'kam. Ce magicien doit surveiller le totem du chef en brousse.

dəfojyə : serviteur ayant eu une rude formation au fam (cimetière royal). C'est un grand dignitaire de la société religieuse jyə.

dəfo jwikam : un des membres de droit de la société religieuse jyə est la deuxième femme du fo, appelée jwikam. A la mort de cette dernière son successeur dans le jyə est un membre de sa famille maternelle qu'on appelle dəfo jwikam.

Tshofo : ayant fait l'école du fam, serviteur.

ŋwala'ka' : sorte de premier ministre ou ŋwala' "d'en haut". C'est le véritable adjoint du fo.

ŋwala'sisi : ŋwala' "d'en bas" est le grand prêtre

kəm : ministre de l'intérieur, gardien du trésor

tajyə : responsable d'une des sept divisions de BANDJOUN qui commande des chefs de quartiers et des chefs vassaux.

sado' ou sa (en abrégé) titre le plus élevé de celui qui sort du fam selon ses mérites et les services rendus ; il obtient divers grades (1).

.../...

sa fogs : serviteur ami du fo de BANGANGTE
sa fokam : serviteur ami du fo de BAHAM
sa fotso : serviteur ami du fo de BANDJOUN
sa fosuo : serviteur ami du fo de BANSOA
sa wato : grand serviteur héros de guerre, sorte
maréchal
sa fokɔ : serviteur ami du fo de BANSOA
sa fodyən : serviteur ami du fo de BANDENG

c)- Titres spécifiques

foto' : chef vassal
nkamvt'tt : membre titulaire du conseil des neuf
notables.
wabɔ : hommes-buffles, grands dignitaires du
royaume et membres des sociétés totémiques ;
ils entrent au fam. Ce titre était surtout
décerné aux étrangers servant le fo et
provenant des exilés et esclaves affranchis.
talom : forgerons.
supp : titre le plus élevé que reçoit le grand maître
d'une confrérie.

*
* *

Section III - LA RELIGION (photo n°23)

"Les croyances religieuses sont intimement liées au terroir et aux ancêtres qui l'ont aménagé. Il existe par conséquent de nombreuses divinités considérés comme des dieux lares protecteurs de certains lieux de la chefferie toute entière ou de chacune des sociétés coutumières"(31)

Les Bamiléké croient à l'existence de l'être suprême. Si ce dernier est le créateur du monde, omniprésent et dépassant tous les dieux et génies. Son nom ne doit jamais être prononcé en vain. Lorsque le christianisme fut introduit dans le pays Si fut assimilé à Yahvé. Ainsi pour les Bamiléké chrétiens, Yahvé et Si représentent une seule et même personne. Les idées émises sur la religion africaine par le R.P. E. MVENG corres-

(31) "Cameroun : arts et cultures des peuples ^{de l'Ouest} . Catalogue du Musée d'Ethnographie , Genève, 1980, p. 27. (C. SAVARY)

pondent parfaitement à la religion bamiléké. L'homme est ainsi au centre d'un triangle dont le sommet est occupé par l'Être suprême, la base d'un côté par les dieux, de l'autre par les ancêtres. Par leur intermédiaire, l'homme s'adresse à l'Être suprême à l'aide des prières et des sacrifices (32). Ceux qui agissent directement sur les gens sont les multitudes de dieux et de génies. Par exemple, en 1976 lors de l'aménagement du tronçon routier Douala-Kekem, une société italienne dynamita un gros rocher vers Melong; un bruit circula alors selon lequel le fils aîné du "roi" des dieux de Melong avait été tué et que son "père" s'apprêtait à une terrible vengeance. Ni les hommes de l'église chrétienne, ni les forces de l'ordre ne purent calmer les foules du haut-plateau bamiléké, des centres urbains du Littoral à commencer par Douala et plus tard Yaoundé. Pour éviter la terrible vengeance du dieu, tous utilisèrent le remède miracle : accrocher un rameau du pfɛ̀əkəŋ ou "arbre de paix" sur la porte dans l'Ouest et le Littoral, porter un fil noir au poignet dans le Centre-Sud. Cette peur était donc renforcée, voire animée par les croyances populaires que les plus incrédules ne mirent pas en doute. Les Bamiléké admettent qu'il y a un dieu Siguy, protecteur de la chefferie (par exemple Fovu, le dieu des Baham habite une colline pleine de rochers).

Notons que les Bamiléké croient à l'action des morts, en particulier les ancêtres, sur les vivants. Le culte des morts est la base de la religion traditionnelle. Tous les rites qui le constituent sont imprégnés de cette crainte mystérieuse qu'apporte avec elle la mort et, semblent inspirés par la peur et le souci, non pas de secourir, mais de désarmer la vengeance des défunts ; on doit leur offrir des sacrifices en cas de maladies ou d'insuccès. La crainte des sévices que peuvent exercer les morts est si sérieuse que la pire vengeance contre un ennemi personnel chez les Bamiléké est de se donner la mort, surtout de se pendre devant la case de son ennemi : c'est alors le commencement de l'implacable vengeance que le défunt assouvirait grâce à la puissance des esprits. Le crâne du défunt est religieusement conservé et reçoit des offrandes. Certains morts (ancêtres)

(32) MVENG (E.). - L'art d'Afrique Noire. - Rome, Paris, 1964, P. 11



ph. 23 : Un lieu de culte (BANSOA)

peuvent habiter des endroits particuliers (grottes, bois) :
ce seront des lieux de culte. On peut ^{dire} dire que le culte des
ancêtres est encore florissant chez les Bamiléké, chrétiens
ou non.

*
* *
*



ph. 24 : Un maître de la pluie : Fotche (BANSOA)

CONCLUSION

=====

L'esquisse que nous avons tracée du milieu bamiléké permettra de mieux comprendre ce que sont les sociétés secrètes dont le fonctionnement est intimement lié à la culture et à la religion.

Tant que les conceptions religieuses que nous avons entrevues subsisteront, la chefferie traditionnelle aura sa raison d'être, même dans un monde modernisé.

Le fo qui est le pivot du gun, la chefferie, exerce son autorité et son influence par l'intermédiaire des sociétés coutumières. C'est aussi dans ces associations que l'individu trouve sa vraie place sociale. les sociétés secrètes constituent donc vraiment toute l'architecture de l'édifice social et ^{fontent} un des aspects fondamentaux de la culture de cette région du Cameroun.

Voyons donc maintenant ce que sont ces associations dites secrètes pour tenter de mieux appréhender leur organisation et leur fonctionnement, à défaut du message essentiel qu'elles réservent jalousement à leurs membres.

o

o

o

" Un Tady majo (Bandjoun)

C'est une photo de l'actuel fo de Bandjoun prise en 1981
trois ans avant son accession au trône".

Deuxième Partie

Les Sociétés Secrètes : les mkəm

Chapitre I - Généralités

Les associations coutumières ou sociétés secrètes sont dénommées mkəm. Elles constituent les rouages religieux, politiques, économiques et culturels sur lesquels s'appuie le fo pour se tenir informé des besoins et de tous les problèmes de ses sujets. Elles sont une tribune qui permet à l'inverse aux individus de s'exprimer et d'être partie prenante des affaires de la chefferie. Le fo en tire en outre de nombreux avantages matériels.

Les mkəm, par l'intermédiaire de leurs dignitaires ne sont pas seulement préoccupées des fonctions et des besoins de la communauté mais aussi et jusqu'aux plus élémentaires, de chacun de ses membres.

Cette solidarité mais aussi cette discipline rigoureuse, sont si fortes qu'un individu ne peut exister socialement sans appartenir à l'une ou plusieurs de ces sociétés.

A l'extérieur, les Bamiléké éloignés de leur région d'origine, étudiants ou fonctionnaires, commerçants ou planteurs, se réunissent spontanément en "associations" dont le fo est le parrain. Ces groupes sans véritable base traditionnelle sont différents des mkəm, ils en sont finalement les ersatz. En bref, les sociétés secrètes contribuent à résoudre les problèmes de la survie non seulement de l'état-nation qu'est la chefferie mais aussi de tous ses membres individuels. Quelles que soient la grande variété des sociétés d'une chefferie à une autre (puisque le fo en accédant au trône et dans des conditions précises, peut créer une confrérie nouvelle) et leurs différentes fonctions, toutes concourent au même but, la grandeur de la chefferie. Sans elles, on ne parlerait plus de ces états-nations. A noter que seules certaines d'entre elles sont authentiquement secrètes.

.../...

L'individu et donc le groupe, cherchent à accroître leur puissance en s'alliant aux animaux, aux forces de la nature et au cosmos. C'est le totémisme qu'on rencontre un peu partout dans l'Ouest. Les membres de ces sociétés totémiques sont les dignitaires les plus prestigieux de la chefferie.

Le calendrier est aussi lié aux mkom dans la mesure où chaque jour de la semaine correspond à la réunion d'une ou plusieurs sociétés⁽³³⁾. Au jour dit, le tambour d'appel résonne pour appeler les membres du groupe à se réunir dans la case de réunion du tsa. Ces cases sont généralement ornées de poteaux, linteaux, statues, panneaux dont l'étrange symbolisme des motifs doit rester obscur aux profanes qui y voient toujours des expressions maléfiques. Les membres arrivent, souvent dissimulés sous des cagoules ou des masques de bois, destinés à les protéger du sacré. A côté des grandes confréries, existent de nombreuses sociétés de quartiers ou de chefferies vassales, noyaux d'anciens peuplements, qu'il ne faut pas négliger.

A titre d'exemple, nous présenterons ici les sociétés de la chefferie de Bandjoun, une des plus importantes chefferies bamiléké. A la suite, les principales mkom qu'on rencontre partout en pays bamiléké, seront décrites.

(33) la semaine bamiléké a huit jours : elle obéit soit à un calendrier lunaire pour certains soit à la vie agricole et sociale pour d'autres. Chaque jour a sa signification profonde et des activités particulières lui sont réservées. D'après les informations recueillies :

- dza dza est le jour férié dans toutes les chefferies bamiléké. "C'est un jour sacré, les chefs s'enferment et ne reçoivent personne" (Pokam, chef Baloum). C'est le jour de l'important marché de Bandjoun et celui de tsa (Bazou).

- tamza signifie littéralement "avance-toi". Selon une légende, les grands notables de Bafoussam ayant appris tardivement la mort subite de leur chef, s'étaient dit, qu'il s'était avancé au royaume de leurs ancêtres. Le jour fut appelé tamza (avance-toi), car tôt ou tard disait-on, tout le monde devait rejoindre le chef disparu.

- sesu littéralement signifie "compter les hoes". C'est le jour de l'important marché de cette chefferie. Ce serait aussi le jour de la réunion des sorciers maléfiques. A Bandjoun, c'est l'unique jour de la semaine réservé au travail de la forge.

.../...

- gostə littéralement signifie "aller à Bansoa". C'est le jour de l'important marché de cette chefferie. Ce serait aussi le jour de la réunion des sorciers maléfiques. A Bandjoun, c'est l'unique jour de la semaine réservé au travail de la forge.

- dzəmtə c'est le jour du marché de Bandjoun

- tamqə jour de la réunion de la société des serviteurs du fo. C'est le jour par excellence des travaux agricoles.

- tyəpfo littéralement signifie jour de l'incision ou du tatouage. C'était le jour réservé aux tatouages des femmes. C'est aussi le jour du grand marché de Bafoussam.

- chiəku' est le jour de l'important marché de Kamna à la limite de Bangwa et de Batouffam.

Chapitre II : Les Sociétés Coutumières de Bandjoun

Section I : Calendrier des réunions

Comme nous l'avons vu, la semaine bamiléké a huit jours. le tableau ci-dessous indique les jours de réunion des sociétés coutumières de Bandjoun.

Jours	Sociétés		
<u>dza dza (congé)</u>	Kamkwə	J ya	Kəmjya
<u>tamza</u>	Nyələn	Məbanya	Msoṗ Kom Kənzudyəchə
<u>sentə</u>	Majən	Mekesestə	
<u>gostə</u>	Kwəntən	Jya	Dzunyalən
<u>dzəmtə</u>	Pangwəṗ	Bəjya	Mekedzəmtə
<u>təm go</u>	Meketamgo	Məkəm	
<u>tyəṗfo</u>	Kəmjya	Mwəla'	Kəmkwəvə
<u>chyəku'</u>	Kwə'si	Tyəṗṗə	Kom

Les jours les plus importants sont dza dza "le jour de l'interdit" (tyəjə) ou du repos, gostə et tyəṗfo car ce sont les jours de réunion des confréries jya et kəmjya. A signaler en outre, à Bandjoun, trois retoutables sociétés de quartiers, importantes dans le fonctionnement de la chefferie : Mapfəl, Kungan du quartier Jyomghəwə, le Jya du quartier Toposun et enfin yalən du quartier Ndənbəm.

Section II - Présentation des sociétés coutumières de Bandjoun

A Bandjoun (Ləḍjo), on trouve trois catégories de sociétés coutumières ; celles des serviteurs du fo, celles des princes et celles des hommes libres. Certaines sont réservées aux personnes qui ont accès au fam., le cimetière royal, et qui participent au culte des ancêtres de la chefferie, Tyəṗṗə, Pangwəṗ, Kəmjya par exemple.

1- Kamkwə

Société guerrière fondée en 1925 lors de la guerre civile de Bandjoun, par les partisans de Kamga II qui luttèrent contre son rival le prince Bopda. Les membres portent une cagoule noire. Leur devise est d'attendre l'ennemi sur place et de mourir. Aujourd'hui encore la case rituelle du Kamkwə avec son tambour d'appel subsiste sur la place du marché de Bandjoun.

2 - Jyə

C'est une des confréries les plus redoutables et mystérieuses de Bandjoun. Elle est très active, en particulier pendant le temps du KE, c'est à dire la période de l'alliance du sang et de la magie. Son rôle avoué principal est de réguler les pluies et de faciliter la fécondité de la terre et des femmes. Par des pratiques magiques, elle combat les fléaux, les maladies (variole ou rougeole par exemple), le passage des sauterelles, la sécheresse, etc. Elle est aussi au centre d'un culte agraire. La section la plus redoutée est celle de Toposun, noyau d'un ancien peuplement de Bandjoun.

3/ Mkamv#'#

Mkamv#'#, c'est le conseil des 9 notables, organe consultatif dont le rôle religieux et politique est essentiel à la bonne gestion de la chefferie. Il est constitué par les descendants des neufs compagnons du fondateur de Bandjoun qui restent, générations après générations, titulaires de cette charge. Les neufs notables sont assistés par 21 autres personnalités importantes dont les reines (mafo), qui restent malgré leurs privilèges, de simples observateurs n'ayant pas voix dans les débats. C'est le Mkamv#'# qui désigne le successeur du fo défunt. C'est lui aussi qui décide de la guerre et de la paix, de la justice coutumière et de maints rituels religieux et magiques nécessaires à la survie de la chefferie. Le conseil enfin, contrôle toutes les autres sociétés secrètes.

.../...



ph. 25 : Membre du conseil des neuf notables titulaires assis sur un des neuf sièges.

4 - Məbanya

Société constituée par les descendants des kwipu et des ɲwala' en poste à Bandjoun (chef, administratif, et chef, des cultes).

5 - Nyalaŋ

C'est une confrérie de princes : certains wabɔ, notables de quartiers ^{auraient} donné en sorcellerie au moins sept personnes de leurs proches comme droit d'entrée. Leur tenue est ^{une} houppelande jaune et marron, surmontée par une haute touffe de plumes d'oiseaux. C'est la société Nyalaŋ qui garde les instruments sacrés indispensables à la survie de la chefferie. Elle joue aussi un rôle important lors des réunions du KE (la magie) où elle inaugure et conclut les danses.

6 - Mwala'

Ancienne société qui d'après la tradition aurait été fondée par le premier fo de Bandjoun. C'est une confrérie de princes, une étape dans la hiérarchie des dignitaires de la chefferie. Les princes doivent être məkəm puis mwala' avant d'accéder au Nyalaŋ. Quelques privilégiés sont encore membre du Mwala' de nos jours. Les sociétaires, une fois l'an, vont au marché et boivent rituellement du vin de palme (cérémonie analogue à celle du yalaŋ lors de l'ouverture du kɛ). Ils sont accompagnés d'une femme qui est leur reine, c'est la mafo mətsotio (titre héréditaire de mère en fille). Cette société participe aussi aux rituels de régulation de la pluie. Elle danse enfin le tso.

7 - Kwentəŋ

Le Kwentəŋ regroupe principalement les princes mais aussi les tshofo qui sont très actifs dans la redoutable association des bourreaux ou fəfə. C'est une sorte de milice qui a pour rôle de lutter contre le banditisme, l'adultère et tous les fléaux et désordres sociaux.

8/ Məpfəli

Société religieuse et mystique qui conserve encore aujourd'hui son mystère. Leurs masques sont appelés tsəməpfəli. La section la plus active à Bandjoun est celle du notable Tachəm.

9/ Msop

C'est la confrérie la plus nombreuse de Bandjoun. Elle est ouverte à toutes les couches sociales. Son état-major, cependant, est constitué par les membres de la famille royale essentiellement les héritiers des taɲwala' (pères des ɲwala'). Les membres les plus influents exhibent le masque dit "batcham", encore appelé tsəməbu ou tsəkom.

10/ Tyəgɔpə

Un tshopo, après son apprentissage au fam, le cimetière royal, franchit son premier grade en entrant dans la confrérie Tyəgɔpə. Son second échelon sera la société Kəmjə ou Kwə'si et l'apogée, la société Kəmatshwə'.

Le Tyəgɔpə est donc une société du fam et intervient lors des funérailles des mfo. Les membres les plus gradés sont de dangereux sorciers. Le masque de Tyəgɔpə est une cagoule de tissu rouge ornée de cornes et/ou de grosses coquilles d'escargot , de dents de crocodile et décorée de cauris.

Cette confrérie est également une sorte de milice chargée d'exécuter les sentences coutumières mais en fait très redoutée par ses exactions brutales. Des masques janus en bois sont aussi utilisés.

11/ Kom

C'est une des plus importantes sociétés du fam. Elle est constituée de ceux qui ont subi avec succès et bravoure l'initiation du fam et qui ont reçu des titres tels que sa'do kəm et ɲwala'. Ce sont essentiellement des guerriers, membres des sociétés totémiques. Leurs maisons étaient autrefois décorées des têtes coupées des ennemis vaincus à la guerre, lors des campagnes militaires.

12/ Kəmjya (34)

L'une des sociétés les plus redoutables de Bandjoun, qui siège au fam. C'est une confrérie religieuse, gardienne des coutumes.

13/ Məke

C'est une société des hommes-serpents, constituée exclusivement par les tshofo qui n'ont pas droit d'entrer au fam. Ses membres sont initiés au ke (lāmagie). On distingue trois sections, aux jours de réunion différents :

- le məke dzənto : les miliciens, agents de sécurité ;
- le məketango : les inspecteurs des routes et chemins ;
- le məkəsəsə : ceux qui supervisent les autres

Ce sont des miliciens ou policiers, exécuteurs des basses oeuvres de la justice coutumière. Cette société a eu des démêlés avec la société des magiciens Kungay à cause de problèmes de protocole. Le Kungay de Jyamghə, si redoutable à Bandjoun, n'a plus participé aux cérémonies rituelles sur la place de marché depuis cet incident et on attend actuellement le dénouement de l'affaire. Le məkəsəsə apparaît lors de certaines fêtes funéraires et accomplit un rite étrange. Tous les membres portent des jupettes en tissu de batik (ndop), le torse nu tacheté de cendre et d'argile blanche, le front fardé de rouge. Tous en demi-cercle font neuf fois l'aller et retour jusqu'à un endroit précis du marché.

La signification de ce rite ^{TOWO} est restée méconnue.

14/ Pagwəp

C'est une société du fam constituée surtout de ɲwala' en poste et d'héritiers de ɲwala' anciens. Les sociétaires portent des peaux de panthère sur le dos lors de la danse tso. Le Pagwəp a essentiellement un rôle administratif dans la chefferie. Certains membres sont chargés de l'administration des biens matériels du chef régnant et de la conduite des travaux collectifs du groupement.

(34) De plus amples informations seront donnés plus loin à propos de l'étude générale des grandes sociétés initiatiques bamiléké, communes à toutes les chefferies (cf. p.).

15/ Bɛjə

Société apparemment licite mais qui, d'après certaines informations, est maléfique. Le Bɛjə utiliserait la magie noire ou famla'. Ses membres doivent livrer en sacrifice au moins sept personnes de leur famille propre pour atteindre les grades élevés. Leur habillement comprend une cagoule surmontée d'un masque de forme ronde, le tsəkom, qui ressemble à un oeuf coupé en deux, fait de fibres de raphia tissées, recouvert d'un tissu et de cauris. D'autres tsəkom sont des masques de type dit "batcham". Cette société participe aux cérémonies magiques et à la danse lors du kɛ (la magie), période des initiations et des rites agraires. Les membres dansent revêtus d'amples gandouras à décor cousu ou brodé, de symbolique cosmique, le tsə tsho'. Leur danse soulève toujours dans la foule des assistants désapprobation et horreur, du fait de leur accointance avec les rituels magiques.

16/ Məkəm

Les membres de cette société portent le tsə tsho' comme ceux du Bɛjə et danse le tso. Les plus gradés portent des tenues comparables à celle des ɲwala'. C'est une confrérie très ancienne, au départ réservée aux princes de lignée royale mais aujourd'hui ouverte à tous. Le Məkəm des princes se réunit surtout à propos du mariage des filles du fo. Le chef doit à cette occasion offrir un banquet à la confrérie.

17/ Kəmɔsɛstə

C'est une sorte de Majoy (ensemble de guerriers, joy) une milice du chef. Cette troupe, sélectionnée, est directement commandée par le fo et constitue l'ossature principale de l'armée de la chefferie. Cet "état-major" sera complété par des groupes commandés par des chefs subalternes et chefs de quartiers. Les membres de cette société défile sur la place du marché, vêtus d'une cagoule noire. Ils font une démonstration, un défilé, chaque année sur la place du marché et procèdent

.../...

à des tirs de fusil et de pistolet, tous plus ou moins traditionnels (fusils à pierre).

18/ Majon

C'est une confrérie de guerriers (jon) constituée par toute une classe d'âge, des jeunes mâles adultes. Les sous-officiers de cette milice ont pour rôle d'encadrer et d'entraîner à la guerre les jeunes hommes de la chefferie. Ce sont les tadya majon. Ce groupe s'applique aussi à des travaux d'intérêt commun (surtout de nos jours), construction de case, ponts, routes, défrichage, etc. Ils sont aussi chargés de la collecte des taxes et ont un rôle d'assistance mutuelle. Chaque quartier à sa section de Majon avec des chants particuliers.

Le Majon sɛsɛtə ou kəmsɛsɛtə est le Majon particulier du quartier du fo et fait donc partie de l'armée royale. Le lali est un sous-groupe, surtout actif en temps de guerre (photo n° 46).

19/ Ku'ŋ gaŋ

C'est une société dont le fo et sa première femme font automatiquement partie. C'est un groupe religieux et magique venu de Bapa (dəm) et introduit à Bandjoun par une femme. L'accession en est limitée à certaines familles. Les deux dignitaires actuels en sont Tatuené et Makuiguem.

20/ Jya et Nyələn

Enfin, ils existent deux groupements, le Jya de Toposuŋ et le Nyələn des Ndəŋ bəm, très importants dans les rituels de la chefferie, mais dont le rôle exact reste obscur.



ph. 26 : Membres du *Ku'ygay* (BATHÉ)



ph. 27 : Membre du *Ku'ngay* (BAPA)

Chapitre III - Les sociétés communes à toutes les chefferies

Section I.: La société Jya

Un proverbe de Bandjoun indique que "seul l'innocent qui entre dans le cercle du Jya, en dehors de ses membres, en sort vivant".

Le Jya est parmi les sociétés bamiléké, l'un des plus importantes et redoutables. Elle reste encore très fermée et mystérieuse. C'est une société religieuse qui s'adonne cependant à la magie dans l'intérêt de la communauté. Jya signifie littéralement "interdit". La cagoule portée par ses membres est noire. Les tenues sont différentes selon les rites pratiqués.

1/ Organisation et rôle

A chaque début de règne, le nouveau fo et son tabtta, mais aussi sa seconde femme jwikam, un de ses serviteurs tsho'fo devenu dafo jya après son initiation au fam, le cimetière royal, entrent au Jya. Les dignités du Jya étant héréditaires, les nouveaux venus y rencontrent les héritiers des tabtta, jwikam et dafo jya des règnes précédents. L'ensemble des membres du Jya rappelle donc toute la lignée royale avec ses différents fo.

Pour la jwikam, une femme à l'origine, la succession se fait au bénéfice d'un homme de la lignée maternelle, nommé dafo jwikam.

Dans certaines chefferies, les membres du Mkamvtt'tt le conseil des neuf notables, font aussi partie du Jya. On voit que les membres du Jya sont très sélectionnés et très bien situés par rapport à l'histoire particulière de chaque chefferie.

Le Jya joue un rôle magico-religieux dans la plupart des rites initiatiques de la chefferie. Chez les Bamiléké, le surnaturel influence tous les moments de la vie individuelle et sociale. Toute l'organisation politique, sociale, économique et culturelle repose sur les conceptions religieuses. Face aux forces occultes des esprits et aux forces naturelles qui l'enserrent de toutes part, le Bamiléké adopte deux attitudes différentes : l'individu tente de se rendre ces forces plus ou moins mauvaises, favorables ; c'est la raison de tous les sacrifices et cultes à l'Être suprême, Si, directement ou indirectement par l'intermédiaire des ancêtres

et des génies (dieux) ; d'un autre côté, il entreprend de percer le secret de ces forces mystérieuses pour s'en approprier la puissance et conquérir une autorité sur les autres ; c'est la démarche des magiciens et sorciers. La magie apparaît comme un effort de connaissance des forces cosmiques qui sommeillent en toutes choses et qu'on peut conquérir.

Chaque membre de Jya, lors de son initiation fait alliance avec un serpent. Le Jya est ^{donc aussi} la société des hommes-serpents (le serpent, dans les sociétés totémiques bamiléké, a un rôle très important).

Le Jya est un groupe à caractère mystique dont le rôle est de protéger ses membres et la chefferie contre les fléaux naturels d'abord (épidémies, invasion de sauterelles, sécheresse, tornade, etc.), mais aussi surnaturels, surtout pendant la période du kɛ (le temps de la sorcellerie). kɛ sert à désigner tout ce qui a un aspect magique. Le kɛ est aussi lié aux rites d'initiation des jeunes garçons. Le Jya est chargé de sauvegarder la fécondité du groupe. Son activité est donc importante à l'époque des semailles qu'elle régente très exactement. Elle contribue aussi à la fertilité des sols par son action sur la régulation des pluies, surtout pendant les moments de sécheresse.

Dans certaines chefferies, comme à Baloum (Menoua) le Jya enterre le fo et s'occupe du culte des crânes des ancêtres.

Toutes les filles qui naissent le jour de la réunion du Jya (dzadzə ou dzən jo) portent le nom de jwija ou "femme du jya" (35)

2/ Symbolique, rituels et légendes

Les membres du Jya se réunissent deux fois par semaine : le dzadzə et le tyə'pfo. Le jour de la réunion, dzadzə, le jour de repos hebdomadaire, est aussi celui de l'interdit tyəjya, celui du fo qui s'enferme chez lui et

(35) A l'origine Jwija, le nom a peut être signifié "la femme du chemin" puisque ce jour est le jour du marché, celui où on va sur les chemins. Jya signifie "interdit" et "route".

ne reçoit absolument personne. Les lamentations de deuil sont aussi interdites ce jour là. Le Jyø lui-même ne danse pas. Il peut se manifester ce jour là, exceptionnellement une fois l'an, au moment des semailles ou en cas de fléau menaçant.

A cette occasion les membres de Jyø ont revêtu la jupe de batik (kamdzø); ils portent au bras le tza, ou ensemble de bracelets d'ivoire et sont coiffés du ten, haute coiffure de plumes d'oiseau. Ils tiennent à la main droite, une corne d'animal. Le grand maître, en tête de la file, tient une clochette de bronze. Tous s'alignent devant la grande case ; le fo sort ; puis tout le monde monte lentement jusqu'à la place du marché, chacun, à l'aide de badines de raphia, battant le sol selon les quatres points cardinaux. Ce rite est lié à la fertilité du sol.

En cas de sécheresse imprévue en période de semailles, le groupe intervient aussi. Les membres vont en brousse en délégation selon un itinéraire précis mais secret. Malheur à qui les rencontre et à celui qui cultiverait par mégarde ce jour là. Les sociétaires, en jupes de ndop, le torse nu enveloppé de lianes dont l'apparence est qu'ils frappent le sol en cadence (36).

"Leur retour triomphal est annoncé dans toute la chefferie et partout on murmure : le Jyø est revenu de brousse. Ce n'est qu'après le bon déroulement de ce rituel propitiatoire que les semailles peuvent commencer. S'il ne pleut toujours pas, les membres du Jyø vont encore en brousse et accomplissent des rites complémentaires appropriés en particulier celui qui consiste à verser de l'eau d'unealebasse magique, à terre pour qu'elle coule jusqu'à atteindre un ruisseau ou une rivière. Du coup, la pluie tombe" (37)

Dans d'autres chefferies, les membres possèdent unealebasse remplie d'ingrédients magiques qu'on utilise en cas de sécheresse prolongée. Le grand initié disperse ces produits

(36) en cas de situation catastrophique, le Jyø appelle à sa rescousse le Ku'ŋ gay lui même.

(37) informateur à Bandjoun

selon les directions des quatre points cardinaux et ainsi il doit pleuvoir (38) (photo n° 24)

Pour le culte de la fécondité, l'action du Iya est parfois spectaculaire.

"Les sociétaires du Iya apparaissent par surprise, un jour, sur la place du marché. Torse nu, ils sont tatoués et harnachés de lianes. Chacun n'est revêtu que d'un cache - sexe d'écorce de bananier. Le fo lui-même et le grand maître font exception ; le premier a noué autour de sa taille un coupon de batik, à la bouche il tient une herbe magique appelée le ; aux lianes de son torse sont attachés de petits sacs fétiches ; sur ses épaules, deux coqs (un blanc, un rouge) sont perchés, un grand sac accroché ; le second, équipé de même, est de plus masqué.

Chaque initié doit prouver sa puissance, pour les hommes en levant le sexe, pour les femmes en agitant les seins. A cette occasion, le fo peut répandre une poudre magique sortie de son grand sac sur les femmes présentes. Celles qui sont stériles doivent alors concevoir dès leur premier rapport avec un homme. On était même sûrs d'enregistrer de nombreuses naissances de jumeaux (39).

Bien sûr, le fo est resté évasif quant à préciser si ce rituel était à chaque fois aussi efficace.

Pour lutter contre les épidémies (variole, rougeole) le groupe encercle la zone contaminée pour constituer une limite infranchissable au mal.

(38) Foso de Bansoa

(39) Fo de Baloum (40) Un dignitaire de Bandjoun pense que vtt'tt était le nom originel de la société et que sa traduction par "neuf" est une déformation tardive.

cf. page suivante

Section II - La société Mkamvtt'tt

Littéralement, mkamvtt'tt signifie "les neufs notables", de mkam : notable et vtt'tt : neuf (40)

C'est une société politique et religieuse, essentielle à l'organisation de la chefferie. Cette assemblée consultative comprend théoriquement les héritiers de ceux que le fondateur avait choisi comme compagnons, pour l'assister dans sa charge.

Le Mkamvtt'tt contrebalance les pouvoirs du fo et en principe, les limite. L'administration coloniale *avait même voulu en faire un véritable "conseil d'administration" de la chefferie (Adm. BERNIER, 1930)*

1) Organisation et insignes

Le conseil du Mkamvtt'tt comprend huit notables, descendants des compagnons du fondateur de la chefferie, et le fo lui même (cf. photo 25, le neuf sièges du conseil). Cependant dans beaucoup de chefferies, le conseil est élargi à d'autres dignitaires, wafo, kwipu ou mafo, également descendants de responsables des règnes précédents. Par exemple, à Bandjoun, le Mkamvtt'tt a 30 membres.

Ce qui n'empêche pas que seuls les neuf notables titulaires ont droit de participer aux délibérations et aux décisions. Les autres n'ont d'un droit de parole limité.

Les membres titulaires portent accolée à leur nom, une particule signifiant "héritier de", dzu ou dza. Tous portent au poignet gauche un bracelet de cuivre doté parait-il d'un certain pouvoir. Pour les cérémonies, ils ont une jupette en tissu traditionnel, mkø, de couleur ocre et rouge ; ils tiennent à la main le pfuø køn ou arbre de paix (rituel du kε, la "magie", tous les deux ans).

2/ Rôle

Le Mkamvtt'tt est essentiel à la survie de la communauté.

C'est lui qui désigne le successeur du fo défunt, en tenant compte toutefois de l'avis donné par le fo avant sa

.../...

mort. Le conseil intervient aussi lors de la désignation et de l'intronisation des principaux dignitaires.

Les funérailles d'un de ses membres ont lieu sur la place du marché comme pour un fo.

Le Mkamvtt'tt joue un rôle très actif lors des rituels magiques et mystiques de la période du ke, tous les deux ans (initiations, rites agraires, etc.)

On peut dire que le conseil intervient constamment mais en particulier "dès que la chefferie est menacée. il décide de la guerre ou de la paix... Il constitue un tribunal coutumier suprême" (41) C'est une sorte de collège de grands prêtres.

Le Mkamvtt'tt contrôle toutes les autres sociétés de la chefferie et se trouve d'office, membre des plus puissantes sociétés totémiques.

Au point de vue social, il joue un rôle régulateur, il met de l'ordre dans la chefferie. Il combat tous les maux sociaux, dont les désordres de l'adultère. Les jeunes filles non mariées qui se trouvaient malencontreusement enceintes, étaient vendues comme esclaves, sans pitié (42).

L'administration coloniale puis actuelle, s'est plutôt appuyée sur le fo en élargissant son rôle par rapport au Mkamvtt'tt dont elle a eu d'abord tendance à minimiser les fonctions, dans la mesure où il plus facile d'influencer un homme que tout un groupe. Cette politique a quelque peu transformé l'aspect des chefferies. En fait, les neuf notables sont les seuls vrais dépositaires de la coutume dont le fo, parmi ses pairs, n'est que le gérant.

"Le fo ne peut pas régner sans le concours actif du Mkamvtt'tt et des sociétés coutumières, car les fondateurs des chefferies, ont tenu à faire respecter un certain équilibre des forces politiques en présence" (43).

(41) DELAROZIERE, 1949, Etudes Camer. t.II, n°27.28, p. 134

(42) fo de Bahouang

(43) notable de Bandjoun

Deux exemples peuvent illustrer ce point de vue : l'intervention partisane de l'administration dans le choix d'un fo à Baham en 1954, à la mort du chef K Max, a entraîné une crise grave qui a pesé de tout son poids sur la rébellion en pays bamiléké en 1955 - 1960. Ailleurs, le refus de prise en considération de l'avis des neufs notables et des dignitaires coutumiers, a entraîné une crise grave à Banka de 1954 à 1981, date à laquelle on est revenu à la règle traditionnelle de succession des mfo en ligne légitime.

L'administration, de nos jours, s'appuie sur le fo négligeant le Mkamvtt'tt et l'on peut voir ^{là} une des causes très dommageables de la décadence des institutions traditionnelles(44)

(44) LAURENT (M.O) 1981 "Pouvoir et société en pays bamiléké, la chefferie traditionnelle face au changement social dans la région de Banka-Bafang".

Thèse de doct. de 3e cycle, Paris.

D'après M.O. Laurent, "Le chiffre neuf signifie à Banka, les neuf orifices de l'homme : les narines symbolisent le pouvoir ; les oreilles, la prévoyance ; les yeux, la sécurité ; la bouche, la communication ; le sexe, la fécondité ; l'anus, le service".

Section III - La société Ku'ngan

"Le Ku'ngan est la raison d'être de Bapa ; sans le Ku'ngan, il n'y a pas de chefferie Bapa. Aussi est-il nécessaire que les générations futures sachent ce qu'a été le Ku'ngan" (45)

1/ Traits généraux

Le Ku'ngan est une société à caractère religieux et magique voire parfois guerrier dans certaines chefferies. La confrérie célèbre le culte de l'être suprême Si mais aussi des divinités des eaux et des champs, dans le but d'assurer la fécondité du groupe en général.

Elle doit aussi combattre les sorciers maléfiques et de ce fait, utilise un très riche matériel rituel (statuaire, sacs-fétiches, herbes, cornes, etc.). Les fonctions en sont héréditaires.

Le Ku'ngan pratique la danse ku'. A Bapa, cette cérémonie est impressionnante de part l'originalité des masques et parures. Deux types de masques sont caractéristiques. Le masque le plus courant est le yege, composé d'un visage de tissu local orné de cauris. Des trous sont ménagés pour les yeux et la bouche. la tête est surmontée de cornes d'animal ornées de cauris à la base. Le nombre de cornes indique l'importance du propriétaire du masque. De longues tresses de cheveux humains recouvrent le corps du danseur jusqu'aux pieds.

Le second type est en bois, zoomorphe. Front bombé, visage simiesque orné de longues tresses de cheveux humains auxquelles de petits sacs magiques sont accrochés. Le masque est fait pour inspirer la crainte.

Tout le matériel rituel n'est pas présenté au public sur la place du marché, les rites importants restent secrets.

(45) NOUKIMI David, grand maître de Ku'ngan et fo de Bapa dans la Mifi.

Le Ku'ngan de Bapa est renforcé des sections de Badenkop et de Batié.

De part et d'autre d'une ligne allant de Fontem à Bamena (du Nord au Sud), en passant par Fondonera, Baloum, Bameka et Bapa, le Ku'ngan joue un rôle important dans la survie et la cohésion des communautés. C'est à partir d'un quartier de Banka que le Ku'ngan se serait répandu dans une bonne partie des chefferies de la région. Mais l'origine du Ku'ngan reste cependant liée à la création de la plupart des chefferies. Rappelons que le Məchuə de Bandjoun n'est qu'une sorte d'état major du Ku'ngan.

2/ Une organisation structurée et hiérarchisée

La confrérie est divisée en plusieurs sections indépendantes qui correspondent à des clans déterminés. Ces sections ont chacune à leur tête un taku', sorte d'officier du Ku'ngan (cf. photo n° 28 : un tadyə ku' à Bapa). Le tadyə ku' est dit takə ou "père de la magie" (maître-magicien). Le lieu de culte est localisé chez lui. Il est assisté par une femme du clan, la mafo ku', la reine du ku'.

Seuls les membres de certains clans privilégiés, divisés en plusieurs familles, peuvent être initiés au Ku'ngan; ainsi la naissance élimine d'office certains individus du Ku'ngan. La section la plus importante possède "la pierre-fétiche" qui est le pilier de la société. Le tadyə ku' de cette section est le grand prêtre et de ce fait le leader incontesté du Ku'ngan dans la chefferie. C'est à lui que revient l'initiative de convoquer toutes les autres sections pour les assemblées générales et qui coordonne les activités.

Comme pour les autres sociétés de la chefferie, le fo et le Mkamvt'tt surveillent les activités du Ku'ngan. C'est le fo qui préside les assemblées, assisté de sa première femme, la nkuyfo qui est de droit la grande reine du Ku'ngan.



ph. 28 : Un *taku'* (BAPA)

Dans certaines chefferies, c'est le fo lui-même qui est grand maître du Ku'ygāh car c'est lui qui possède la "pierre-fétiche" (Bangou, Bapa, etc...)

A Bapa, il ya cinq sections indépendantes du Ku'ygāh que le fo NOUKIMI peut réunir à tout moment. A Bangou, ce sont les membres du Mkamvt'tt qui sont les cadres importants de la confrérie.

Les tadyəku' s'entourent de nombreux spécialistes ou ghekε, redoutables sorciers. Chaque fonction héréditaire est le privilège d'une famille. Ghekε signifie "celui qui pratique la magie" mais plutôt la magie licite. Si dans le monde visible, l'homme utilise son intelligence pour faire le mal, la police composée d'hommes comme lui doit utiliser tous les moyens pour le combattre. De même dans le monde de l'invisible, les hommes qui utilisent la magie pour nuire doivent être contrés par d'autres hommes utilisant les mêmes moyens, les pouvoirs magiques, mais à des fins de régulation sociale. "Il y a des bons sorciers et d'autres qui sont maléfiques ; les premiers sont utiles pour éliminer les seconds" (46).

Le tadyəku' est avant tout un ghekε. Au degré inférieur, le peuple ne possède qu'une connaissance superficielle des symboles et de la cosmogonie où ils s'articulent. Par contre le ghekε a une révélation complète et maîtrise la connaissance ésotérique dans son ensemble. On peut distinguer :

- le takε (ta = père ; kε = la magie). C'est le maître magicien. C'est parmi les takε qu'on recrute les tadyəku'. Ils initient les autres à la magie.

- le gəgε est le guérisseur. Il a une bonne connaissance de l'anatomie et des plantes. C'est le maître des remèdes pour guérir les gens. Certains n'hésitent pas à s'allier à des animaux totems (serpents, panthères, animaux aquatiques, buffles, etc...)

(46) un maître du Ku'ygāh, serviteur du fo de Bapa



ph. 29 : Phase de la danse ku' (BAPA)

pour recueillir les plantes médicinales. Ces guérisseurs traitent aussi bien les maladies physiques que celles de l'esprit. Ils fournissent des talismans et ordonnent des interdits rituels. Ils procèdent à des tatouages prophylactiques qui doivent protéger des sorciers mais aussi donner la chance en affaire, dans les études ou en amour. A plus forte raison, dans la politique. Ils pratiquent enfin la divination. "Les guérisseurs de Bandjoun étaient très puissants. Un jour, l'administration coloniale fouetta et emprisonna un grand nombre d'entre eux qui avaient refusé de révéler leurs secrets à propos d'une guérison miraculeuse. Depuis, certains sont morts avec leurs connaissances. Aussi ceux qui vivent aujourd'hui on leurs successeurs, préfèrent-ils rester très discrets et ne rien dévoiler de leurs activités" (47)

- le gegom est un devin qui officie avec des araignées mygales. Il dispose de petits bâtonnets ou d'autres petits objets près de la sortie du trou de la mygale. En sortant, l'araignée dérange les objets dont la position est interprétée par le devin en fonction des questions posées. Le gegom ont aussi une bonne connaissance de l'astronomie et de l'astrologie.

Une de leurs théories veut que lors de l'apparition de la nouvelle lune, le croissant peut avoir ses "cornes" en haut ou en bas. Dans le premier cas "la chance échappe à la chefferie et il faut prendre des dispositions préventives", dans le second, c'est une période faste qui débute.

- le maître de la foudre et du tonnerre, il connaît et utilise les forces de la nature.

- la maître de la pluie , il manipule les eaux du ciel pour le bien-être des hommes.

- le devin à la corne (d'antilope ou de buffle) qui prédit l'avenir avec ses fétiches d'herbes.

(47) Propos d'un vieux guérisseur de Bandjoun, 1983

- le dium (sorcier hibou) ou maître-vampire. C'est un état héréditaire mais qui peut s'acquérir aussi par initiation volontaire. Les gens veulent ce pouvoir pour "sucrer le sang des autres". Aussi lutte-t-on contre eux pour les empêcher de nuire.

- le maître des crânes d'ancêtres. Ce sont les officiants du culte familial des ancêtres. Chez les Bamiléké, on admet que les défunts peuvent agir sur le monde des vivants. Ces spécialistes sont les intermédiaires entre les vivants et les morts et doivent chercher à apaiser les esprits vengeurs de l'au-delà (libations, sacrifices).

Les autres membres du Ku'ŋgaŋ sont répartis en membres du premier et du second degré (initiation).

3/ - Rôle du Ku'ŋgaŋ

Le Ku'ŋgaŋ joue un rôle important dans les cultes agraires. Une fois l'an, la société effectue un rituel au cours duquel les membres frappent le sol en cadence afin de préserver sa fertilité et de chasser les mauvais esprits. Le Ku'ŋgaŋ doit aussi intervenir pour faire revenir la pluie en période de sécheresse ou le soleil s'il pleut trop.

"Les incantations magiques pour la protection des récoltes ou réclamer la pluie ou la cessation du mauvais temps, se font au début des semailles de maïs ou lorsque les conditions atmosphériques sont mauvaises pour les cultures" (48)

Dans ce domaine, le Ku'ŋgaŋ domine le Jya. En cas d'une sécheresse persistante, tournant à la catastrophe "les membres du Ku'ŋgaŋ s'enferment pendant neuf jours chez le fo qui est le grand maître de la confrérie, près de la pierre sacrée. Ils préparent un remède à base d'herbes spéciales. Les magiciens battent les instruments de musique consacrés. Il est interdit de cultiver pendant ce temps. La force du Ku'ŋgaŋ à ce moment-là se manifeste par les paroles de chacun des membres.

Le grand maître fait avaler à tous un produit magique et muni de leur matériel rituel, les gens du Ku'ngan vont en brousse accomplir le rite qui va faire tomber la pluie. Le Ku'ngan travaille dans l'intérêt du peuple" (49)

La confrérie intervient aussi contre les fléaux tels que variole, rougeole, méningite, invasion de sauterelles, tremblements de terre, etc.

Dans le cas d'épidémie, les membres du Ku'ngan encerclent le quartier de chefferie où il y a des malades pour empêcher la maladie de s'étendre au delà du cercle ainsi formé. C'est aussi la technique de la confrérie Kunjya à Bapi.

Le Ku'ngan lutte également contre la sorcellerie et la vampirisme. Le matériel rituel employé est impressionnant : sacs-fétiches qui contiennent un "médicament" contre les vampires (ce sont "les sacs qu'on ne fouille pas") (50) ; les cornes d'antilope ou de buffles magiques comme le lekat qui est utilisé dans la région de Fongdonera et de Fontem. Ce lekat est un personnage au ventre exagérément gonflé ce qui indique que la personne visée par le Ku'ngan sera atteinte d'hydropisie par l'action du remède placé à l'intérieur de l'objet (51). Le mupo joue le même rôle pour foudroyer à distance les sorciers mal-faisants. Enfin le Ku'ngan se sert d'une multitude d'herbes médicinales et/ou magiques : herbe pour convaincre l'interlocuteur de croire ce que vous dites, herbe pour se rendre invisible, etc. Aussi parle-t-on des nombreux miracles qu'opère le Ku'ngan.

(49) D'après un dignitaire du Ku'ngan de Bapa

(50) Car une fois une femme fouilla le sac de son mari et provoqua de grands malheurs vers Bagam

(51) cf. les nkisi du Congo chez les Bavili.



ph. 30 : Membres de la société *Kunje* (BAPI)

Le fo de Bapa affirme que "lors des danses du Ku'ngay certains accomplissent des prouesses et font des démonstrations de magie : ils font pousser des bananiers à toute vitesse, ils se transforment en buffles et panthère puis redeviennent des hommes. Le chef de guerre du Ku'ngay porte toujours avec lui lors des sorties de la confrérie, une corbeille pleine d'abeilles qu'on peut utiliser comme arme de guerre. Toujours en pleine bataille, les sociétaires du Ku'ngay battent le sol et du coup, leurs ennemis se trompent de route et oublient leurs objectifs".

Par l'ordalie, le Ku'ngay dénonce les sorciers maléfiques, les voleurs et les traites.

L'apparition spectaculaire du Ku'ngay lors de certaines cérémonies funéraires a pour but d'apaiser l'esprit du défunt. A cet effet, les membres sont munis d'un rameau de pftakay ou arbre de paix qui joue le rôle d'eau consacrée.

Le Ku'ngay peut utiliser ses pouvoirs lors des guerres. Par exemple, nous pouvons citer l'utilisation des abeilles contre les Allemands à Baham. Les membres du Ku'ngay sont enfin des hommes-buffles qui détiennent de terribles secrets. Certains meurent sans avoir trouvé d'héritier susceptible de recueillir cet héritage de connaissances ésotériques.

confrérie Le pouvoir du Ku'ngay vient surtout du fait que *la* est un pont entre le monde des vivants et celui des morts, entre le visible et l'invisible, le monde cosmique et le monde de l'homme.

4/ Initiation et rituels

Tous les membres du Ku'ngay ont subi un ou plusieurs séries d'initiation.

La première initiation est l'épreuve de passage qui permet aux enfants des clans du Ku'ngay d'entrer dans le monde des adultes. Les enfants des membres titulaires du Ku'ngay ont la possibilité mais non l'obligation d'intégrer eux-mêmes la confrérie. Cela à la demande de leurs parents et par l'in-

.../...

termédiaire d'un parrain. Un droit d'entrée est demandé. Notons que des titres honorifiques sont de droit réservés à tout enfant d'un clan du Ku'ŋ gay : taku' ("maître ou père du Ku'ŋ gay") pour les garçons ; ngo ku' ("la fille de ku'") pour les filles.

Ceux qui doivent subir la première initiation sont gardés pendant une semaine ou deux (voire un mois dans certaines chefferies). On rase la tête du postulant qui ne porte qu'un cache-sexe. Il est enduit du pə (mélange de poudre de bois d'acajou et d'huile de palme). La société étant totémique, le postulant doit contracter alliance avec un animal, en particulier le buffle qui sera son double.

La première épreuve pour le postulant est le choix d'un os dans un tas d'ossements humains et de différents animaux. S'il choisit un os d'homme ou d'animal domestique, il est à jamais écarté du Ku'ŋ gay. Dans le cas du choix d'un os d'animal sauvage, il a réussi et pourra être initié. Dans certains chefferies, on exige que l'os soit du buffle.

Après cette épreuve, le candidat avale un produit du sac-fétiche ou du chiamgne. Ce médicament est fait d'un mélange d'herbes écrasés, d'une bouillie de la viande d'animaux aquatiques, d'écorces d'arbres, de la chair de crapaud, etc... Il a alors le kɛ et le pouvoir de se transformer en animal. Mais ce n'est qu'un début car une des épreuves les plus rudes est celle du feu.

"L'initié doit passer à travers un bûcher lorsqu'il a avalé le kɛ. A ce moment résonne la musique sacrée pour l'encourager dans ce dangereux passage" (52)

Cette épreuve symbolise la mort du candidat qui ensuite renaît au Ku'ŋ gay.

(52) témoignage de M. KANDEM, fils d'un maître du Ku'ŋ gay.

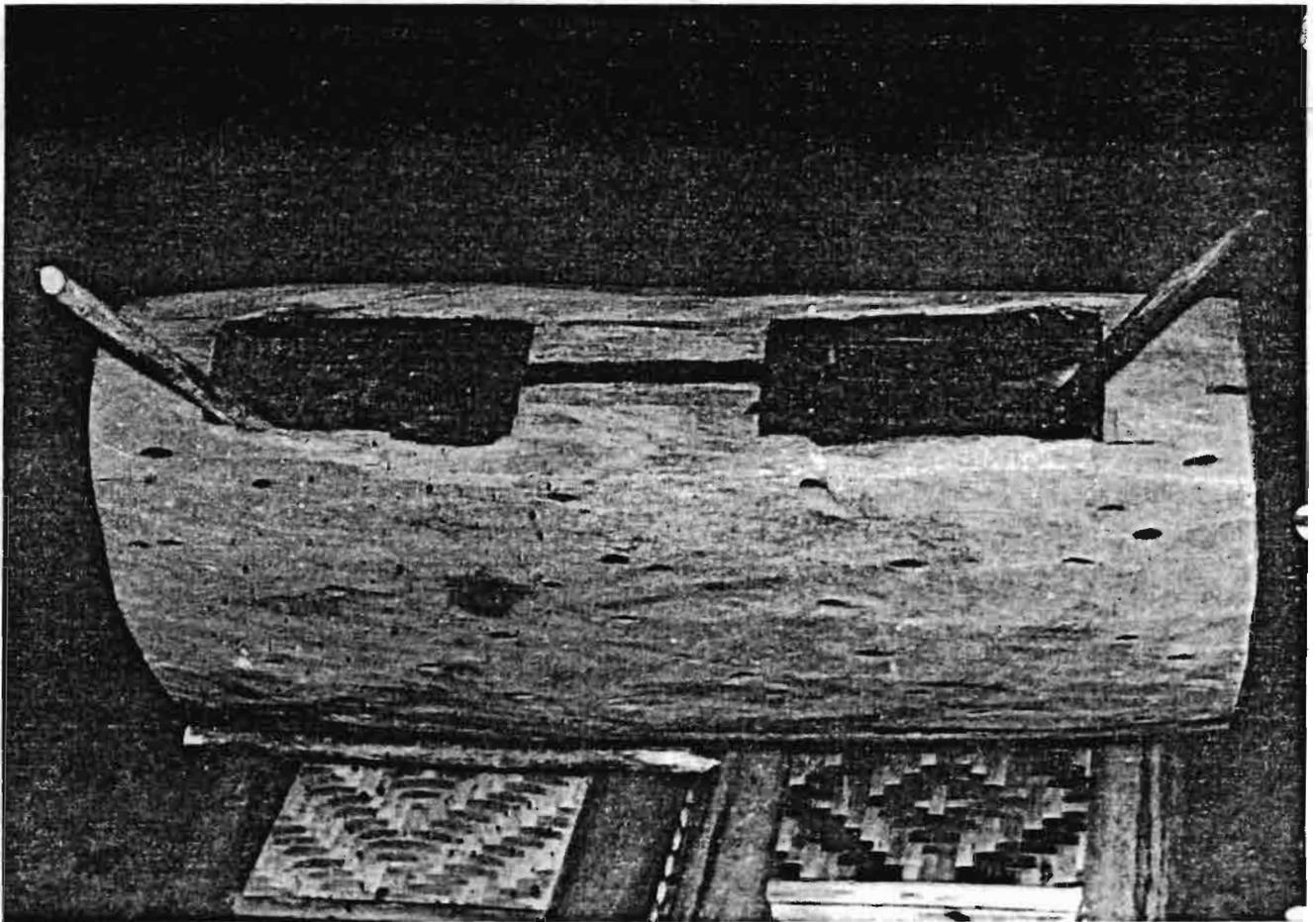
Par la suite, il reçoit une formation complète aux secrets de la confrérie. Pendant cette réclusion, il ne verra pas ses parents mais sera tout de même nourri par eux par l'intermédiaire d'un magicien geke.

La sortie est marquée par une grande fête. Les parents et amis assistent à la danse ku'. Les initiés portent des parapluies traditionnels faits de nervures de palmier raphia et de feuilles de bananier. Ils portent des jupettes en tissu ndop. Certains, à cette occasion, mangent du taro cru. Lorsque les parents ne retrouvent qu'un tas d'habits couverts de cendres, ils doivent savoir que leur enfant est mort héroïquement lors des épreuves. Cette sortie solennelle de l'initiation marque l'entrée des initiés dans la société Ku'ŋ gay.

Mais tout ne finit pas là : ils vont subir une deuxième initiation quelques cinq années plus tard. De plus, le nouveau membre du Ku'ŋ gay doit avoir eu de ses femmes, pendant cette période, une fille et un garçon. Cette seconde série d'épreuves dure un mois chez le take. Là encore, l'enseignement est rude. Lors de la seconde sortie, l'initié brandit à la main le chiamgne et exécute la danse ku'.

La matériel rituel de cette danse a déjà été évoqué (sacs-fétiches, mupo, lekat, chiamgne, etc...). Cette danse ku' participe à de nombreux rituels. Les danseurs portent des masques. Le masque type du Ku'ŋ gay est en bois ou en tissu décoré de cauris, avec des cornes également décorées ; de longues tresses de cheveux humains couvrent le corps du danseur. L'équipement de ce dernier dépend de son grade (nombre de cornes et de sacs-fétiches surtout). Les tadyə ku', eux, ne sont pas masqués. Tous ont aux jambes de lourds grelots ou nde qui font un grand bruit au cours de la danse. Les instruments de musique sont des tambours verticaux et horizontaux. Trois principaux instruments sont utilisés : le ntəm ou tambour à membrane unique (fût circulaire sans piètement, généralement sculpté) qui joue en prélude ; ensuite le nkak, tambour vertical cylindrique

.../...



ph. 31 : Ndu, petit tambour à fente - Musée royal de BANDJOUN



ph. 32 : *n'kak* (sorte de tambour à peau unique) - Musée royal de
BANDJOUN



ph. 33 : *ntem* (sorte de tambour à peau unique) - Musée royal de
BANDJOUN

à une membrane, avec des pieds souvent sculptés. Enfin le petit tambour à fente ndu', horizontal qui correspond au nkul des Béti-Fang du sud du Cameroun. Le batteur est muni de deux lamelles de bois.

Seuls les danseurs les plus puissants peuvent entrer dans le cercle formé par les membres du Ku'ngay. C'est souvent au cours de telles danses que les grands initiés accomplissent des miracles. Dans plusieurs chefferie, il existe une version "publique" de ces danses en principe réservées. (Bapa, Bana, etc...)

Une recherche plus approfondie reste à faire sur le Ku'ngay mais d'ores et déjà on constate que cette société est un des éléments essentiels de la chefferie bamiléké, à la fois encore très secret et ouvert à des apports extérieurs modernistes.

Section IV - Les sociétés Kəmjyə et Məpfəli

1 - Kəmjyə

Le jeune gətə, serviteur du fo, subit au fam une rude formation. Les mérites passés et les fortes sommes versées par ses parents au fo permettent au novice de subir une première initiation qui lui permet d'accéder au Tyəgəpə qui est la société qui enterre les mfo. La seconde initiation, toujours au fam, lui permet de devenir membre du Kəmjyə ou du Kwəsi. Ces confréries sont donc liées au fam. Les membres sont constitués par des nobles aisés et initiés au fam, connaissant parfaitement les coutumes et les traditions de la chefferie. Un membre du Kəmjyə est un véritable "docteur en droit coutumier". Le fo est membre de droit du Kəmjyə ainsi que les məfo qui sont admises au cimetière royal.

Les signes de reconnaissance du Kəmjyə sont : la cagoule noire en tissu local décorée parfois d'une frange de cauris et surmontée de cornes de gazelle (les sociétés les plus puissantes portent des cornes de taureau) ; le

.../...

lan qui est une longue feuille ; le luob qui est une flûte de bambou.

Le Kamjya qui est très craint a le rôle de faire respecter les coutumes et de soutenir le fo, surtout en temps de guerre. Les cotisations des sociétaires permettent le financement des opérations militaires et l'achat des armes et du matériel. Gardienne des traditions, cette société doit veiller à la sécurité de la chefferie. Le Kamjya est aussi un tribunal coutumier et doit sanctionner toutes les infractions à la coutume. Le fo lui-même doit respecter cette société.

Le Kamjya se réunit dans la semaine, le dzadzə ou nzəmto qui est le jour de repos et celui du grand marché (Bandjoun). Le fo, ce jour là, s'enferme chez lui et ne reçoit personne jusqu'au coucher du soleil. "Il appartient au Kamjya de faire respecter l'interdiction formelle de toute activité pendant cette journée, il est même interdit de procéder à des funérailles" (53)

C'est au sein du Kamjya que peut s'opérer une modification des interdits de la tradition. Ainsi les coutumes peuvent-elles subir des mutations sans heurts. Le Kamjya a sa case de tambour d'appel, le lam. C'est un gros tambour à fente, d'au moins un mètre de diamètre et de trois à cinq mètres de long. Il porte des sculptures sur ses flancs et aux extrémités. Le son est émis en frappant les lèvres avec les paumes. Le tambour est consacré, avant sa mise en service, au cours d'une cérémonie rituelle avec des sacrifices. Non loin de là se trouve la case de réunion, sur la place du marché, près de la résidence du fo.

Les membres du Kamjya exécutent une danse et une fête rituelle, le tso kamjya à des intervalles de 10 ou 15 années selon les chefferies.

Le tso est la danse de l'éléphant (car les danseurs à l'exception du fo, portent des masques perlés, sortes de cagoule décorées à grandes oreilles qui évoquent l'éléphant). La cagoule

(53) DELAROZIERE (R.), 1950, "Les institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké", IFAN, P. 143

est en étoffe soit de coton soit d'un textile local appelé mkɛ avec des bordures rouges, entièrement brodée de perles multicolores selon des motifs géométriques. la réunion du tso est une assemblée générale d'une ou plusieurs sections du kɔmjɔ sur la place du marché. Le danseur a noué autour de sa taille un rouleau de ndop de plusieurs mètres. Il porte un corselet brodé de perles de couleurs et la cagoule "éléphant". Sur son dos, une peau de panthère. En plus, il porte des sacs-fétiches des bracelets en ivoire, etc... L'équipement complet tient compte du grade du danseur. La danse en fait n'est qu'une parade, une exhibition de prestige et de puissance. Lors de cette danse, les spectateurs doivent rester calmes et silencieux, surtout ne pas applaudir crier.

2 - Le Mɔpfɔli

C'est une des plus vieilles sociétés religieuses de la chefferie qui conserve encore de nombreux mystères difficiles sinon impossible à percer.

Les membres du Mɔpfɔli sont héritiers des grands dignitaires proches de la famille royale : kwipu, wɔfo, suɔp, tukam ou puɔkam. Rappelons que l'enfant aîné du fo est tukam si c'est une fille et puɔkam si c'est un garçon.

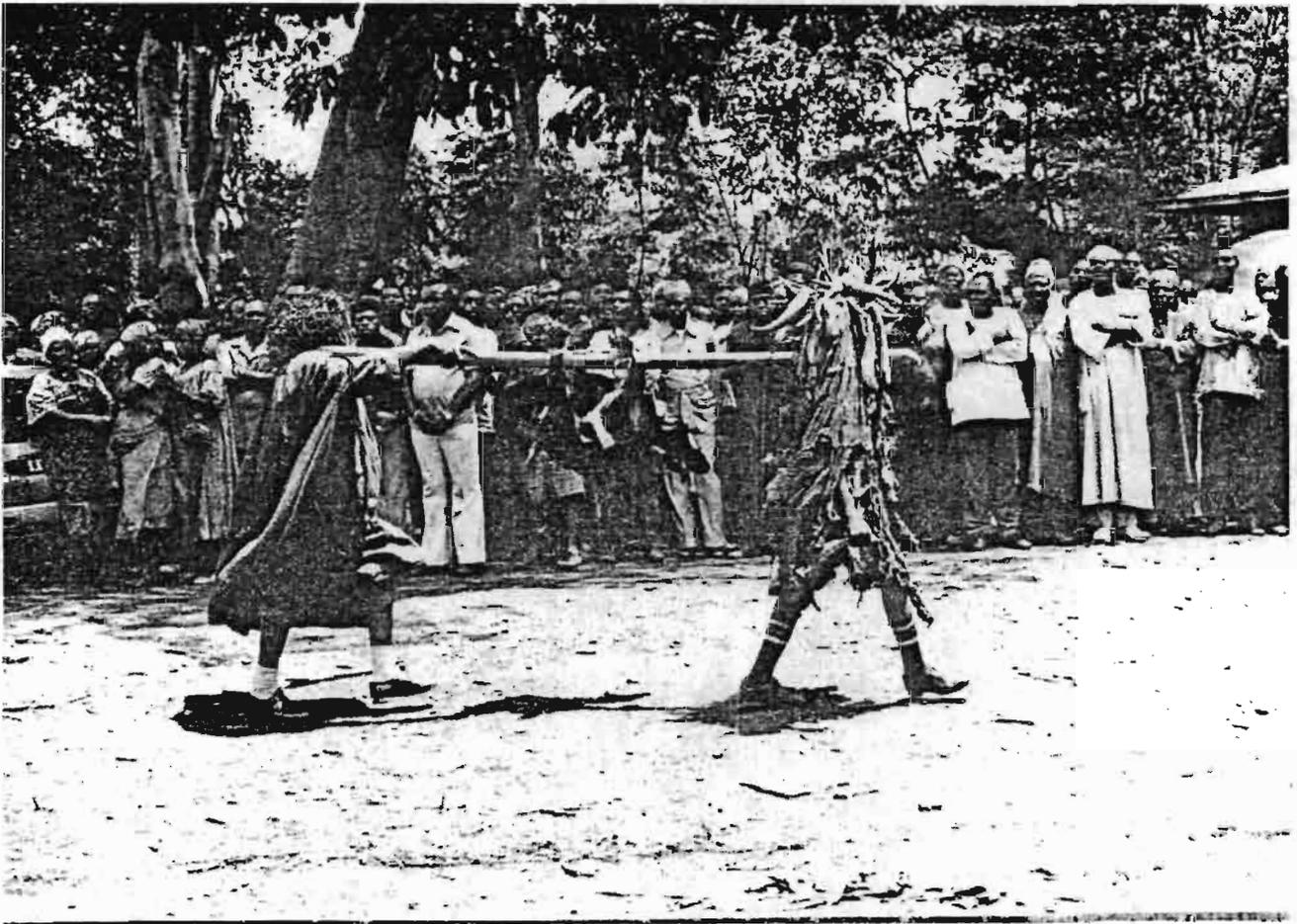
Certaines vieilles et puissantes familles aristocratiques sont liées à cette société.

"Au commencement, le Mɔpfɔli ne comprenait que les princes du fam, le cimetière royal, et les mkamvtt'tt. Lors de certaines exhibitions, les membres portent des jupettes kamdza ocre, leur torse étant décoré de lianes végétales. Le Mɔpfɔli est une confrérie du fam" (54)

Cette société n'a pas de case de réunion ni d'abri pour tambour d'appel à la place du marché. leurs masques sont dénommés tsɔmɔpfɔli ou encore mɔpfɔlibu. Le type le plus connu



ph. 34 : Membres du *Kəmjə* (BANDJOUN)



ph. 35 : Les membres du *Kamjya* en route pour un sacrifice rituel
(BANDJOUN)



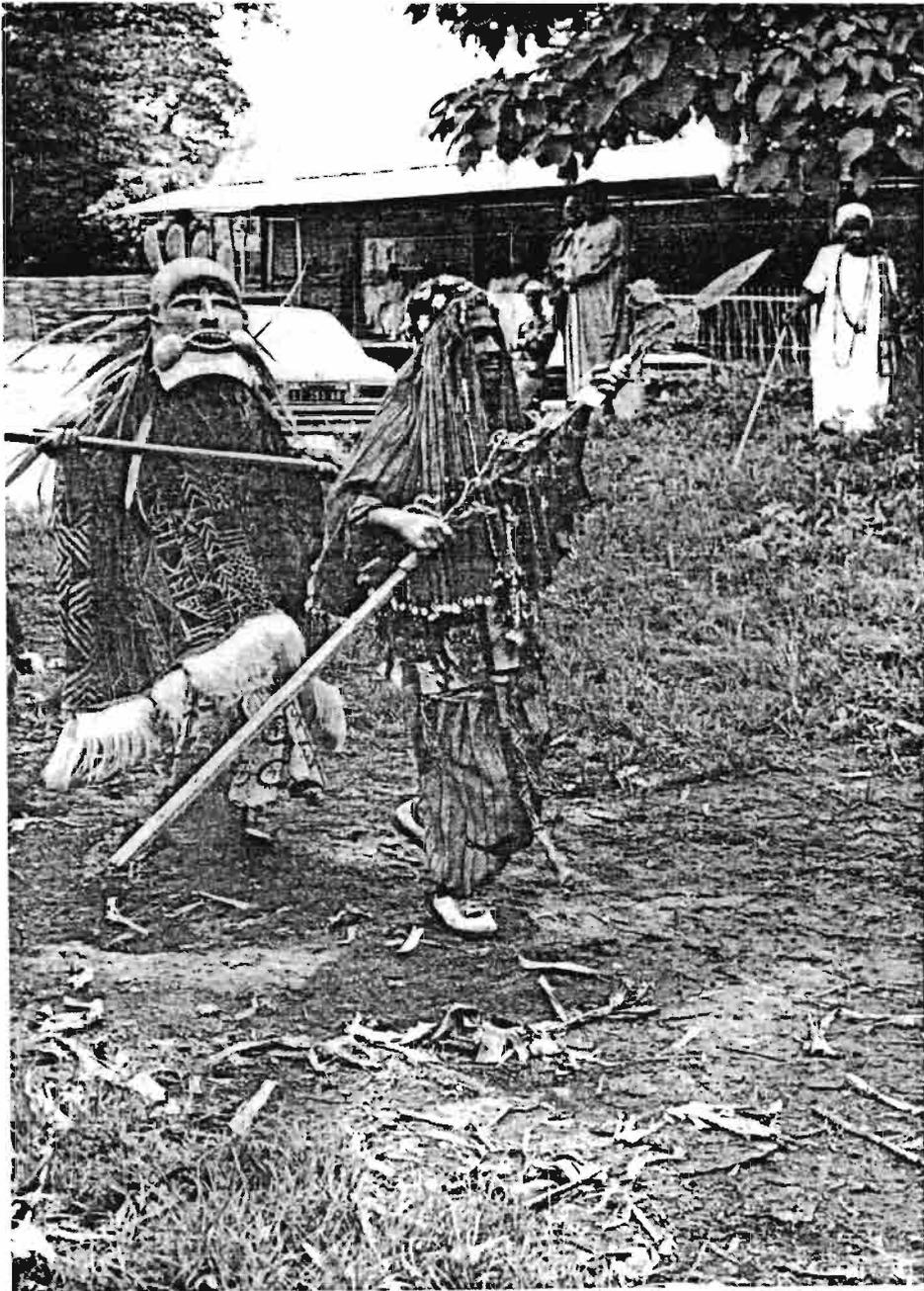
ph. 36 : Danse tso de la société *kəmjə* (BAPA)



ph. 37 : Cloche double - Musée royal de BANDJOUN



ph. 38 : Masque de la société *Məpfəli* (BANDJOUN)



ph. 39 : L'apparition du *Məpfəli* (BANDJOUN)

est le masque en bois de tête de buffle. Il existe aussi des masques anthropomorphes. L'apparition de ces masques est spectaculaire au point que tout porteur de masque est souvent appelé à tort məpfəli.

Les membres du Məpfəli appartiennent tous à des sociétés totémiques et ainsi, peuvent maîtriser les esprits mal-faisants et surtout ceux de certains défunts qui par l'intermédiaire d'un des totems-animaux, habitent encore la brousse et les villages. Le Məpfəli apparait lors du deuil d'un grand dignitaire du royaume (par trois ou neuf membres). Il participe aussi au culte de la fécondité. A ce titre, il est très actif lors des cultes agraires et des initiations pendant la période du kɛ (55) dont il inaugure et clôture les cérémonies mystiques.

Section V : LES SOCIÉTÉS KWƏ'SI ET KWIMTƏN

1/ Kwə'si

A l'origine, le Kwə'si est une confrérie guerrière qui était implantée dans certaines chefferies telles que Baleng, Bafous-sam, Bandjoun, Baham, etc... Le Kwə'si est en quelque sorte l'état-major du fo. Ses membres sont les gens les plus puissants et les plus riches de la chefferie.

Ils portent, comme tenue de parade, une cagoule noire faite de tissu local.

On y accède par héritage et/ou paiement d'un droit d'entrée assez élevé : une femme (ou la contre-valeur d'une dot de bonne famille) ou une forte somme d'argent (plus d'un million de francs CFA en 1983).

Le Kwə'si est fortement hiérarchisé. Lors des danses le type ou le nombre de parures, costumes ou ornements portés par un sociétaire est fonction de son grade. Il se divise en deux groupes distincts :

- ° le Kwɔ'si des princes ou Kwɔ'sichə qui comprend aujourd'hui des fonctionnaires, des bourgeois ou des intellectuels annoblis ;
- ° le Kwɔ'si des hommes du fam.

Le Kwɔ'si s'occupe de la mobilisation générale tant économique que militaire pour résoudre tous les problèmes graves menaçant la survie ou l'honneur de la chefferie. Il a des fonctions administratives : il décide de la répartition des tâches dans les grands travaux d'intérêt général et des prestations de service entre les différents quartiers et les principales familles de la chefferie.

Actuellement, le Kwɔ'si s'exhibe dans les manifestations culturelles ou artistiques au plan national et même international.

A l'inverse de l'austère Kəmjyɔ, la danse du Kwɔ'si est particulièrement animée. Les danseurs sortent de la grande case et parcourent, bien alignés, la grande allée du tɕa. Tous sont masqués sauf le fo qui ferme la marche. Dans un enclos entouré de nattes de raphia ou kya sur lesquelles sont attachés de grands morceaux de tissus ndop, les principaux instruments de musique sont cachés (tambours verticaux, doubles cloches, etc...) Les masques sont variés, nous en avons recensé une vingtaine de types différents à Bamougoum (1983). Les reines comme le fo, ne sont pas masquées et portent sur le dos des peaux de panthère perlées (photo 21). Les coiffures des danseurs sont aussi très variées. Celle du fo est impressionnante par sa taille, celle de Bandjoun a 3 mètres de diamètre et 2 mètres de haut ! Chacun noue autour de ses reins des coupons de tissu ndop portant des motifs traditionnels kamzɔ. Les danseurs ont aussi des corsages perlés, des ceintures décorés de motifs symbolisant la royauté de la chefferie, des grelots ou des bracelets de cheville, des peaux de panthère, etc... Les plus gradés ont à leurs côtés des serviteurs qui les aident à supporter les lourdes et encombrantes coiffure de danse.



ph. 40 : Phase de la danse de la société *Kwo'side* BANDJOUN, lors des funérailles du *fo* BAMOUGOUM en 1981

Dès que la musique retentit, les danseurs commencent à rythmer la cadence et font un tour complet de la place du marché entre deux haies de spectateurs en liesse. Cris et coups de fusils (ou de pistolet de fabrication locale) ponctuent la danse et encouragent les membres. Les manifestations de Kwɔ'si sont annuelles ou lors des funérailles et retraits de deuil importants (photos n° 1 et 40).

2/ le Kwimtəŋ (photo n° 41)

Le Kwimtəŋ (littéralement : "percer ou clouer les oreilles") est une redoutable société judiciaire chargée d'appliquer les sanctions contre tous ceux qui ont enfreint la coutume, notamment en matière de vol, adultère, banditisme et rébellion contre les institutions établies. C'est une confrérie redoutée et très fermée.

En temps de guerre, elle s'occupe de lever des troupes (même de force). Elle est animée par les princes du fo (kwipu, wafo, məfo) mais élargie à quelques dignitaires dont les notables du Mkamvtt'tt. Le tambour d'appel du Kwimtəŋ est placé à la place du marché dans un abri clos.

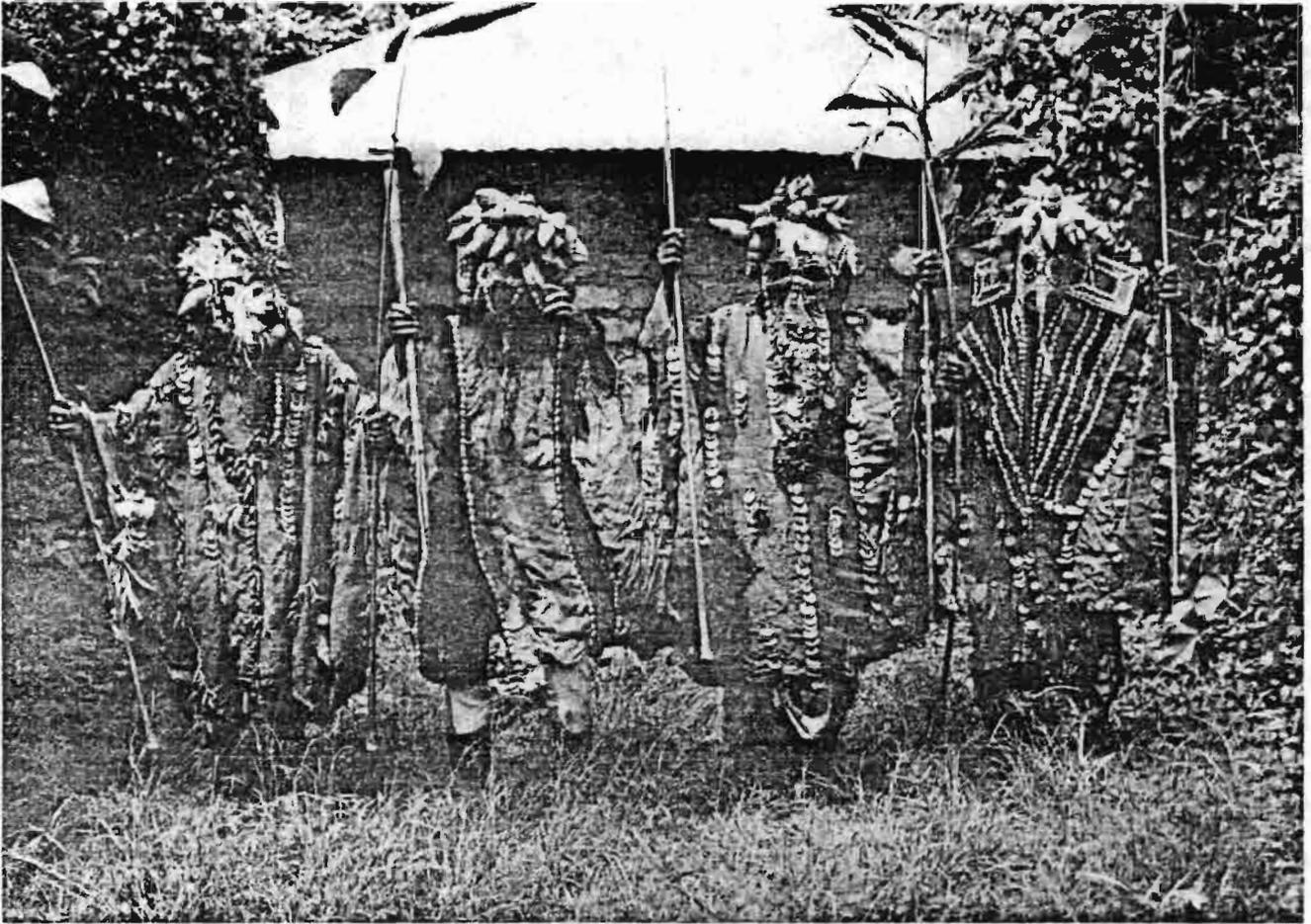
Les membres du Kwimtəŋ portent des cagoules noires surmontées d'une multitude de coquilles d'escargots ou d'un ensemble de plumes. A Bapi, la cagoule est faite de bandes verticales noires et ocres (photo n° 42). Les plus gradés portent des cannes en bois sculpté.

Les membres de la société, en service, circulent toujours masqués, de jour comme de nuit, munis de longs bâtons en nervure de raphia, voire de matraques pour assommer sans merci ceux qui voudraient entraver leur route ou même les apercevoir avec trop de curiosité. Ils utilisent des signes de reconnaissance qui sont des sifflements plus ou moins modulés. Le rôle du Kwimtəŋ est apparenté à celui de la "Night Society" aux masques effrayants de l'ex-Cameroun britannique(56).

(56) BRAIN (R.) et POLLOCK (A.) "Bangwa funerary sculpture"
London, 1971, p. 16



ph. 41 : Membres de la société *Kwimtəŋ* à gauche de la photo (BAGAM)



ph. 42 : Membre de la société *Kwimtəŋ* à BAPI

La police secrète du fo, constituée surtout de tso'fo est dirigée par un notable du Mkamvtt'tt qui travaille de concert avec le Kwimtəŋ pour éliminer les indésirables. Le fəfə est la redoutable section des exécuteurs ou bourreaux.

Lorsque celui qui a commis une faute grave était surpris par le fəfə, il était entraîné nu vers la place du marché. On lui rasait la tête, on l'enduisait d'huile puis on l'obligeait à boire jusqu'à ce que son ventre soit gonflé. Il était alors jeté dans un bûcher ardent. Lorsque son ventre éclatait faisant un bruit spécifique, les spectateurs devaient fuir pour ne pas être molestés par les membres du Kwimtəŋ. De nos jours, plus calmes à cet égard, les activités de cette société ont subi de sérieux changements mais se manifestent sous d'autres formes.

Section VI - LES SOCIETES MAJON et MSOP

1/ Le Majon (photo n° 44)

Le Majon est une société de classe d'âge dont le but est d'initier les jeunes gens au métier des armes et d'effectuer des travaux d'intérêt commun (construction de cases, ponts, chemins, etc...). Chaque quartier a une unité, autrefois militaire, de nos jours culturelle et économique, ayant à sa tête un tadyə majon (officier du majon).

Tout jeune Bamiléké de sexe masculin de plus de 12 ans doit obligatoirement être membre du Majon. Le droit d'entrée est de deux sacs d'arachides et de plusieurs fagots de bois. Le Lali est une section supérieure du Majon qui était très active autrefois, surtout en temps de guerre. C'était le peloton d'élite, les troupes de choc du Majon.

Le Majon n'a pas de caractère religieux ou sacré ni de rites secrets hormis quelques pratiques magiques de protection effectuées par l'état major, mais échappant à la masse des troupes.

Le fo de Bahouang raconte : "le fo Nesson devait à cette époque se battre contre des ennemis mieux armés et plus nombreux que ses propres troupes.

Or, il avait heureusement en sa possession un mystérieux couteau magique qui en pleine bataille, pouvait transformer le jour en nuit ou vice-versa, selon les nécessités. J'ai vu ce couteau pour la dernière fois à côté d'un arbre du tsa de Bahouang lors des troubles de 1957 - 1960 à la veille de l'indépendance du Cameroun. Certains groupes voulaient s'emparer du couteau du fo NESSOM pensant que c'était l'arme absolue. Je ne sais plus où se trouve maintenant cette arme magique".

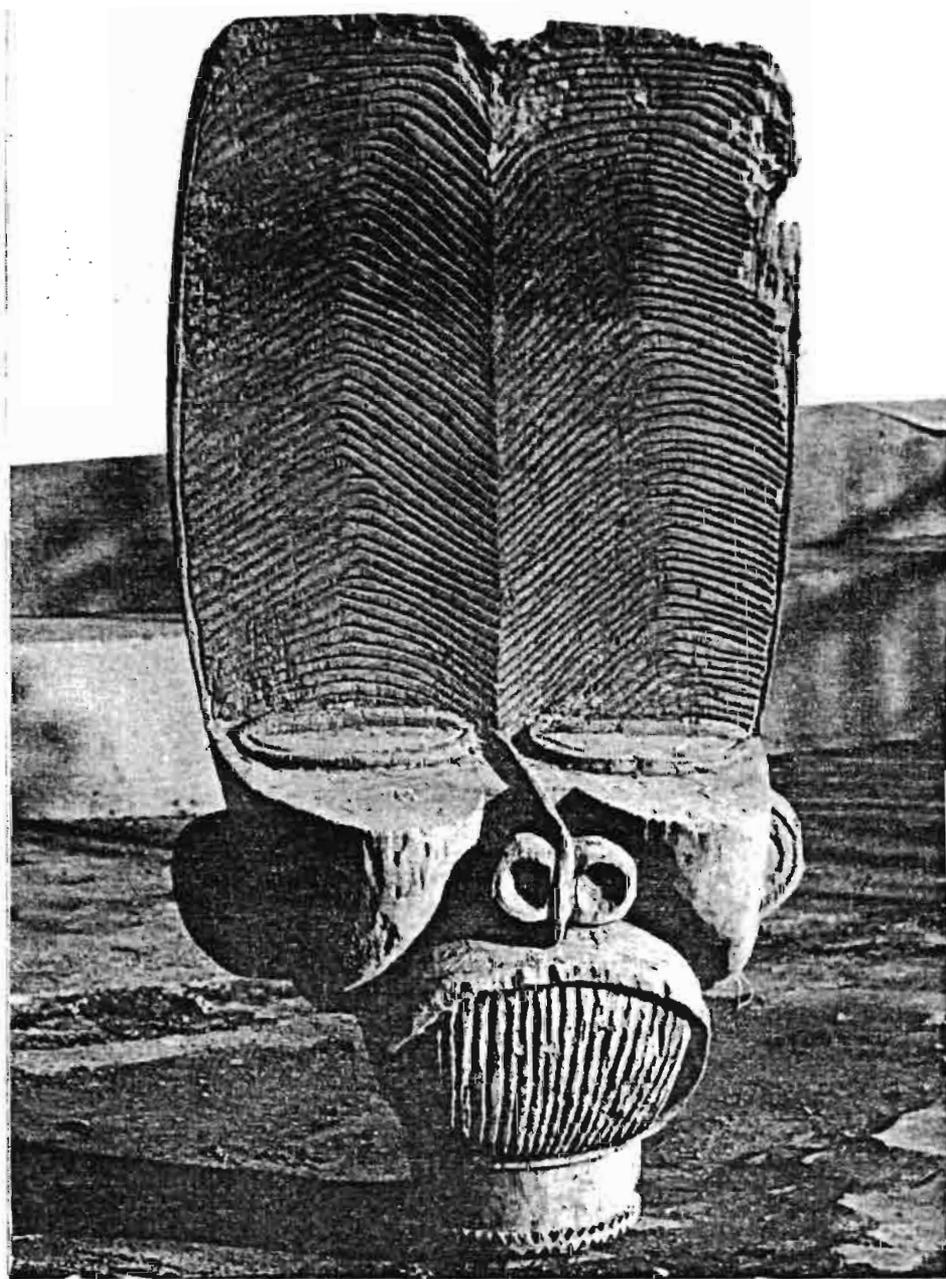
Cependant, certaines sections ou classes du Majon sont de véritables clubs fermés qui utilisent des pouvoirs magiques et font des sacrifices propitiatoires pour la bonne réalisation de leurs objectifs. Dans ce cas, les tadya majon, secrètement réunis dans un lieu de culte appelé topo, se livrent à des incantations et des sacrifices (constitués par des offrandes de bras humains, plusieurs dizaines) avant de lancer les opérations militaires.

Le Majon a sa case de réunion au tsa. On dénomme aussi cette société, au tsa, kamsesutt ou garde royale (photo n°7). De nos jours, le Majon est surtout connu pour ses danses acrobatiques et les parures des danseurs (phot n° 45, 46).

2/ Le Msop

Cette société s'apparente au Majon par la discipline demandée à ses membres. C'est une très ancienne confrérie et le nombre de ses adhérents est imposant. Le Msop est surnommé ta mkom (le père des mkom ou confréries). Sa case de réunion est également située au tsa.

Le Msop est ouvert à toutes les couches sociales. Cependant l'état-major est constitué par des héritiers des ta nwala' (père des nwala'), eux mêmes groupés au sein du kettə (la magie noire) connu sous l'appellation populaire de famla. Les plus influents membres portent le masque du type dit tshə'm ou tsəməbu' qui joue un rôle religieux important.



ph. 43 : Masque de la société *Msop* - Musée royal de BANDJOUN

De tels masques apparaissent pendant certaines cérémonies funéraires ou les réunions du Msop (qu'on fait rarement). Depuis plus de cinquante années, le Msop n'a pas exécuté de tso à Bandjoun, pourtant son principal centre.

"Des scènes étranges peuvent être vues lors des danses du Msop : une pierre fétiche, après les incantations du fo, surgit des profondeurs de la terre puis disparaît", dit la tradition de Bandjoun.

Les tsaməbu' de la société Msop ont une grande importance : "Ce grand masque... témoigne, sans conteste, d'une des plus imaginatives conceptions sculpturales de toute l'Afrique" (57).

P. HARTER, spécialiste des arts du Grassland, a publié un article à propos de ce masque, aussi appelé "Batcham", dans la revue Arts d'Afrique Noire, n° 3, 1971(58).

"La connaissance des points de collecte de la majorité de ces masques nous permet de prendre note de la diversité d'origine et d'en déduire le caractère inexact de la désignation "masque Batcham"... La chefferie qui porte ce nom, n'est en fait, que le lieu où fut historiquement découvert le premier d'entre eux... Le fait qu'il existe encore à Bandjoun un sculpteur spécialisé dans ce type particulier de masque, se proclamant héritier d'une longue lignée d'artistes consacrés à ce modèle, fait penser que les exemplaires de Bamendjo (par exemple) pouvaient avoir été réalisés à Bandjoun. Il est possible aussi que les masques de Bafounda (J. PAST) et de Bana (Arthemis) viennent de ce centre important. Beaucoup d'autres masques sont indiscutablement les productions d'artistes isolés qui purent réaliser l'esprit de l'atelier de Bandjoun tout en exprimant leurs propres tempéraments... Les objets furent tellement recherchés par les commerçants européens collecteurs d'art nègre, que TAHBOU Paul, l'un des derniers sculpteurs de l'atelier de Bandjoun, prit l'initiative d'en confectionner des copies".

(57) FAGG, W. - 1967 - "Sculptures africaines", Hazan, Paris

(58) HARTER, P - 1971 - "Les masques dits "Batcham", AAN, Arnouville n° 3, 1971, P. 18 - 45.



ph. 44 : Un *tadyə majoy* (BANDJOUN)



ph. 45 : Batteurs de tambours de la danse *Majoy* de BANDJOUN



ph. 46 : Danseur masque de la société *Majoy* (BANA)

Le tsaməbu' est un objet complexe au plan esthétique il est exécuté selon deux plans :

° le plan vertical : il est formé de deux parties symétriques séparées par une crête médiane, chaque demi-plan décoré par des sillons parallèles qui dessinent des arcs. Les sillons correspondent aux sourcils. Les yeux sont placés au niveau où s'articule le second plan. Ils sont gros et rappellent ceux des batraciens, avec une fixité étrange et inquiétante, ouverts sur l'univers de la mort.

° le plan horizontal : il se compose de deux joues proéminentes formées par des volumes courbes. L'énorme bouche est très saillante et creusée de stries verticales parallèles (dents). Les deux oreilles sont visibles, les narines circulaires, perpendiculaires au plan du nez.

Le masque se termine, à la base, par un col cylindrique décoré par une frise de cauris.

"Le porteur devait balancer le masque d'avant en arrière" nous indique M. TAHBOU Paul.

L'originalité de ce type de masque réside dans le dynamisme et le contraste puissants de ses différents volumes et plans.

exceptionnelles relèvent de la caisse de la société elle-même.

Section II : LES LIEUX DE REUNION

Les réunions périodiques des sociétés mkom ont lieu dans des cases spéciales, certaines installées sur la place du marché, chaque confrérie importante ayant la sienne.

La case est décorée de motifs symboliques sculptés sur les montants des portes et les supports du toit. Elle est entourée d'une palissade laissant une vaste cour. Dans un coin, se trouve le lieu de culte avec la pierre fétiche.

Généralement on trouve dans des cases de nombreux sièges. L'emplacement et le type de siège que doit occuper chacun des membres, sont fonction de son rang social. deux types de disposition :

° premier cas : les ^(tabourets monoxyles) sièges/ayant des formes et des motifs symboliques variés sont disposés tout autour de la case. Celui du fo se trouve immédiatement à droite de l'entrée principale, les autres sièges se succédant selon l'ordre d'importance de leur propriétaire. L'homme le moins gradé se trouve donc à la gauche du Chef, de l'autre côté de la porte. Les sièges des membres décédés sont suspendus au plafond de la case tant que l'héritier n'est pas venu en prendre possession. Au centre de la case, il y a un foyer.

° deuxième cas (le plus courant) : la salle de réunion est carrée ou rectangulaire, seuls trois côtés sont occupés. Dans l'axe du rectangle, sur un des côtés, s'installe le fo ou son représentant entouré des plus grands dignitaires, sorte d'état major connu actuellement sous l'appellation de "Comité mystique". Un des grands côtés est réservé aux membres de sang royal, le côté opposé aux membres ordinaires. L'éloignement plus ou moins grand du fo est fonction des grades respectifs des membres (ou de leur influence religieuse et sociale).

.../...

"Le plus important de l'urbanisme bamiléké réside dans la superposition hermétique du plan des réunions des sociétés coutumières au schéma urbanistique de la chefferie" (60)

L'entrée dans les lieux de réunion n'est en principe réservée qu'aux membres des dites sociétés.

Section III - TENUE DES REUNIONS

Le jour de la réunion ordinaire, chaque membre du məkm se rend au marché, à la case de réunion, portant cagoule et signes de reconnaissance. Il a avec lui l'inévitable et indispensablealebasse de vin de palmier raphia et un petit fagot de bois pour le feu. Autrefois, il était en outre muni d'un gros bâton noueux, véritable gourdin destiné à rosser à mort tout individu qui aurait eu l'imprudenc ou l'impudence de le gêner dans sa marche. Certains sifflaient pour avertir mais d'autres non, en particulier les membres du Kwimtan. Il y eut encore des incidents de ce type dans les années soixante. Il fut alors interdit aux membres des sociétés coutumières de sortir en cagoule dans les chemins des chefferies en menaçant les gens.

Cependant, de nos jours, lors des fêtes rituelles et funéraires acceptant a présence du public, les membres des mkam restent toujours hargneux et agressifs envers les curieux.

Des gens ont reçu dans ces conditions de sévères bastonnades (à Baleng, Baméka, etc...) pour s'être trop approcher des mkam. Dans des pareils cas, la foule se range tout de suite aux côtés des sociétés coutumières et donnent tort aux "curieux".

La réunion elle même commence toujours par un sacrifice ou des libations à la pierre fétiche. Il ya en outre des cérémonies rituelles : le R.P. ALBERT affirme dans son livre sur Badjoun : " j'ai vu de mes yeux une statue de femme posée sur une peau de panthère, protégée par un parasol et gardée par des serviteurs voilés".

(60) Masadi Alabi FASSADI - 1978 - "L'architecture en Afrique Noire", Paris, p. 88

Puis on s'échange les nouvelles et on discute des affaires de la chefferie et de la confrérie elle-même (cotisations, initiations, etc...). Au cours de ces réunions, les sociétaires se livrent à de copieuses libations de vin de palme et font quelque peu ripaille avec de la viande de porc ou de chèvre préparée à l'avance. Lors des débats, chacun doit être sincère dans ses déclarations et ses opinions et peut parler librement sans crainte, théoriquement, d'être trahi à l'extérieur. N'oublions pas que beaucoup sont aussi devins et/ou sorciers. Même les actes du fo et de famille royale comme ceux des grands dignitaires sont examinés et éventuellement critiqués.

D'autres cérémonies mystiques font partie des activités de certains mkəm.

Au cours d'une séance, chaque membre peut révéler à ses collègues, celui de ses enfants qu'il désigne comme son successeur. Dans ce cas, il choisit parmi ses amis, un parrain qui s'occupera de faire les démarches nécessaires (cotisation entre autre, droit d'entrée) au moment voulu. C'est ainsi qu'à la mort d'un membre, il y a toujours quelqu'un au courant, chargé de régler au mieux la succession. Après l'initiation, c'est ce parrain qui remet au néophyte le tabouret de son père et l'y fait asseoir. Ce geste est la conclusion des initiations. Si le défunt lui-même et sa famille n'avait pas assez d'argent pour payer le droit d'entrée du candidat héritier, c'était le parrain qui devait compléter la somme pour éviter une vengeance posthume du père défunt. Le droit d'entrée pouvait être doublé ou triplé par le mkəm, rançonnant ainsi un parrain riche au profit de tous les autres membres.

Le mkəm a des règles de conduite strictes, du moins en apparence, et tout manquement caractérisé à ces règles pouvait entraîner de sévères sanctions, des amendes plus ou moins fortes à l'élimination physique pure et simple par envoûtement ou poison, dans le cas surtout de trahison des secrets.

.../...

A cet égard, seuls quelques membres avaient une connaissance approfondie de la coutume et de ses secrets, la masse des membres n'en avait qu'une connaissance superficielle.

En fin de réunion et après, les membres dansent dans la cour au son de la musique sacrée.

Si le mkəm vit bien des droits d'entrée de ses nouveaux membres et des amendes diverses infligées (sans compter les dons spontanés), la confrérie est en contrepartie une société d'entraide sur laquelle on peut toujours compter en cas de difficulté (fête à organiser, funérailles, calamité, etc...)

CONCLUSION

Les mkəm, les sociétés coutumières, sont des confréries initiatiques en grande partie secrètes. Elles sont de véritables groupements d'entraide mutuelle basée sur une morale stricte, la justice, la solidarité et la discipline de ses membres. Elles contribuent grandement à la formation des individus et à intégration poussée dans la vie de la chefferie. Chaque sociétaire se sent protégé et assuré dans la mesure où il suit les règles sociales coutumières établies.

La force des mkəm repose sur la force de la parole. Le serment de secret à l'entrée est un véritable pacte magique qui contient en lui même la sanction de sa trahison, la mort sans appel.

Les cultes, les rituels mystiques, les pratiques magiques des mkəm nous sont et nous resteront grandement mystérieux, beaucoup de symboles nous échappant en tant que profane. N'est-ce pas, a contrario, la preuve d'une vitalité intrinsèque dont il faut plutôt se réjouir dans un contexte général africain de destructuration et d'acculturation plus ou moins rapide ?

TROISIEME PARTIE

LES SOCIETES TOTEMIQUES ET LE RITE DU KE

"Les religions des Noirs sont l'expression des sociétés intimement associées à la nature... L'homme se confond avec les choses. Il est la représentation du monde et modèle sa vie d'après sa conception de lui-même qu'il attribue aux animaux, aux plantes, voire même aux minéraux et aux objets, ses propres qualités, ses besoins et ses désirs. Souvent les hommes (vivants ou morts) se changent en animaux ou en plantes. Les groupes humains sont alliés à des animaux et peuvent en utiliser la puissance"(61)

(61) DESCHAMPS (Hubert). - Les religions de l'Afrique Noire. "Que-sais-je"?. Presses Universitaires de France, Paris, 5e édition, 1977, p. 68.

Chapitre I - TOTEMISME ET MAGIE CHEZ LES BAMILEKE

Si l'animisme désigne la croyance aux âmes et aux esprits de la nature, le totémisme désigne celle de l'animal parent, incarnation du clan ou de la tribu. Le "totem" est ainsi considéré comme le véritable ancêtre du groupe et honoré à ce titre.

Chez les Bamiléké, le totem ou pi est le double animal d'une personne humaine. Ce double animal vit en brousse mais il participe aussi à la vie même de l'homme dont il est le pi. Ce sont les individus qui, de leur propre volonté, font un pacte avec un animal. Les deux corps, celui de l'animal et celui de l'homme, sont à ce point solidaires que si l'un fait une chute, l'autre tombe aussi. Il peut même s'établir une relative ressemblance physique entre l'animal et l'homme.

Il est par exemple défendu de stationner longtemps, pour discuter, devant la porte d'un notable (ayant un totem) lorsque ce dernier est dans la maison ; ce faisant, on l'empêcherait de surveiller son totem en brousse, ce qui pourrait avoir pour conséquence de faire tomber le double animal dans un piège, d'où des suites fatales pour l'homme.

Les titulaires de pi se retrouvent dans des sociétés coutumières organisées suivant les animaux choisis (serpent, chimpanzé, panthère, etc.). Ces confréries vont absolument distinctes des mkom dont il a été question jusqu'ici. Mais ce sont cependant les membres des sociétés totémiques qui sont les dignitaires et dirigent les mkom. Ces notables peuvent d'ailleurs avoir plusieurs pi. Le but de cette alliance totémique est d'avoir une double ou triple existence et de s'approprier toutes les qualités (voire les défauts) de ou des animaux choisis pour agir dans la vie des hommes plus efficacement.

.../...

Les croyances et les symboles chez les Bamiléké expriment la lutte dans laquelle la vie et la mort s'affrontent, constituant le fondement dialectique de l'existence humaine. Le monde des vivants est peuplé d'ennemis et plein de dangers de toutes sortes. Pour se préserver mieux et prendre quelque avantage dans ce combat permanent, l'homme a voulu s'allier à certains animaux.

Partout en Afrique Noire, la nature et le monde animal sont liés à la vie des hommes. On le voit dans les mythes d'origine et les contes. Les Dogon (Mali) pensent que l'animal est jumeau des hommes. Chez les Bambara (Mali) chaque famille a un parent animal dont la chair lui est interdite. Les Bamiléké, eux, pensent que chaque individu, dès sa naissance, a un double animal qui vit en brousse et dont une rencontre inopinée serait fatale.

"Le python a des temples dans le sud du Dahomey (Bénin) surtout à Ouidah. Les pythons circulent librement en ville. Si quelqu'un les voit, il baise la terre et salue le serpent en l'appelant "père"... De nombreux clans ont une parenté avec un animal, ils l'enterrent et le pleurent comme un ancêtre⁽⁶²⁾.

Chez les Kotoko du Nord Cameroun, chaque bourg est protégé par un varan auquel on rend un culte. Au Zimbabwe, le chef défunt revient à la vie sous la forme d'un lion.

Au Sud-Cameroun et au Gabon, les sociétés d'hommes-panthères ont été longtemps actives. Ses membres devaient arracher le coeur de leurs victimes pour faire des "médicaments" magiques et se fortifier, etc...

Le totémisme de l'Ouest-Cameroun est particulier par la manière dont il influe sur l'organisation sociale. Bien que

(62) DESCHAMPS (H.), op. cit.

le pi soit une alliance personnelle, le sens du groupe est plus fort et fait que les gens s'organisent là aussi, en confréries coutumières. Même pour ce lieu intime, l'individu pense qu'il ne peut l'assumer qu'au sein d'une communauté.

C'est ainsi que l'on trouve en pays Bamiléké les confréries du serpent nok, du chimpanzé pu'kwop, de la panthère nomgwi, de l'hyène nanu, de l'éléphant so', de l'hippopotame dzatcho, du caïman ngs, du buffle nya, du corbeau nyawwa, etc... On a pu remarquer d'ailleurs dans l'iconographie sculpturale (poteaux de case, encadrement de porte, tabourets, trônes, etc) l'abondance des motifs animaux (photo n° 50).

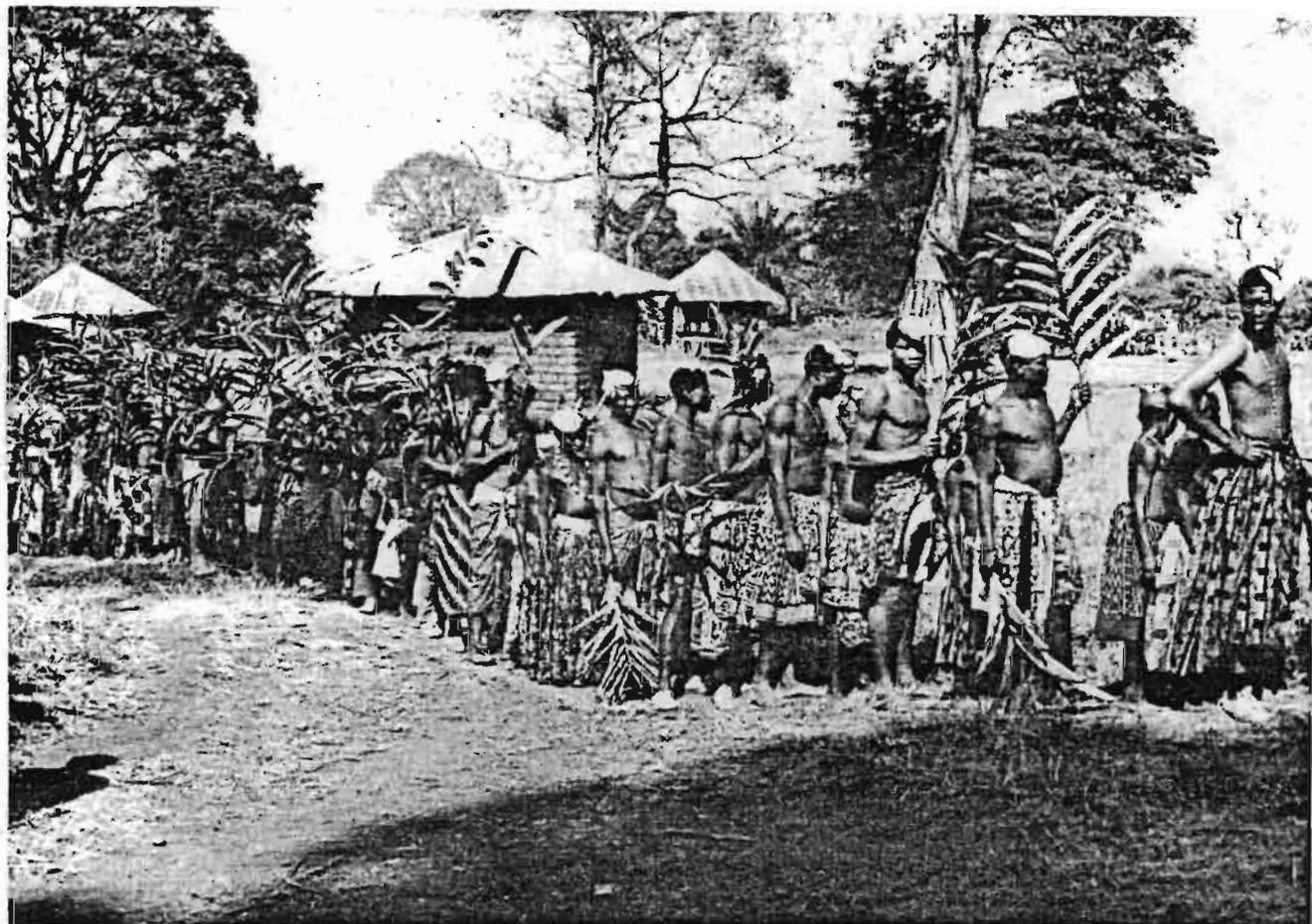
Comme les hommes, les animaux totem vivent en communauté dans les rivières et la brousse. les gens savent à quel endroit de quel cours d'eau habite le double de tel fo ou de tel notable. Dans certains lieux sacrés se retrouvent les serpents totems.

Le totémisme se complète bien entendu de pratiques magiques qui ont pour but de faciliter la vie personnelle des individus en forçant quelque peu le cours normal des choses. C'est une application individuelle des conceptions religieuses générales.

H. DESCHAMPS précise : "[la magie] n'est qu'un procédé de transfert de ces forces vitales universelles, de tout ce dynamisme qui est l'essence des religions noires". Le besoin d'aide pousse les hommes à s'allier, à tout ce qui leur apparaît puissant ou habile dans le monde qui les entoure. Ils se concilient les forces naturelles par des pactes individuels qui font intervenir la notion de ké, la "magie", essentielle chez les Bamiléké.



ph. 47 : Deuil d'un notable (BATIE)



ph. 48 : Sortie des initiés (BAFOUSSAM)



ph. 49 : Sortie des initiés (BAFOUSSAM)

Chapitre II - LES RITES DU KE

Section I. Année du jE et année du kE

Le terme kE, comme nous l'avons déjà indiqué, désigne tout ce qui a un aspect magique. C'est aussi un rite agraire important et le rite d'initiation des adolescents.

En bref, le kE, kay, ηkapə ou ngan désignent selon les chefferies tout ce qui a rapport à ces rituels magiques. C'est une puissance surnaturelle de fécondité.

Chez les Bamiléké, on distingue les années du jE ou nzuk (nzak) des années du kE. Ces périodes alternent.

"Dans la plupart des chefferies de la Mifi, il existe encore une année du ηkapə suivie d'une année du nzak. Pour célébrer l'avènement de la première, en fin de saison des pluies, le chef et quelques hautes personnalités de son entourage doivent aller au bois sacré du pays pour s'adonner à un rituel secret du pays pour faire sortir une puissance féconde, un mana en quelque sorte, appelé ηkapə... La nouvelle année est marquée par une danse à la chefferie, à jour fixe, et ceci pendant les neuf semaines faisant suite à la levée du mana"⁽⁶³⁾

Lors de l'année du jE, autrefois, les jeunes filles pubères étaient enfermées dans un endroit clos appelé (jE)⁽⁶⁴⁾ Elles étaient ainsi gardées de 4 à 5 semaines, puis bien nourries, huilées, massées, elles pouvaient être exhibées pour susciter les demandes en mariage. Cette sortie était marquée par une grande danse qui existe encore aujourd'hui sous le nom de jE. Hommes et femmes ayant la tête rasée et le corps huilé, pratiquement nus, font un cercle et dansent autour d'un grand tambour vertical. Les mains dans les mains, formant la ronde, tous se jettent en avant au rythme du tambour en poussant de grands cris. La maison du jE existe encore dans certaines chefferie, telle Bandjoun. les filles d'un clan qui pratique le jE sont appelées ngə jE.

(63) LATOUR DEJEAN (Ch. Henri) - 1975 - "Bangwa : la parenté et la famille dans une chefferie Bamiléké du Ndé au Cameroun", Th. de 3e cycle, Paris.

(64) jE = xylophone

L'année du kɛ qui lui succède, toujours très respectée dans la plupart des chefferies, est marquée par les rites d'initiation des jeunes mâles et des rites agraires de fécondité qui durent neuf semaines. Toutes ces cérémonies se font une année sur deux et sont animées par les confréries totémiques.

"C'est Bafoussam qui ouvre en priorité l'année du kɛ, suivi de Baleng puis des autres chefferies dans l'ordre d'ancienneté" (65).

Section II - L'OUVERTURE DU Kɛ : LE MYSTÈRE DU MɔSO'

Certains confréries (Jyɔ, Mɔpfɔli, Mkamvtt'tt) dans lesquelles sont regroupés l'ensemble des gens qui ont un pi, participent activement à l'ouverture du kɛ tous les deux ans à la fin de la saison des pluies. Le début des cérémonies est marqué par l'apparition de la mɔso' ("père de la mère de l'éléphant") qui est le président de la redoutable société des hommes-panthères (ou des hommes-chimpanzés dans certaines chefferies).

Le tamɔso', par une nuit très sombre, convoque non seulement les hommes-panthères mais tous les hommes ayant conclu un pacte totémique avec un animal, en frappant trois fois le tambour d'appel. Cette réunion générale s'appelle la mɔso', sans doute parce que les hommes-éléphants, très puissants, sont particulièrement indiqués pour présider de telles assises.

Les sorciers et les devins ^{les} plus puissants de la chefferie vont effectuer en brousse un rituel complexe par lequel on saura la date exacte de l'ouverture du kɛ qui engage non seulement la vie des magiciens eux-mêmes mais surtout la fécondité du groupe. Des démonstrations magiques ont lieu ; il est interdit à quiconque de rôder dans les alentours.

(65) D'après NGOMBE Elie, Fo de Bafoussam. Cet ordre est contesté par d'autres mfo.

Quand le rituel est accompli, les membres des sociétés totémiques reviennent par un chemin approprié ("la route de la mɔso'") et annoncent la nouvelle à toute la chefferie, partout les gens chuchotent : "la mɔso' est sortie de la campagne".

Pour beaucoup, la mɔso' n'est pas une simple réunion de magiciens mais c'est l'apparition de la divinité même de la fécondité. A dire vrai, on sait peu de chose sur ce rituel, gardé encore très secret.

De nombreuses légendes rapportent le triste sort réservé aux curieux qui ont voulu découvrir la mɔso':

"Un homme caché au sommet d'un grand arbre bien feuillu, voulait voir le passage de la mɔso'. Quand le cortège passa, il vit ce qu'il voulait voir mais ensuite, glissant de sa branche, il tomba et s'écrasa au sol.

Un autre se croyant plus malin, se cacha dans une meule de paille en ménageant une petite fente pour voir la mɔso'. Le curieux était sûr de passer inaperçu et que personne ne remarquerait la meule^{le} paille. La mɔso' passa mais quand le curieux rentra chez lui tout transpirant, il ne put que se coucher et mourut peu après" (66)

Le R.P. ALBERT voulait aussi en savoir plus sur la mɔso' et réussit à photographier le cortège : "Il nous est arrivé de pouvoir photographier à la nuit tombante, un singulier cortège. Des hommes, liés ensemble par une même et longue bande d'étoffe passant entre leurs jambes et retenues devant et derrière, par leur ceinture, s'avançaient à pas comptés et en silence ; tous portaient, retenu entre leurs lèvres, un fruit d'un rouge éclatant" (67).

Etait-ce bien la mɔso' si redoutée ? Ou simplement un cortège de magiciens ? Bien que le ta mɔso' soit connu de tous, les secrets de la mɔso' sont encore bien gardés.

(66) Tradition orale de Bandjoun

(67) R.P. ALBERT - 1943 - Ibid.

L'arrivée de la məso' est suivie par une danse nocturne le gəm et un rituel mystique. Le gəm se déroule au domicile d'un des grands magiciens.

"Les gens sont presque nus, ils se tiennent les uns les autres par les bras et font cercle autour du tambour. Le pas de danse est de s'approcher du tambour en dansant et en chantant puis de reculer brusquement. Si par malheur, quelqu'un rompt le cercle, c'est un très mauvais signe. On dit même que le fautif mourra dans la semaine. Le gəm est la danse des ndəŋ bəm (un ancien peuplement Bandjoun). Le kɛ commence chez nous, avant d'atteindre la chefferie elle-même, car nous possédons la puissance magique de Bandjoun" (68)

Les chants populaires du gəm sont bien connus dans toute la chefferie. Lorsque la məso' arrive, les magiciens pénètrent dans le nto' (la case sacrée) du simkɛ ("le marché de la magie"). Ils vont provoquer et renforcer la fécondité de la communauté par des sacrifices et des rituels effectués dans le bois sacré, proche de la résidence du fo. "Les gens qui sortent de la case sacrée sont auréolés d'une force mystique ; un tourbillon est devant eux, un autre derrière. En poussant des cris, les magiciens amènent cette puissance de vie du bois sacré à la chefferie elle même en se livrant aux cérémonies appropriées."

Il est fortement décommandé aux gens de s'occuper des activités de ces magiciens, même s'ils les voient passer.

Le lendemain de cette cérémonie, à Bandjoun, on célèbre la sortie de la société Nyələŋ par un cortège où un canari, symbole de la fécondité, est porté par les initiés à travers la place du marché, sim.

(68) Propos recueilli à Ndəŋ bəm, un quartier de Bandjoun de la bouche d'un puissant magicien.

M. WAGNE, descendant de maîtres sorciers venus de Bafoussam

Section III - INITIATIONS ET DANSES DU KE

Les cérémonies, diverses, durent neuf semaines, de l'arrivée au départ de la məso'.

Il y a entre autres, une journée consacrée à l'exhibition de tous les masques de la chefferie. Les confréries se réunissent toutes sur la place du marché et font danser leurs masques lors d'une danse appelée nəkay ou kay ou simplement ke.

Quant à l'initiation des jeunes garçons, ce sont les chefferies de Baleng et de Bafoussam qui gardent aujourd'hui les plus pures traditions. Tous les jeunes mâles (certains de cinq ou six ans, d'autre de quinze ou seize) doivent subir l'apprentissage du ke. Ils passent cette période chez un take. ("père de la magie"), retirés en brousse. Ils ont une coiffure spéciale, crâne rasé ne laissant qu'une touffe de cheveux et portent une jupette de tissu ndop. On les a enduit de pə (poudre d'acajou mêlée d'huile de palme) au cours d'une cérémonie appelée munya ("les jumeaux"). C'est là que les jeunes apprennent la connaissance et le respect de la coutume.

Chez le take est installé un enclos dont la palissade est faite de nattes en nervure de palmier raphia kyə. Avant d'y être admis, le postulant est violemment bousculé et rejeté plusieurs fois de l'enclos. Ils absorbent ensuite un produit de composition secrète et on dit "qu'ils ont reçu le ke". Ils ont alors le pouvoir de se transformer en cynocéphale, en chimpanzé ou en corbeau. On leur apprend à marcher en imitant la démarche des animaux en question.

Les parents ne peuvent évidemment pas aller visiter les néophytes mais ils les nourrissent par l'intermédiaire d'un vétérane des sociétés totémiques. L'enseignement est rigoureux et le secret est protégé par de violentes menaces de mort par empoisonnement ou envoûtement, voire d'autres moyens magiques peu connus mais tout aussi dissuasifs.

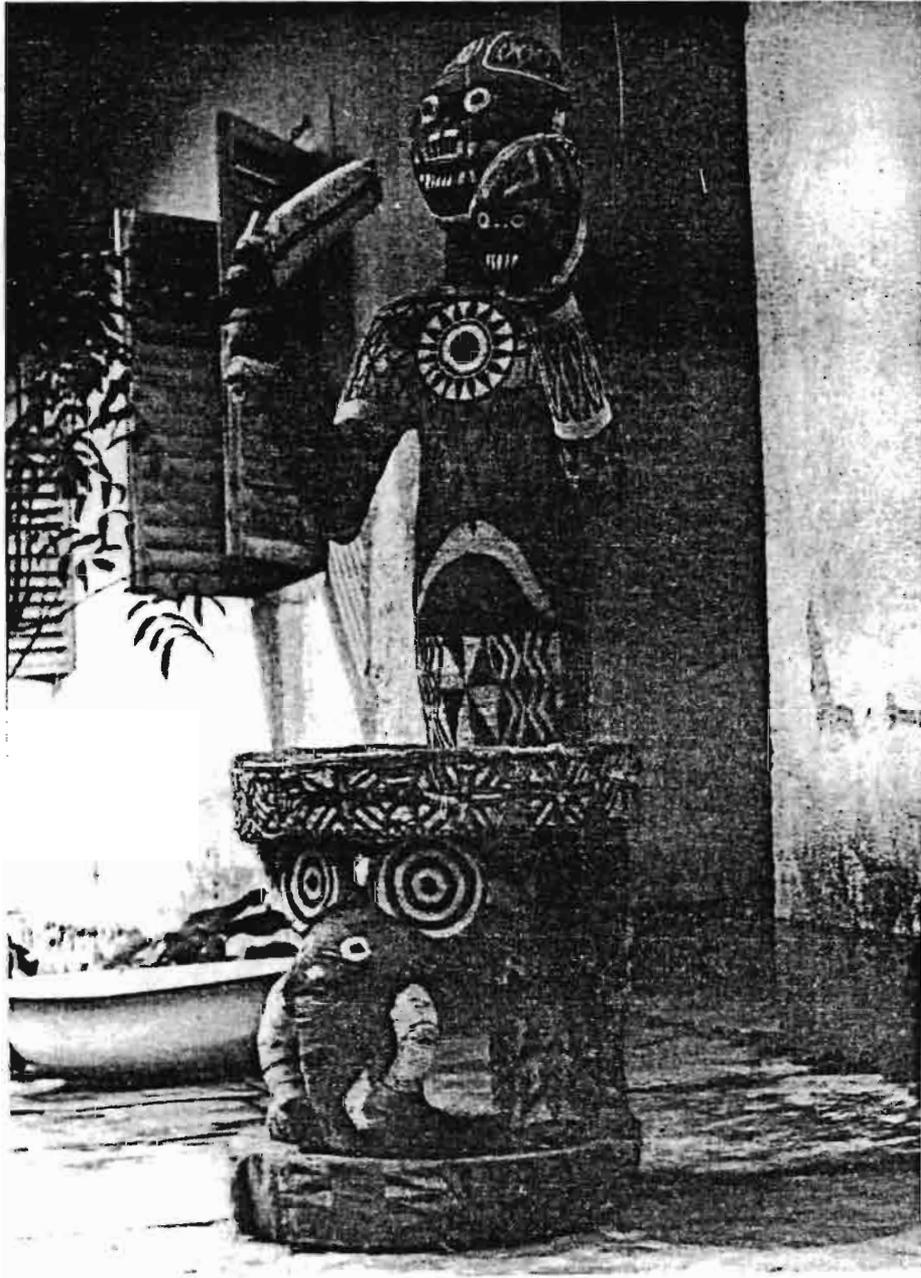
.../...

Les plus doués des jeunes initiés recevront plus tard une seconde initiation plus complète qui leur permettra alors d'être véritablement membre à part entière des sociétés totémiques.

Si ces dernières années, on n'a pas noté d'accident au cours des initiations, certainement plus "douces" que par le passé, autrefois il n'était pas rare de perdre un ou plusieurs garçons au cours des cérémonies. Le jour de la sortie solennelle les parents des malheureuses victimes se voyaient remettre simplement les vêtements de leurs enfants, enduits de cendre en signe de deuil. Cela signifiait qu'ils étaient mort héroïquement au cours des épreuves.

La sortie publique des initiés est une grande fête, très spectaculaire (photo 48). Un des groupes porte des jupettes de ndop, l'autre sort nu, enduit de pə et de kaolin. Tous sont fardés de plusieurs produits de couleurs variées. Certains se dandinent comme des cynocéphales ou des chimpanzés, d'autres poussent le cri du corbeau (on nomme leur groupe nyan - nyan, du cri de l'oiseau). Les spectateurs doivent porter sur la tête la feuille d'une plante à signification symbolique. A cette occasion, les mères de jumeaux munyə, juste vêtues d'un petit cache-sexe et le corps fardé, dansent en l'honneur des jeunes initiés, près du simke sur la place du marché. D'autres rites sont exécutés secrètement, à l'écart du public.

Ce sont les nyan - nyan adultes, les initiés de la confrérie du corbeau, qui clôturent la fête. Ils sont nus, enduits de pə et de kaolin et brandissent des cornes d'animaux au dessus de leur tête. Ils iront ensuite se laver rituellement dans un endroit spécialement choisi le long de la rivière. Il semble bien que pour particulièrement traditionnelles qu'elles paraissent et même rétrogrades aux yeux de certains Bamiléké modernistes, ces danses font encore partie de la coutume vécue par les contemporains, notamment à Balenq et Bafoussam où elles ont lieu tous les deux ans et rencontrent encore l'assentiment général.



ph. 50 : Trône à figuration d'éléphant (BALENG)



ph. 51 : Danseur du *tso* portant la ceinture représentant le serpent à deux têtes

A Bandjoun, le Munya (danse des mères de jumeaux) n'est plus pratiqué que dans quelques rares quartiers. On utilise plus le kaolin que le pa pour les parures. La première initiation n'est qu'un prétexte à distribution de vivres et de cadeaux aux confréries ; elle ne dure qu'une semaine. Par contre la véritable initiation aux sociétés totémiques, réservée à l'élite , dure beaucoup plus longtemps comme à Baleng. La danse de sortie a lieu au simke, auparavant nettoyé par les femmes du Munya. La danse regroupe les adultes et les jeunes initiés portant le ndop aux reins et peints de kaolin. A cette occasion apparaît le mabu', maître magicien qui seul pénètre dans le lieu de culte nto' du bois sacré. Une sorte de lutte rituelle a lieu : un homme tient un objet, le suivant s'accroche fortement à ses reins, tous les autres font de même derrière jusqu'à former une longue chaîne humaine. Les torses peints et huilés s'agitent fortement, muscles et reins se tordent en cadence pendant un long moment. Mais malheur à celui dont les mains glisseraient pour briser la chaîne, on dit que son pi est devenu fou et qu'il va mourir dans la semaine.

Le rite du ke est clôturé par les danses de Mkamvta'tt et de Məpfəli.

Chapitre III - LES SOCIÉTÉS D'HOMMES - ANIMAUX

Nous avons déjà mentionné diverses sociétés où l'alliance des hommes et des animaux est importante, par exemple le Ku'ŋ gan des hommes-buffles. Nous allons nous limiter maintenant à présenter trois autres cas caractéristiques de la culture Bamiléké, l'alliance avec le serpent kenok, avec le chimpanzé ke pu' kwop et avec la panthère ke nɔmgwi.

Section I - La confrérie des hommes-serpents

Beaucoup de membres de certains mkəm (Mekε et Jyø en particulier) et certains grands dignitaires (fo et foto') ont contracté des alliances magiques avec les serpents. On peut constater d'ailleurs combien sont nombreuses les représentations du serpent dans l'iconographie sculptée, perlée et tissée de tous les arts du Grassland (photo n° 51). Les allusions dans la littérature orale sont aussi innombrables.

1/ Rôle du serpent dans la société Bamiléké

Il existe de très nombreux mythes, croyances et contes qui font intervenir les serpents au Cameroun. Le cas le plus connu est celui des Béti franchissant la Sanaga sur le dos d'un serpent au cours de leurs migrations vers le sud. L'idée, en outre, que les ancêtres se transforment en serpents après leur mort est très répandue chez les Bantous du Sud-Est d'après BAUMANN. Au Zambèze, les populations admettent que le serpent jouent un rôle dans la conception des enfants.

Le R.P. MVENG écrit :

"[Le serpent] est gémellité universelle : corps et esprit, monde des vivants et monde des morts, force vitale et force occulte. On le vénérât à Ouidah, il est au centre du Vaudou, objet de crainte ici, de vénération ailleurs, il est partout" (69)

(69) MVENG (E.) - 1974 - L'Art d'Afrique Noire, ibid

Chez les Bamiléké en effet, les serpents sont à la fois craints et vénérés. Le serpent est considéré comme le protecteur de l'enfant. On appelle d'ailleurs posi ("fils de dieu") une certaine espèce de serpent. Les jumeaux sont assimilés aux serpents. Une idée très répandue est l'existence des enfants - serpents ou ponɔk : ils ont des caractères plus ou moins normaux et ont la réputation de troubler leurs mères. Ils sont avides de nourriture et portent malheur. D'ailleurs, ils peuvent mourir subitement à tout instant pour redevenir serpents. Une mère qui arrive à bien élever de tels enfants, mérite récompense. Si elle les néglige au contraire, elle peut accoucher d'autres fois d'enfants semblables, en punition.

BAUMANN fait allusion au même genre de chose chez les Ngandi :

"[Les Ngandi] pensent que les jumeaux sont des serpents et ils les vénèrent comme tels. Tout caractère anormal présenté par un enfant non jumeau indiquait que celui-ci était un serpent qui a mangé son jumeau dans le sein maternel".

Le serpent à deux têtes est le symbole de la puissance royale aussi bien chez les Bamiléké que chez les Bamoun qu'on retrouve telle quelle chez les Bamiléké :

"MFEPU me conta aussi qu'il existait une tradition connue des Bamoun selon laquelle le python entretient un feu là où il vit. Le feu le guide lorsqu'il regagne son gîte la nuit. Les blancs attribuent de la valeur à ce jeu, alors pour s'en emparer, celui qui le trouve doit le recouvrir d'un linge noir puis s'enfuir car le python furieux de ne pas retrouver son feu, poursuivrait le ravisseur et le tuerait s'il parvenait à la rattraper" (70).

Ce feu, selon la croyance populaire, est en fait l'oeuf pəm du python ngam nɔk. Cette croyance est si vive qu'on localise très exactement ces endroits : certains lacs

de cratère et dans des montagnes (Foumbot, Dschang, Baleng, Bambouto , etc.). Toute la lumière n'a pas été faite à ce propos. S'agit-il de gisement de pierres plus ou moins précieuses, de concrétions cristallines ou bien d'une pure superstition ?

Une autre croyance populaire très répandue est relative à certains serpents qui possèdent deux baguettes - fétiches, le kamcha' qui leur servent "d'oreillers" dans leur trou. Si quelqu'un réussit à s'emparer de ces "charmes", il connaîtra bonheur, richesse, santé, gloire et longévité, sa fortune est assurée et multipliée selon ses désirs. Mais cet exploit est très difficile car le serpent a la mauvaise habitude d'avalier ses kamcha' avant d'être tué ou de se sauver, à moins de le surprendre dans un profond sommeil. La croyance est telle qu'aujourd'hui encore, beaucoup de gens cherchent à s'emparer de ces "baguettes - magiques".

Ailleurs, on admet qu'un certain serpent de petite taille kamɲɔk qui habite dans les rivières (souvent près des chutes) provoque les arcs-en-ciel et le brouillard.

Certains pensent que les serpents connaissent les pouvoirs des herbes qui font parler les statues, qui rendent invisibles et permettent de pratiquer la magie.

Les serpents ont aussi des inconvénients que l'on peut exploiter, par exemple faire mordre son ennemi par un serpent qu'on lui aura discrètement installé dans la case...

Certains notables, comme au Bénin et au Nigeria, gardent des pythons plus ou moins apprivoisés chez eux, ces serpents se chauffent au soleil au milieu des jeunes enfants qui jouent dans la cour.

On voit par ces quelques remarques, que les serpents sont omniprésents dans la vie bamiléké, aussi ne faut-il pas s'étonner de la puissance des hommes-serpents.

.../...

2/ Réunions et initiation

Dans la chefferie, tous ceux qui ont fait alliance avec le serpent sont regroupés dans une confrérie totémique qui a un chef. C'est chez lui, grand maître de la magie du nɔk, qu'ont lieu les réunions périodiques. Là se trouve la pierre fétiche ngwɔ' dans laquelle habiterait l'esprit du fondateur du groupe.

Comme pour les mɔkm, les réunions commencent par des sacrifices et des libations propitiatoires à la pierre-fétiche.

Puis on discute, on échange les nouvelles, on présente les postulants. Ceux-ci peuvent être soit de simples volontaires isolés soit des candidats dûment recommandés et parrainés. Ce sont aussi parfois des héritiers de membres défunts.

La cérémonie d'initiation est dirigée par un take comme au Ku'ŋ gay. Le droit d'entrée est modeste, une somme d'argent et une poule blanche.

La première épreuve est le choix d'un ossement d'animal parmi un tas hétéroclite. En cas de succès, le néophyte doit absorber sept ou neuf graines de didium provenant d'une plante dont les graines sacrés servent de nourriture aux jumeaux⁽⁷¹⁾. Ensuite il absorbe le médicament magique, le kɛ. Après quoi, il a le pouvoir de se transformer en serpent.

Plus tard, certains subiront une seconde initiation plus complète chez le même take. Là le matériel rituel est très riche (statuette, médicaments divers, talismans, cornes, "chiamgné", etc..).

L'héritier lui, entre de plein droit, à la mort de son père dans la confrérie totémique, du moins s'il le veut. Le droit d'entrée est beaucoup plus bas que pour les volontaires "étrangers". Mais comme le pi de son père est

⁽⁷¹⁾ dont on a eu le lien avec les serpents en général au niveau symbolique.

mort avec lui, il doit faire alliance avec un autre serpent par un rituel particulier.

Section II - LA SOCIÉTÉ DES HOMMES-CHIMPANZES

Cette société s'oppose à celle des redoutables hommes - panthères car les Bamiléké pensent que seul un chimpanzé peut, dans un combat, triompher de la panthère. En fait, le seul grand singe qu'on trouve maintenant dans la région est le cynocéphale. L'alliance avec le chimpanzé ou le cynocéphale est souvent assimilée. Le chimpanzé est considéré comme le protecteur des faibles. Le forgeron est l'homme-chimpanzé par excellence.

1/ L'initiation

Elle est analogue à celle que nous avons évoquée pour les hommes serpents à quelques nuances près. Pour désigner un de ses enfants à la succession, le père le fait passer sept ou neuf fois sous ses jambes soulevées. Il lui enseigne ensuite les exercices de gymnastique ou de souplesse permettant d'imiter les mimiques des singes ou leurs attitudes de fuite. Pour entrer dans la société, le postulant volontaire doit offrir une somme d'argent, un bouc ou un bélier, sept ou neuf poules rouges ou blanches (mais ni grises ni noires), animaux qui seront mangés au cours des cérémonies de réception. Les chiffres (7 et 9) et les couleurs ne sont pas choisies au hasard.

Au cours du repas, le candidat doit manger lui-même les cœurs des poules et absorber un médicament magique pour être intronisé.

Dans le cas d'un héritier :

"Il amène un bouc qui lors de la cérémonie jouera le rôle de [l'animal] totem. Il doit en outre donner une poule à chaque membre de la société. Celui-ci tenant entre ses deux mains la poule vivante, trace au dessus du sol les limites de la fosse où le défunt sociétaire sera enseveli. Ce n'est qu'après

.../...

ce rite qu'on peut creuser la fosse"(72).

Un peu plus tard, la take procédera à l'initiation complémentaire.

Section III - LA SOCIÉTÉ DES HOMMES-PANTHÈRES

Le port de la peau de panthère lors de certaines danses exige l'appartenance à un mkam et le versement d'un droit forfaitaire au fo mais ne signifie pas forcément une alliance totémique avec la panthère.

Tous ceux qui ont fait un pacte avec la panthère ke nɔmgwi forment une confrérie particulière dont le chef est le ta mɔso! Nous avons déjà mentionné le rôle important de cette société dans les rituels de l'année du ke.

Son organisation et son initiation s'apparentent à celles que nous venons de voir pour les autres sociétés totémiques. Mais celles des hommes - panthères est l'un des plus fermées car la panthère est symbole de force et de puissance royale dans toute la région.

Notons que l'on retrouve des confréries un peu analogues jusqu'au Gabon, Congo et Zaïre. Comme dans ces régions où cette société est considérée comme néfaste, chez les Bamiléké les hommes-panthères peuvent indifféremment accomplir de bonnes oeuvres ou de terribles dégâts.

Tous les objets sculptés ou perlés à figuration de panthère et de serpent sont la propriété de droit du fo ou du foto'.

"Le fon est réputé faire en compagnie de sa femme, elle même comme lui transformée en panthère, de longues courses de nuit dans la brousse. Ainsi quand un chasseur tue une panthère et que cet événement correspond avec la mort d'un fon, on dit

(72) RIPERT - 1923 - ibid



ph. 52 : Coiffure de danse (BANGANG FOKAM)

que le chasseur a tué le fon. Mais malgré cela, il n'est pas puni puisque le chef s'est endormi et qu'il a bien voulu quitter son trône" (73).

La croyance, à l'inverse, selon laquelle la panthère est susceptible de prendre forme humaine et en particulier, capable de marcher debout, est très répandue. "La panthère chassée se débarrasse du chasseur en lui jetant une poignée de ta" (74). Les ta sont les fourmis magnan rouges, insectes très désagréablement agressifs.

Le chasseur qui a tué une panthère doit immédiatement cacher avec un morceau de tissu le visage de l'animal pour éviter qu'on reconnaisse la victime. Peu après, la bête dépouillée, il remet la peau au chef qui la garde de droit ainsi que les moustaches soigneusement recueillies. En revanche, le fo doit donner une fête en l'honneur du chasseur au cours de laquelle les autres grands chasseurs dansent. On lui donne en outre un titre honorifique dans la chefferie et une femme. Cette danse s'appelle gu.

(73) RIPERT - 1923 - ibid

(74) Raymond LECOQ - 1953 - ibid citant REYNAUD

Chapitre IV - LES ASSOCIATIONS DE SORCIERS : FAMLA' OU KE STT

La confrérie qui de nos jours porte à tort le nom de famla' ou kupé, bien connue au Sud-Cameroun, est un groupement de sorciers. Famla' (littéralement "le village abandonné") est le nom d'un quartier riche de la chefferie de Bafoussam, si bien installé que la richesse de quelques un de ses habitants a paru suspecte à la masse du peuple qui a vu là la marque de pratiques de sorcellerie ou l'intervention d'un génie, le stt. Le fait que certains de ces gens riches, hommes d'affaires et commerçants, se sont en outre groupés en syndicat, a enfiévré les esprits. Les gens n'ont pas voulu y voir un simple groupement à vocation économique. Kupé désigne une montagne de la riche région de plantations du Mungo (Sud-Ouest). Certains ont alors pensé que ceux qui meurent sous l'action maléfique du stt sont ressuscités par un sorcier, membre du KE stt, pour aller travailler comme esclave dans les plantations du sud. C'est le phénomène des "zombies" de Haïti.

"Les infortunés étaient gardés jusqu'au passage du premier marchand d'esclaves. Celui-ci inspectait ces candidats en leur ouvrant la bouche pour s'assurer de la solidité de leurs dents. Ils regardait aussi les aisselles pour savoir si l'esclave n'avait pas été enterré. Une légende à ce sujet est bien connue de tous les marchands ! Tout esclave qui a de la terre sous les aisselles a été vendu par un magicien qui l'a fait mourir pour le ressusciter après sa sépulture"(75).

"Sehé est son nom et c'est bien d'un génie qu'il s'agit ; qu'elle a été ma surprise devant cette découverte absolument inattendue. Vous êtes en route, et vous voulez fumer une pipe. Vous la cherchez dans votre poche, c'est en vain. La pipe est absente. Vous ne l'avez pas perdue, c'est le génie "Sehé" qui vous l'a dérobée sans laisser soupçonner sa présence. Vous avez besoin d'argent ou tout simplement vous voulez accroître votre fortune . Sehé vous sera d'une aide toute puissante. Avec peu d'efforts, dans vos plantations, dans votre commerce, tout prendra une étonnante

(75) SANDUO, L. - 1955 - Mon pays d'hier, thèse de l'École de Théologie de Ndougoué, Cameroun, inédit

prospérité. Plus rapide que la pensée, il ira de Bandjoun à Douala ; invisible, il videra quelques coffres et déposera le contenu dans votre case. La loterie nationale et les gros lots qu'elle accorde ne sont rien auprès de la *chance* continueuse dont jouit celui que Séhé protège, c'est la prospérité sans crainte et sans déclin"(76).

ke stto est l'alliance avec stto, la force occulte. Les membres du Stto sont appelés ge stto. Ils forment une redoutable secte de sorciers criminels. Il est difficile d'obtenir des informations précises sur cette organisation et ses membres. *Bien que* nul ne nie l'existence du stto, personne n'a jamais avoué être membre d'une telle association.

On sait qu'il y a plusieurs sections de ke où sont impliqués des grands personnages de la chefferie. Les citoyens ne sont pas épargnés. Chaque section a un président qui commande et initie les membres (héritiers et volontaires). Au cours de quels rites se contracte cette alliance ? Le plus grand mystère règne sur ce point, faisant place à des versions fantaisistes voire fantastiques.

De cette alliance on ne connaît que la condition préalable : il faut tuer sept ou neuf membres les plus chers de votre famille : père, mère, fils, neveu, etc... Si quelqu'un ne va pas jusqu'à sept ou neuf meurtres, il a failli aux exigences impitoyables du stto : ses confrères le tueront alors brutalement. D'ailleurs toute mort suspecte est le plus souvent attribuée au stto.

Le stto est la grande crainte des Bamiléké, la sorcellerie maléfique, à laquelle on attribue presque tous les meurtres ou morts suspects dans les hameaux. Le stto est aussi responsable de très nombreux litiges qui occupent les tribunaux coutumiers et provoquent des abandons de quartiers ou de villages.

Celui que le sorcier de cette compagnie a tué (d'après la croyance populaire) n'a qu'une mort artificielle et, dit-on, vivra comme esclave quelque part où il mourra réellement plus tard. Certains pensent que c'est une association des "grands mangeurs de chair humaine". La croyance au stta se rapproche de celle des Fang du Gabon et des Bété du Sud Cameroun. Malgré des nuances : "Les Fang distinguent le ngengang (nganga des Bakota) qui est un devin guérisseur du nnêm, le sorcier maléfique. Le nnêm est habité par un évu - un mauvais esprit - qui le pousse au crime (vampirisme) et lui donne une chance inhabituelle (chasse, amour, entreprise). Le sorcier inconscient était vite repéré et mis à mort. Les autres se servant de leur pouvoir pour acquérir puissance et richesse étaient plus difficiles à détruire. Après la mort naturelle du sorcier, l'évu devenait un kôn, une sorte de fantôme blanc qui restait à errer sur terre. Ces dangers n'empêchaient pas les Fang de vouloir acquérir un évu. La cérémonie des consécration d'un évu se nommait Okaga. L'évu pénètre dans le corps par le nombril. Le néophyte reçoit un interdit particulier et doit sacrifier une partie de son corps ou même une partie du membre. Quand l'évu aura rendu son propriétaire riche et puissant, il exigera un sacrifice humain... La magie licite a pour but de lutter contre les sorciers. Elle pratiquée par les ngengang, les magiciens devins guérisseurs"(77)

De nombreuses croyances et légendes souvent contradictoires et soulevant de vives polémiques, entourent le stta.

1/ - L'entrée dans le stta (famla')

La recherche des richesses et des honneurs, de la puissance et de la gloire, peut pousser les gens à entrer volontairement, mais surtout involontairement, dans le famla!

(77) PERROIS (Louis). - Problème d'analyse de la sculpture traditionnelle du Gabon - Paris, ORSTOM, 1977, p. 74.

Il suffit au candidat volontaire (mais parrainé) d'être en contact avec les maîtres souvent bien connus (78) de cette association des sorciers. Dans les chefferies Bamiléké, on ne peut pas occuper certaines fonctions sociales sans être membre du famla'. C'est le cas, dit-on des wa'bo qui ont le droit de porter un bracelet magique en cuivre. Ces dignitaires sont groupés au sein de Nyolon, confrérie des wa'bo dans laquelle on entre en sacrifiant également de sept à neuf membres de sa famille (79)

La croyance populaire admet cependant que c'est à leur insu que beaucoup de gens entrent dans le famla' :

"Un commerçant fut introduit par son ami intime dans une simple association dont les buts apparents étaient de permettre la promotion sociale des adhérents et d'aider la communauté entière. Le commerçant, lors de la première réunion fut très satisfait, d'autant plus que les droits d'entrée dans cette association se limitaient à un coq et une poule. A la deuxième réunion, il apporta donc comme droits d'entrée un coq et une poule. L'assistance fut stupéfaite d'une telle naïveté. On lui précisa alors que le "coq" était son fils aîné et unique ; la "poule" était sa "mère" mais par gentillesse (puisqu'il était nouveau), il pouvait laisser provisoirement vivante la mère pour sacrifier sa femme ; la suite de la cotisation devait le sacrifice d'autres membres de sa famille. En contrepartie, insista-t-on, le famla' devait procurer au commerçant tout ce qu'il désirait et au besoin même prolonger sa vie. Le commerçant ayant refusé ces sacrifices mourut par la suite d'un accident banal..." (80)

De nombreuses morts (surtout accidentelles) sont ainsi attribuées à tort ou à raison au famla'. La mort du famla' est artificielle, dit-on, comme nous le verrons plus loin.

(78) cf. Ière partie, Chap. II, section II, 2 - les titres

(79) témoignage d'un notable bamiléké

(80) témoignage d'un commerçant bamiléké

2/ Le famla' et les végétaux

Chez les Bamiléké comme chez de nombreux peuples d'Afrique, on attribue des pouvoirs magiques aux végétaux.

"La force magique de certains objets ou de certains actes joue parfois un rôle considérable chez les Ashanti. On appelle Souman un objet, généralement végétal, où réside un esprit. On peut en acheter. Certains ont été célèbres comme talismans de guerre. Les plus importants ont des prêtres et des initiés. Moyennant argent, on peut obtenir diverses faveurs. Le culte utilitaire de Souman tend à se substituer à celui des petits dieux locaux"...

"Les Kikouyou du Kenya ont aussi des esprits qui habitent les arbres. dans le débroussement, un arbre est laissé de loin en loin pour recueillir les esprits de ceux qu'on a abattus autour. On prie les esprits de s'y réfugier et on leur offre un agneau⁽⁸¹⁾. Les Mandja et les Banda de la République Centrafricaine (RCA) pensent que chaque génie affectionne particulièrement une espèce d'arbre. Ils croient aussi que les branches des arbres et certains latex^{doivent} constituer la base du matériel magique, parce que leur force est grande.

Les Bamiléké ont une croyance liée au famla'. Ils pensent qu'il y a un arbre^{magique} le jyu' qui pousse en brousse. Autour de cet arbre le sol est nu. "L'écorce du jyu' est épaisse. Cet arbre a la possibilité de se déplacer et parfois peut se rendre invisible au profane" (82). Celui qui veut avoir la force mystérieuse que procure le famla' doit posséder l'écorce du jyu'. "Le candidat est amené par un maître de la confrérie près de cet arbre. Après des incantations, le sorcier saisit une lance et d'un trait frappe l'arbre ; il retire une écorce contenant un

(81) DESCHAMP (H.) - Les religions d'Afrique Noire, op. cit. P 25

(82) Notable bamiléké

esprit et le remet au nouveau membre du famla' (83). Le propriétaire de l'écorce du jyu' devient membre titulaire du famla'. Il a une chance illimitée ; mais il doit respecter les consignes de la confrérie à savoir également sacrifier certains membres des plus chers de sa famille.

3/ Meurtres rituels et artificiels

Le sorcier doit choisir obligatoirement sa victime parmi les membres de sa famille . La personne ne pourra mourir que si elle a reçu de la nourriture ou de l'argent provenant du sorcier. Parfois, il suffit d'avoir imprudemment répondu à l'appel d'un membre du famla' la nuit. Il est ainsi déconseillé , d'appeler à haute voix quelqu'un par son nom propre, la nuit.

La victime choisie, après être tombée dans le piège tendu par le membre du famla', est envoûtée ou, dit-on, possédée par un esprit. Si le charme n'a pas été rompu par un guérisseur (et même par certains religieux), cette personne meurt d'une courte maladie ou d'un accident banal : une hémorragie nasale est le plus souvent constatée. Cette mort est artificielle. "Chez les Bassa du Cameroun, chaque mort a deux tombes ; une fausse bien en évidence ; une vraie soigneusement cachée de manière à tromper les sorciers nécrophages" (84).

"Des familles utilisent le formol pour que la mort de la victime soit définitive. En effet, la croyance populaire admet que le sorcier après la sépulture, fait ressusciter le "faux mort", pour obtenir une personne qui mènera quelque part une rude vie d'esclave" (85).

On pense ainsi que les meurtres rituels du famla' sont liés à un commerce honteux des ossements humains et à un trafic de talismans.

(83) de nos jours, la croyance populaire admet que les sorciers ont trouvé des procédés, pour "prendre" dans le famla' des gens étrangers à leur famille.

(84) DESCHAMP (H.) - Les religions d'Afrique Noire, op. cit. p;25

(85) Notable bamiléké. C'est le "zombie".

4/ - Le famla' et les forces occultes

Les chrétiens pensent que le famla' est une association au service du Diable. Sa force qui est redoutable ne peut être combattue que par celle de Dieu. Ainsi de nombreuses personnes ont embrassé le christianisme pour échapper au famla'. Certaines sectes chrétiennes de nos jours pensent donner une solution rapide aux problèmes liés à cette sorcellerie.

"La tradition populaire connaît des magiciens qui sont capables de se procurer d'immenses richesses, par leurs contacts invisibles avec les fées, les "mammi-water", sorte de sirènes qui vivent dans l'eau. On dit que ces personnes disposent de faux biens et qu'il est dangereux de toucher à leur argent" (86)

5/ Le famla' et l'anthropophagie

"Chez certains peuples de l'Ouest-Cameroun, on élève dans la brousse des cases pour les âmes errantes. Le culte des crânes était poussé par certaines tribus jusqu'à l'anthropophagie" (87). Certains pensent que les victimes du famla' sont purement et simplement mangées. Aussi les gens refusent-ils la nourriture (plantain et viande surtout) provenant de certaines réunions coutumières.

"Cette sorcellerie existe sous plusieurs formes, chez différents peuples d'Afrique et s'étend dans le monde entier. Le stta (famla') avait d'abord pour mission de faire du bien. Mais les gens se sont servis de cette force occulte pour faire le mal" (88).

(86) SEGALEN (J.V.). - Les origines de l'église évangélique du Cameroun. - Yaoundé, Ed. CLE, 1972.
(87) DESCHAMP (H.) - Les religions de l'Afrique Noire, op. cit. p.26
(88) Notable Bamiléké.

Comme on le voit, les faits vérifiés sont rares en cette matière, ce sont l'imagination et les superstitions qui priment sur la raison. Toutefois, la réalité du stta ou famla' ne fait pas de doute en tant de phénomène psychique de masse et constitue un des éléments essentiels de la culture bamiléké vécue, même de nos jours.

C O N C L U S I O N

Chez les Bamiléké des plateaux, il existe de nombreuses sociétés totémiques spécifiques dont les membres sont aussi les dignitaires des mkəm qui animent la vie sociale et culturelle.

Le totémisme de l'Ouest-Cameroun est lié à de puissantes croyances populaires qui sont à l'origine de nombreuses pratiques rituelles magiques.

La vie bamiléké est étroitement liée à la nature. Ecartelé entre la vie et la mort, menacé de toutes part, l'homme pour survivre ou parfois mieux vivre que les autres, s'est allié aux animaux ou plus globalement aux forces de la nature.

Cette alliance, concrétisée dans les rituels du kε, est caractéristique de l'univers bamiléké et bien visible dans toutes les expressions artistiques, peintes, perlées ou sculptées où la multitude des symboles se montre sans toutefois se livrer.

CONCLUSION GENERALE

"Ce sont les différentes stratégies qui assurent l'efficacité du dynamisme bamiléké. Mais elles seules ne suffisent pas. Il s'y ajoute une mystique du développement qui relève à la fois de la psychologie et du contexte social bamiléké.

Le "dynamisme bamiléké" est l'expression de toute une civilisation qui s'est forgée sur les hautes terres de l'Ouest à l'époque pré-coloniale. Il a profondément humanisé son pays d'origine et s'efforce actuellement de développer le Cameroun".

JL. DONGMO - 1981 - "Le dynamisme bamiléké (Cameroun)", thèse de doctorat d'Etat, p. 265

"Le Cameroun, surtout dans l'Ouest, est une pépinière de sociétés secrètes, on ne doit ni en parler, ni voir les cérémonies sans y être autorisé, souvent sous peine de mort. Chaque société dispose d'un terrain spécial avec une case, elle a ses masques, ses costumes, ses danses, sa langue secrète" (89)

La présentation du milieu naturel et social de la civilisation bamiléké nous a permis de situer la réalité des sociétés secrètes de l'Ouest-Cameroun, intimement liée aux coutumes populaires et aux croyances religieuses.

Ces confréries, très organisées et très hiérarchisées sont de véritables écoles de justice, d'apprentissage social, d'entraide mutuelle, de solidarité, de discipline, d'information et de formation personnelle des individus. Nous avons vu qu'elles sont l'âme et la force spirituelle des chefferies comme l'ossature de son organisation sociale et politique.

(89) DESCHAMPS (H.) - ibid - p. 59



ph. 53 : Statuette (BANGWA)

Les sociétés coutumières dont la principale force est la parole, célèbrent des cultes et accomplissent de multiples rites secrets pour aider à la survie des communautés dont elles constituent l'encadrement essentiel.

Les symboles évoqués, au niveau des rites, de chants, de danses, des gestes, des costumes, des instruments rituels, des éléments sculptés, démontrent la place éminente du principal problème de l'homme, son passage de la vie à la mort et son affrontement permanent avec les forces de cosmos.

Ecartelé entre ses deux échéances, la naissance et la mort, vivant mais futur défunt, l'homme lutte désespérément pour survivre et c'est pourquoi, ne pouvant rivaliser avec la nature, il a voulu s'en faire une alliée. C'est l'animisme et le totémisme, là aussi très organisé. Là où d'autres populations d'Afrique Centrale n'ont que des croyances individuelles, les Bamiléké ont construit tout un univers organisé où le surnaturel doit se plier à la hiérarchie et aux rituels communautaires.

De ces croyances émane la véritable sagesse africaine, le souci de l'entraide sinon de la tolérance et l'éternel préoccupation de la survie des groupes.

Fruit d'une très forte demande sociale, les sociétés secrètes chez les Bamiléké ne sont pas des forces rétrogrades tournées vers un passé mélancolique : l'amer parfum des civilisations du passé, l'aspect désuet du folklore.

Les cadres d'aujourd'hui sont les artisans, tant en ville qu'à la campagne, du "dynamisme bamiléké". "Ce formidable moyen de mobilisation peut oeuvrer au développement des masses rurales. La tradition n'est pas nécessairement réactionnaire, elle peut être un outil privilégié du progressisme" (90).

Justement, ce qui frappe l'observateur c'est la vigueur des coutumes même si on peut constater une évolution, une certaine humanisation des rites de passage par exemple et un

déplacement des valeurs (le trésor des chefs aujourd'hui, c'est autant les trônes, les pointes d'ivoire et les masques, que les véhicules, les caterpillars ou la vidéo). Par contre les notions de hiérarchie, de groupe, de chef et de discipline communautaire semblent avoir bien survécu.

Pourquoi y a t-il des sociétés secrètes ?

Les réponses peuvent varier en fonction des confréries envisagées et des buts poursuivis. Les psychologues ont constaté depuis longtemps le penchant inné de l'homme pour le secret sous toutes ses formes. Il veut ainsi garder une sorte de sanctuaire personnel auquel les "autres" n'auront pas ou peu accès. Il veut aussi, paradoxalement, partager ce secret avec quelques privilégiés qui seront ainsi liés et solidaires, protégeant ainsi l'individu dans la société. Quant au désir d'une organisation hiérarchique qualitative, non basée sur la force ou la richesse, mais sur la valeur intrinsèque, celle-ci étant déterminée par le rite, il est la plupart du temps attesté dans les sociétés traditionnelles quoique certaines n'admettent finalement qu'un individualisme anarchisant (Afrique équatoriale atlantique).

"L'origine des confréries coutumières bamiléké répond aux préoccupations d'existence et de subsistance d'une population nombreuse, bref au problème de la lutte pour la survie sur une terre limitée dans l'espace et le devenir dans l'inconnu de l'au-delà.

Parfois tous les moyens sont bons pour s'en sortir" (91)

Les motifs pour lesquels les individus s'affilient aux sociétés secrètes ne sont pas toujours moralement très purs ; à côté de quelques hommes qui luttent réellement pour un idéal il y a beaucoup de "profiteurs" ou de personnages qui cherchent simplement à assouvir leurs instincts de violence et de promotion

(91) témoignage d'un Bamiléké

sociale rapide. Dans la plupart des confréries, on trouve des éléments peu intéressants qui ne sont là que pour faire jouer à leur profit personnel la fameuse solidarité du groupe, bref pour se faire les "relations utiles", nécessaires à toute carrière rondement menée. L'administrateur RELLY constatait en 1944 que ces groupes étaient aussi bien souvent "des clubs privés dont les gros bonnets se servaient pour pouvoir discuter de leurs affaires entre gens de même milieu, sans crainte d'être entendus ou troublés par des importuns".

L'avenir des sociétés coutumières dans l'Ouest Cameroun

Malgré une large diffusion du christianisme et des habitudes occidentales étrangères dans toute la région (le "développement"), malgré de nombreuses transformations, les anciennes croyances sont loin d'avoir disparu. Fruit d'une forte demande sociale, les confréries ont évolué avec le temps et continuent à vivre au rythme de l'actualité. Leurs valeurs traditionnelles, les chants, les symboles, les objets continuent d'apporter une réelle contribution à une authentique civilisation camerounaise et africaine.

Tous les Bamiléké n'ont pas été touchés par le christianisme et ceux qui l'ont été, sont encore fortement imprégnés de leur culture ancestrale, coutumes, croyances, comportements, valeurs.

Dès le début de la colonisation, une lutte s'est engagée entre les religions chrétiennes occidentales et les sociétés coutumières, cadre privilégié de la vie religieuse traditionnelle. Cette lutte fut plus âpre encore dans cette région où l'organisation sociale très élaborée protégeait efficacement le système des croyances et les rites qui y étaient attachés.

Des missionnaires prirent des dispositions susceptibles d'éviter la contagion des modes de vie traditionnel incompatibles avec les exigences chrétiennes. Ils refusaient caté-

.../...

généralement la participation des chrétiens aux réunions des sociétés coutumières, que certains comme DIETERLE prenaient pour "des sociétés sataniques dans lesquelles ses membres, accroupis autour d'un feu dans une fumée épaisse et dans l'odeur du vin de palme, forgent leurs plans diaboliques inspirés par la haine et la rancune"(92).

La position d'autres missionnaires était différente et plus souple : "CHRISTOL était en faveur d'une adaptation de la vie chrétienne à la culture indigène. Il s'opposa à l'idée de condamner les coutumes auxquelles les chrétiens sauraient difficilement se soustraire. Il était aussi porté à croire que l'Eglise devait se constituer comme un nouveau "madjong", une société s'appelant "la société des frères", constituée sous l'égide des chefs"(93).

Il s'agissait, on le voit, d'une lutte entre l'ancienne société et l'Eglise en tant qu'organisation nouvelle. "L'Eglise en effet, s'affirma comme une société autre, une société secrète dont les modalités de vie échappaient au contrôle du chef. C'était une chose inouïe, dans la société bamiléké où les sociétés coutumières constituaient un des mécanismes fondamentaux"...

Les titres liés à l'organisation de la chefferie ou aux sociétés coutumières conservent de nos jours une très réelle valeur. "L'obtention d'un titre est maintenant plus que jamais le détour obligé par lequel le Bamiléké qui réussit, cherche à se faire reconnaître. La dialectique de la reconnaissance, du prestige de la valorisation individuelle passe par le "village" (chefferie) pour la bourgeoisie bamiléké. Et le plus riche commerçant n'est rien s'il n'est pas quelque chose au village, s'il ne peut s'y prévaloir d'un titre"(94).

Certes, certaines confréries et pratiques sont en décadence. Certains maux sociaux comme la sorcellerie maléfique sont imputés aux membres des sociétés occultes. Mais la chefferie en s'appuyant sur les sociétés secrètes, s'est

.../...

(92) DIETERLE (P.) - Les sociétés secrètes, document non daté. (Douala), Archives EEP, P. 6

(93) SLAGEREN (J.V.) - Les origines de l'église évangélique du Cameroun Ed. CLE, Yaoundé, 1972, P. 184

(94) BAYARD (J.F.) - Le régime politique Camerounais, 1958 - 1972 Thèse de doctorat de la Fond. Nat. des Sciences Politiques, Paris

réconvertie et maintenue, comme seul principe légitime de l'existence collective des Bamiléké. "Le problème du régime est qu'il ne parvient pas à remplacer les identités établies, ethniques et régionales, par de nouvelles identités propres à la modernité dans lesquelles les masses puissent se retrouver. C'est en partie l'univers de la tradition qui a occupé la place laissée libre par cet échec"(95)

Tout n'est pas dit sur les sociétés secrètes Bamiléké et la présente étude n'est qu'une esquisse qui veut montrer ce qui existe aujourd'hui, esquisse nécessaire dans le cadre d'une stratégie scientifique moderne tendant à connaître et sauvegarder le patrimoine culturel national en vue de conforter l'identité de l'authentique civilisation camerounaise.

(95) BAYARD JF - ibid -

A N N E X E S :

. BIBLIOGRAPHIE

. TOPONYMES

. TABLE DES ILLUSTRATIONS

. SOMMAIRE

. CARTES

B I B L I O G R A P H I E

De nombreux aspects de la question n'ont pu être traités, que grâce à des enquêtes systématiques sur le terrain. Cependant, les ouvrages et les articles contiennent des informations relatives à notre sujet, ou encore sont directement utiles sur le plan méthodologique.

A - OUVRAGES GENERAUX SUR LES SOCIETES SECRETES

- . ALLEAU (René). 1969.- Sociétés secrètes.- Paris (Encyclopédie "Planète"), 2e éd. en "livre de poche".
- . BENOIST (L.).- L'ésotérisme.- "Que sais-je ?", n° 1031.
- . BILLY (A.) - 1952.- Chapelles et sociétés secrètes.- Paris, CORREA.
- . BRIEM (O.E.) - 1941.- Les sociétés secrètes de mystères, traduit du suédois.- Paris, Payot.
- . DARAUL (Arkon) - 1971.- Les sociétés secrètes, traduit de l'anglais, "J'ai lu".
- . DANZEL (R.W.) - 1942.- Magie et science secrète, traduit de l'allemand.- Paris, Payot.
- . HUTIN (Serge) - 1971.- Gouvernants invisibles et sociétés secrètes.- Paris, "J'ai lu".

- . HUTIN (Serge) - 1971.- Histoire mondiale des sociétés secrètes, traduit de l'anglais.- Paris, Denoël.
- . KING (F.) - 1971.- Magie rituelle et sociétés secrètes, traduit de l'anglais.- Paris, Denoël.
- . MARQUES-RIVIERE (J.) - 1940.- Histoire des doctrines ésotériques.

B - OUVRAGES SPECIALISES CONCERNANT L'AFRIQUE

(art, religion, ethnologie, anthropologie)

- . BALANDIER (G.) - 1963.- Sociologie actuelle de l'Afrique Noire.- 2e édition refondue.- Paris, PUF.
- . BAUMANN (H.) et WESTERMANN - 1948.- Les peuples et les civilisations de l'Afrique (traduction de L. Homburger).- Paris.
- . BIRINDA - 1951.- La bible secrète des Noirs.
- . CHEIKH ANTA DIOP.- Nations nègres et cultures.- Paris, Présence Africaine.
- . DAVIDSON (B.) - 1970.- The african genius. An introduction to african culturel and social history.- Boston.

- . DESCHAMPS (H.) - 1977.- Les religions de l'Afrique Noire.-
5e éd.- Paris, Presses Universitaires de France,
Collection "que sais-je?".

- . ENO BELINGA - 1977.- Introduction générale à la littérature
orale africaine.- Yaoundé, Université de Yaoundé.

- . FAGG(W.) - 1967.- Sculpture africaine, les univers artistiques
des tribus d'Afrique Noire.- Paris, Fernand Hazan
Editeur.

- . FAGG (W.) 1967.- Sculpture et masques tribaux. Collection
d'art.- Paris, Unesco.

- . FROBENIUS (L.) - 1952.- Histoire de la civilisation afri-
caine.- (traduction française), 3e édition.

- . FROELICH (J.) - 1964.- Animismes.- Paris, Ed. de l'Orante.

- . GARNIER et FRALON.- Le fétichisme en Afrique Noire.- Paris,
Payot.

- . GRIAULE (M.) - 1951.- Art et symbole en Afrique Noire.- St.
Léger-Vauban.

- . GRIAULE (M.) - 1947.- Arts d'Afrique Noire.- Paris, Ed. Du
Chênes.

- . HOLAS (B.) - 1976.- Civilisations et arts de l'ouest-africain.-
Paris, PUF.
- . KI ZERBO(J.) - 1972.- Histoire de l'Afrique Noire : d'hier et
à demain.- Paris, Hatier.
- . KRIEGER KURT - 1969.- Westafrikanische plastiken.- Berlin,
Museum für Völkerkunde; vol. I, 1965; vol. II,
1969; vol. III, 1969.
- . LAUDE (J.) - 1966.- Arts et peuples de l'Afrique Noire.-
Livre de poche.- Paris.
- . LEIRIS (M.), DELANGE (J.) - 1967.- Afrique Noire : la création
pastique.- Paris, Gallimard, l'Univers des formes,
Ed. d'Art.
- . LEUZINGER (E.) - 1962.- L'Afrique : l'art des peuples noirs.-
Paris,
- . MAQUET (J.) - 1962.- Afrique : les civilisations noires.-
Paris, Horizons de France.
- . MASUDI ALABI FASSADI - 1978.- L'architecture en Afrique Noire.-
Paris, François Maspero.
- . MONTANDON (G.) - 1969.- Traité d'ethnologie culturelle.- Paris.

- . MVENG (E.) - 1967.- L'art nègre, art chrétien ? - Rome, Edité par les amis italiens de Présence Africaine.
- . MVENG (E.) - 1974.- L'art d'Afrique Noire.- Yaoundé, Edition CLE, 2e édition.
- . NICOD (Henri) - 1943.- La vie mystérieuse de l'Afrique Noire.- Lausanne, Payot.
- . PARRINDER (G.) - 1964.- Mythologies africaines.- Paris, Ed. par Hamlyn publishing group ltd.
- . PAULME (Denise) - 1956.- Les sculptures de l'Afrique Noire.- Coll. L'oeil du connaisseur, Paris, PUF.
- . PERROIS (Louis) - 1969.- Aspects de la sculpture traditionnelle du Gabon.- Anthropos, St. Augustin, R.F.A.
- . PERROIS (Louis) - 1972.- La statuaire Fang du Gabon.- Paris, Mémoire ORSTOM, n° 59.
- . ROY (Claude) - 1965.- Les arts sauvages.- Lausanne, Coll. "L'Encyclopédie Essentielle", 2e édition.
- . SOW (Alpha) - 1977.- Introduction à la culture africaine.- Paris, UNESCO.

- . TEMPELS (R.P.) - 1949.- La philosophie bantoue.- Paris, Présence Africaine.
- . TERRISSE (A.) - 1965.- L'Afrique de l'Ouest, berceau de l'art nègre.- Paris, Fernand Nathan.

C - OUVRAGES SPECIALISES SUR LE CAMEROUN

(art, ethnologie, anthropologie, histoire)

- . BAYART (J.F.) - 1975.- Le régime politique camerounais, 1958-1972.- Thèse de Doctorat de la FNSP, Paris.
- . BEGUIM (J.P.) - 1952.- L'habitat au Cameroun.- Paris, éd. de l'Union Française.
- . CHAMPAUD (J.) - 1973.- Atlas régional de la République Unie du Cameroun : OUEST II. Commentaires des cartes.- Yaoundé, ORSTOM.
- . DUGAST - 1949.- Inventaire ethnique du Sud-Cameroun.- Douala, IFAN, Centre du Cameroun.
- . GEBAUER (Paul) - 1979.- Art of Cameroon.- New-York.
- . GEBAUER (Paul) - 1964.- Spider divination in the Cameroons.- Milwaukee Public Museum.

- . KETCHOUA (Th.) - 1962.- Contribution à l'histoire du Cameroun.- Yaoundé.
- . LEVINE (V.T.) - 1970 - Le Cameroun du mandat à l'indépendance. Tomes I, II,-Paris.
- . MOHAMMADOU (E.)- 1971.- Les traditions d'origine des peuples du Centre et de l'Ouest - Cameroun, Centre Fédéral Linguistique et Culturel, Yaoundé.
- . MVENG (E.)- 1963.- Histoire du Cameroun- Paris, Présence Africaine.
- . NKAMGANG (Sop) - 1960.- Les chefferies traditionnelles dans l'administration du Cameroun.- Paris
- . NKWI (N.P.), WARNIER (J.P.)- 1982.- Eléments for history of the western Grassfields, publication sponsored by the University of Yaoundé
- . PROUZET (M.) -1974.- Le Cameroun.- Paris.
- . JOSEPH (R.A.)- 1977.- Radical nationalism in Cameroun, social origins of the UPC rebellion.- Oxford.
- . SANDERSON - 1937.- Animal treasure.- New York; Viking Press.
- . SLAGEREN (J.V.) - 1972.- Les origines de l'Eglise Evangélique du Cameroun.- Yaoundé, Ed. CLE.
- . THORBERKE (M.P.) - 1914.- Auf der Savane, Tagebuch einer Kamerun-reise (1911-1913). Berlin.

D - OUVRAGES SPECIALISES SUR LES BAMILEKE

(art, ethnologie, anthropologie)

- . ALBERT (R.P.) - 1943.- Au Cameroun français : Bandjoun.-
Montréal, Edition de l'Arbre.
- . BARBIER (J.C.) - 1977.- Essai de définition de la chefferie
en pays Bamiléké.- Yaoundé, ONAREST.
- . BARBIER (J.C.) - 1973.- Le peuplement de la partie méridionale
du plateau Bamiléké.- Paris, Colloque du CNRS,
Paris.
- . BRAIN (R.), POLLOCK (A.)- Bangwa funerary sculpture.- London,
G. Duckworth.
- . CHIMBA KOM - 1964.- Etude d'une chefferie traditionnelle de
l'Ouest-Cameroun : La chefferie de Bayangam.
- . DELAROZIERE (R.) - 1950.- Les institutions politiques et
sociales des populations dites Bamiléké. Memorandum III
du Centre IFAN du Cameroun. Douala.
- . DONGMO (J.L.) - 1981.- Le dynamisme Bamiléké (Cameroun).
Thèse d'Etat.- Paris.
- . EGERTON (F.) - 1938.- African majesty, a record of refuge at
the court of the king of Bangangte in the french
Cameroun.- London.

- . GHOMSI (E.) - 1972.- Les Bamiléké du Cameroun. (Essai d'étude historique des origines à 1920). Thèse de Doctorat 3e cycle.- Paris - Sorbonne.

- . HURAUULT (J.) - 1962.- La structure sociale des Bamiléké.- Paris, Mouton et Cie.

- . KAMDEM (A.) - 1965.- Les régimes traditionnels de la chefferie en pays Bamiléké : évolution.- Memoire de D.E.S., Université de Grenoble.

- . KAMGA (Victor) - 1959.- Le droit coutumier bamiléké en contact des droits européens.- Thèse, Paris.

- . KWAYEB (K.E.) - 1957.- Situation actuelle des coutumes Bamiléké.- Paris, ENFOM.

- . LECOQ (R.) - 1953.- Une civilisation africaine : les Bamiléké.- Paris, Présence Africaine.

- . LAURENT (M.O.) - 1981.- Pouvoir et société dans le pays Bamiléké. La chefferie traditionnelle face au changement social dans la région de Banka-Bafang. Thèse de Doctorat de 3e cycle.- Paris.

- . ND'ZAAP.- La pensée des Bamiléké, proverbes, devinettes.- Bafoussam.

- . NJOUGLA (R.) - 1975.- La puissance et la victoire de Kanga II sur la mort, la relance d'un peuple ou les impressionnantes cérémonies d'intronisation du nouveau roi de Bandjoun.

- . NOTUE (J.P.) - 1978.- Contribution à la connaissance des arts Bandjoun (Ouest-Cameroun).- Mémoire de D.E.S., Université de Yaoundé.

- . NTOWA - 1974.- La chefferie de Banka.- Mémoire de D.E.S., Université de Yaoundé.

- SOP KAMGANG (M.) - 1975.- Le roi, la patrie et la guerre dans la tradition Bamiléké.- Yaoundé.

- . TARDITS (G.) - 1960.- Les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun.- Paris, Ed. Berger\$Levrault.

- . TCHAMDA - 1972.- Le Haut-Nkam et ses réalités.- Ed. NUFI.

- . YOUSOUFA - 1962.- Au Cameroun indépendant. La chefferie Bamiléké à la croisée des chemins.- Paris.

E - OUVRAGES INEDITS

- . DIETERLE (P.) - 1935.- L'église bamiléké et les coutumes grass-fields, rapport donné à l'Assemblée générale de la SMEP.

- . DIETERLE (P.) - Les sociétés secrètes, document non daté.-
(Douala), Archives E.E.P.

- . FUOFE (J.) - 1941.- Les dieux de la tribu de Bagam.- Thèse
de fin d'études de l'Ecole de théologie de Ndoungué.

- . KAMGA (F.R.) - 1958.- Les sentiments religieux chez les Ban-
djoun.- Thèse de fin d'études de l'Ecole de théologie.
Paris.

- . MONDJO (E.) - 1949.- Quelques coutumes Bamiléké.- Thèse de
fin d'études de l'Ecole de théologie de Ndoungué.

- . NJUMKWO (P.) - 1949.- Etude du peuple Bangwa.- Thèse de fin
d'études de l'Ecole de théologie de Ndoungué.

- . SANDUO (L.) - 1955.- Mon pays d'hier.- Thèse de fin d'Études
de l'Ecole de théologie de Ndoungué.

- . SPERBLEMBERG (F.) - Ein appel an die liebe zum Neger, Rundsch-
reiben im 2/12/1913 (Douala). Archives E.E.C.

F - ARTICLES ET REVUES

- ALBERT (R.P.) - 1937 : "Coutumes des Bandjoun à la naissance,
au mariage et à la mort". Les Mission Catholiques,
pp. 112-141.

- . ALBERT (R.P.) - 1937 : "Justice et guerre au pays Bandjoun".
Les Missions Catholiques.
- . ANKERMANN (B.) - 1910 : "Bericht über eine ethnographische
Forschungreise ins Grassland von Kamerun" (Berlin),
Z.F. Ethnol.
- . BUISSON (E.M.) - 1930 : "Les armes Bamiléké actuelles et les
formes préhistoriques". Bull. de la Société Préhis-
torique Française.
- . BUISSON (E.M.) - 1931 : "La céramique Bamiléké : quelques
réalisations animales chez les Bamiléké". Togo-
Cameroun, pp. 102-105.
- . BUISSON (E.M.) - 1933 : "Présentation d'une carte ethnographique
du pays bamiléké comparée aux groupements en cein-
ture". Togo-Cameroun.
- . CHAMPOULIE (D.) - 1931 : "La case Bamiléké". Togo-Cameroun,
pp. 7-12.
- . DESPOIS (J.) - 1945 : "Des montagnards en pays tropical,
Bamiléké et Bamoun". Revue de Géographie Alpine, n° 32.
- . DIZIAIN (R.) : "Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun".
B.A.G.F., n°s 235-236, pp. 117-126.

- . GEBAUER (P.) - 1972: "Architecture of Cameroon". African Arts, vol. V, n° 2.
- . GEBAUER (P.) - 1972 : "Cameroon's tobacco pipes". African Arts, vol. V, n° 2.
- . HARTER (P.) - 1969 : "Lakam, stage initiatique des chefs Bamiléké". Bulletin AFREG.
- . HARTER (P.) - 1973 : "Les pipes cérémonielles de l'Ouest-Camerounais". Arts d'Afrique Noire, n°, pp. 18-43.
- . HURAUULT (J.) - 1970 : "Essai de synthèse du système social des Bamiléké". Africa, vol. XL, n° 1, pp. 1-14.
- . HURAUULT (J.) - 1971 : "L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké". Terroirs africains et malgache, n° spécial 37-38-39, pp. 232-256.
- . JEFFREYS (M.D.W.) - 1945 : "Le serpent à deux têtes Bamun". Etudes Camerounaises, Douala.
- . LECOQ (R.) - 1952 : "Une danse à Bandjoun". Jeune Afrique, n° 12.

- . MUEN (B.) - 1966 : "Message culturel de l'Afrique au monde moderne" (Dakar). Afrique Documents, vol. VI, n°s 88/89, pp. 185-197.
- . OBAMA (Jean-Baptiste) - 1966 : "Du folklore grégorien au tam-tam africain" (Dakar). Afrique Documents, n° 87, pp. 185-197.
- . PARE (F.) - 1956 : "L'araignée divinatrice". Etudes Camerounaises, n° 53, pp. 61-73.

LES TOPONYMES

Nous présentons à titre indicatif, les principales chefferies Bamiléké dont les noms ont pu être transcrits.

Nom de la chefferie	Transcription	Département
1. Babadjou	<i>waj'u</i>	BAMBOUTO
2. Bafounda	<i>fu'dom</i>	
3. Bagam	<i>gham</i>	
4. Bagang	<i>gɛ</i>	
5. Batcham	<i>shɔm</i>	
6. Bati	<i>tyə</i>	
7. Mbouda	<i>dom</i>	
8. Babouamtou	<i>pwatəm</i>	HAUT-NKAM
9. Bafang	<i>fɛ</i>	
10. Bana	<i>nɔ</i>	
11. Bandja	<i>jom</i>	
12. Banka	<i>nka</i>	
13. Fotouni	<i>tsəŋyə'</i>	
14. Bafou	<i>fu'</i>	MENOUA
15. Baloum	<i>ləmsha</i>	
16. Balessing	<i>nəsən</i>	
17. Bamendou	<i>mudu</i>	
18. Bansoa	<i>səə</i>	
19. Dschang	<i>tche</i>	

20. Bandenkop	!	<i>dəŋkwɔp</i>	!	
21. Badrefam	!	<i>dəŋfam</i>	!	
22. Bafoussam	!	<i>fusap</i>	!	
23. Baham	!	<i>hɔm</i>	!	
24. Bahouang	!	<i>wɑ</i>	!	
25. Baleng	!	<i>ləŋsap</i>	!	MIFI
26. Bameka	!	<i>mukəm</i>	!	
27. Bamendjou	!	<i>muju</i>	!	
28. Bamougoum	!	<i>mugɔm</i>	!	
29. Bandeng	!	<i>dyən</i>	!	
30. Bandjoun	!	<i>ləŋjo</i>	!	
31. Bangang	!	<i>gɛ</i>	!	
32. Bangou	!	<i>gwə</i>	!	
33. Bapa	!	<i>dəm</i>	!	
34. Bapi	!	<i>tsə</i>	!	
35. Batié	!	<i>tyə</i>	!	
36. Batouffam	!	<i>tsəfam</i>	!	
37. Bayangam	!	<i>yɔgam</i>	!	
<hr/>				
38. Balengou	!	<i>ləŋgwə</i>	!	
39. Bamena	!	<i>mənɔm</i>	!	
40. Bandounga	!	<i>nunga</i>	!	
41. Bangang Fokam	!	<i>gɛ Fokom</i>	!	NDE
42. Bangangté	!	<i>gɛnto</i>	!	
43. Bangoulap	!	<i>ngulap</i>	!	
44. Bangwa	!	<i>nwə</i>	!	
45. Batchingou	!	<i>səgwə</i>	!	
46. Bazou	!	<i>dzə</i>	!	
<hr/>				

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- ph 1 : Couverture : membres de la société *Kwo'si* de BANDJOUN lors d'une danse.
- ph 2 : Paysage Bamiléké à BAMENDJOU
- ph 3 : Paysage Bamiléké à BATIE
- ph 4 : Paysage Bamiléké à BAPI
- ph 5 : L'actuel Wambo Decha, assis devant sa porte et entouré de ses deux serviteurs voilés.
- ph 6 : Peinture murale : au centre KAMGA II, *fo* de BANDJOUN
- ph 7 : La société *Komsəsx* (les membres sont alignés)
- ph 8 : FOTUE, actuel *fo* de BANDJOUN au centre de cette photo et qui porte un fusil. C'était lors des funérailles de son beau-père, le *fo* de BAMOUGOUM en 1981.
- ph 9 : Bois sacré (BAMENA)
- ph 10: Tambour à fente d'une société coutumière (BATOUFFAM)
- ph 11: Une vue du *tša* de BANDJOUN
- ph 12: La grande case de BANDJOUN
- ph 13: La grande case de BANDJOUN (détail)
- ph 14: La grande case de BAFOUSSAM
- ph 15: L'actuel *fo* BANSOA
- ph 16: "capture" d'un héritier (BANDJOUN)
- ph 17: Au centre de la photo, le jeune *fo* de BATCHINGOU au *la'kam*
- ph 18: Une phase d'initiation du *fo* au *la'kam* (BATCHINGOU)
- ph 19: Sortie du *la'kam* (BATCHINGOU)
- ph 20: Danse marquant la sortie du *la'kam* (BATCHINGOU)
- ph 21: Danse des *məfo* (reines) de BANDJOUN lors des funérailles du *fo* BAMOUGOUM en 1981
- ph 22: Le *ɲwa'laka'* (BATOUFFAM).

- ph 23 : Un lieu de culte (BANSOA)
- ph 24 : Un maître de la pluie : FOTCHE (BANSOA)
- ph 25 : Membre du conseil des neuf notables titulaires assis sur un des neuf sièges.
- ph 26 : Membres du *Ku'ngay* ((BATIE)
- ph 27 : Membre du *Ku'ngay* (BAPA)
- ph 28 : Un *taku'* (BAPA)
- ph 29 : Phase de la danse *ku'* (BAPA)
- ph 30 : Membres de la société *Kunje* (BAPI)
- ph 31 : Ndu, petit tambour à fente - Musée royal de BANDJOUN
- ph 32 : N'kak (sorte de tambour à peau unique) - Musée royal de BANDJOUN
- ph 33 : Ntem (sorte de tambour à peau unique) - Musée royal de BANDJOUN
- ph 34 : Membres du *Kamjya* (BANDJOUN)
- ph 35 : Les membres du *Kamjya* en route pour un sacrifice rituel (BANDJOUN)
- ph 36 : Danse *tso* de la société *Kamjya* (BAPA)
- ph 37 : Cloche double - Musée royal de BANDJOUN
- ph 38 : Masque de la société *Məpfəli* (BANDJOUN)
- ph 39 : L'apparition du *Məpfəli* (BANDJOUN)
- ph 40 : Phase de la danse de la société *Kwo'side* BANDJOUN, lors des funérailles du *fo* BAMOUGOUM en 1981
- ph 41 : Membres de la société *Kwimtəŋ* à gauche de la photo (BAGAM)
- ph 42 : Membre de la société *Kwimtəŋ* à BAPI
- ph 43 : Masque de la société *Msop* - Musée royal de BANDJOUN
- ph 44 : Un *tadyə ma joy* (BANDJOUN)
- ph 45 : Batteurs de tambours de la danse *Majoy* de BANDJOUN
- ph 46 : Danseur masque de la société *Majoy* (BANA)

- ph 47 : Deuil d'un notable (BATIE)
- ph 48 : Sortie des initiés (BAFOUSSAM)
- ph 49 : Sortie des initiés (BAFOUSSAM)
- ph 50 : Trône à figuration d'éléphant (BALENG)
- ph 51 : Danseur du *tso* portant la ceinture représentant le
serpent à deux têtes
- ph 52 : Coiffure de danse (BANGANG FOKAM)
- ph 53 : Statuette (BANGWA).

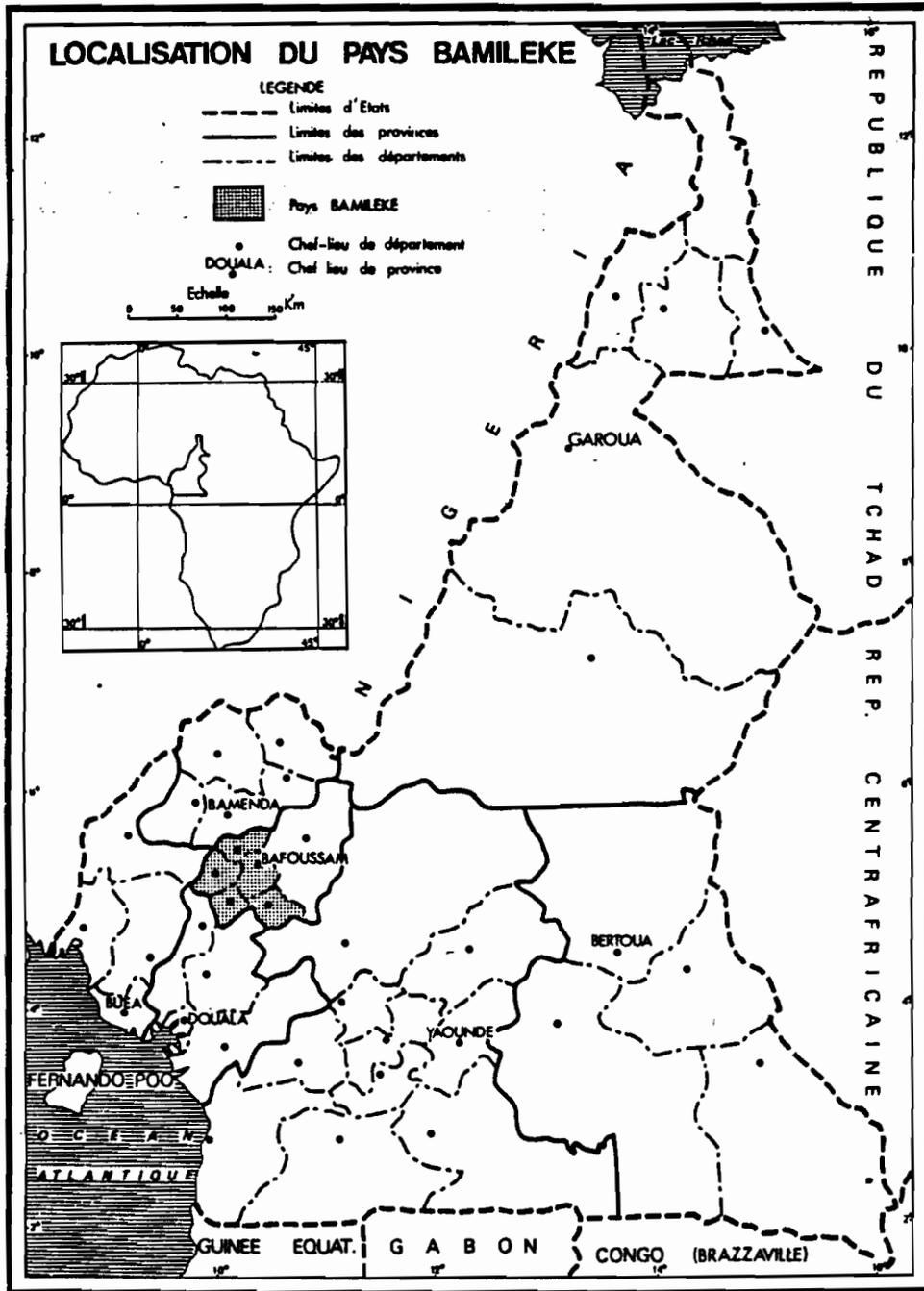
S O M M A I R E

AVERTISSEMENT	1
INTRODUCTION	3
<u>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU MILIEU BAMILEKÉ</u>	6
° Chapitre I : Le cadre naturel et humain	7
° Chapitre II : La société Bamiléké	10
<u>Section I</u> : Survol historique	10
1) - Peuplement du plateau Bamiléké.	10
2) - Genèse et évolution d'une chefferie : BANDJOUN	13
<u>Section II</u> : Organisation sociale	25
1) Une organisation territoriale centralisée	25
2) - Une société hiérarchisée	39
2) - Les titres	39
<u>Section III</u> : La religion	41 bis
<u>DEUXIEME PARTIE : SOCIETES SECRETES : LES Mkom</u>	44
° Chapitre I : Généralités	45
° Chapitre II : Les sociétés coutumières de BANDJOUN ..	48
<u>Section I</u> : Calendrier des réunions	48
<u>Section II</u> : Présentation des sociétés coutumières de Bandjoun	48

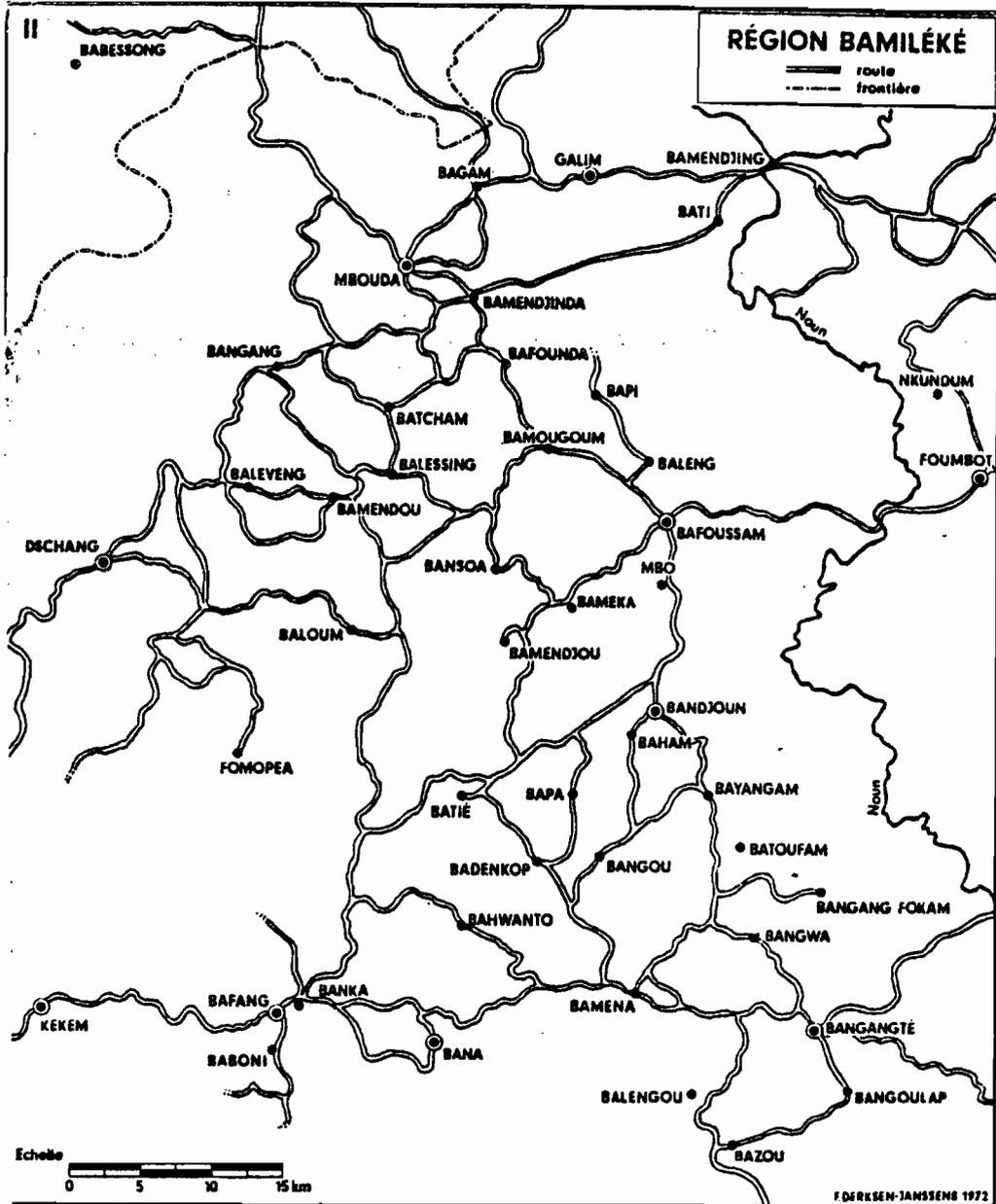
.../...

° <u>Chapitre III</u> : Les sociétés communes à toutes les chefferies	55
<u>Section I</u> : La société Jya.....	55
<u>Section II</u> : La société Mkamvti'ti	59
<u>Section III</u> : La société Ku'ngan	62
<u>Section IV</u> : Les sociétés Kamjya et Mopfali.....	70
<u>Section V</u> : Les sociétés Kwo'si et Kwimtan	73
Section VI : Sociétés Majon et Msop	76
° <u>Chapitre IV</u> : Le fonctionnement des sociétés	80
<u>Section I</u> : Les Droits d'entrée	80
<u>Section II</u> : Les lieux de réunion	81
Section III : Tenue des réunions	82
Conclusion	84
<u>TROISIEME PARTIE : LES SOCIETES TOTEMIQUES ET LE RITE DU KE</u>	85
° <u>Chapitre I</u> : Totémisme et magie chez les Bamiléké.....	86
° <u>Chapitre II</u> : Les rites du ke	89
<u>Section I</u> : Année du j ^e et année du ke.....	89
<u>Section II</u> : L'ouverture du Ke : le mystère du maso'	90
<u>Section III</u> : Initiations et danses du ke.....	93
° <u>Chapitre III</u> : Les sociétés d'hommes animaux	96
<u>Section I</u> : La confrérie des hommes serpents	96
<u>Section II</u> : La société des hommes chimpanzés	101
<u>Section III</u> :La société des hommes panthères	102
° <u>Chapitre IV</u> : Les associations de sorciers famla' ou kestto	104

C A R T E S



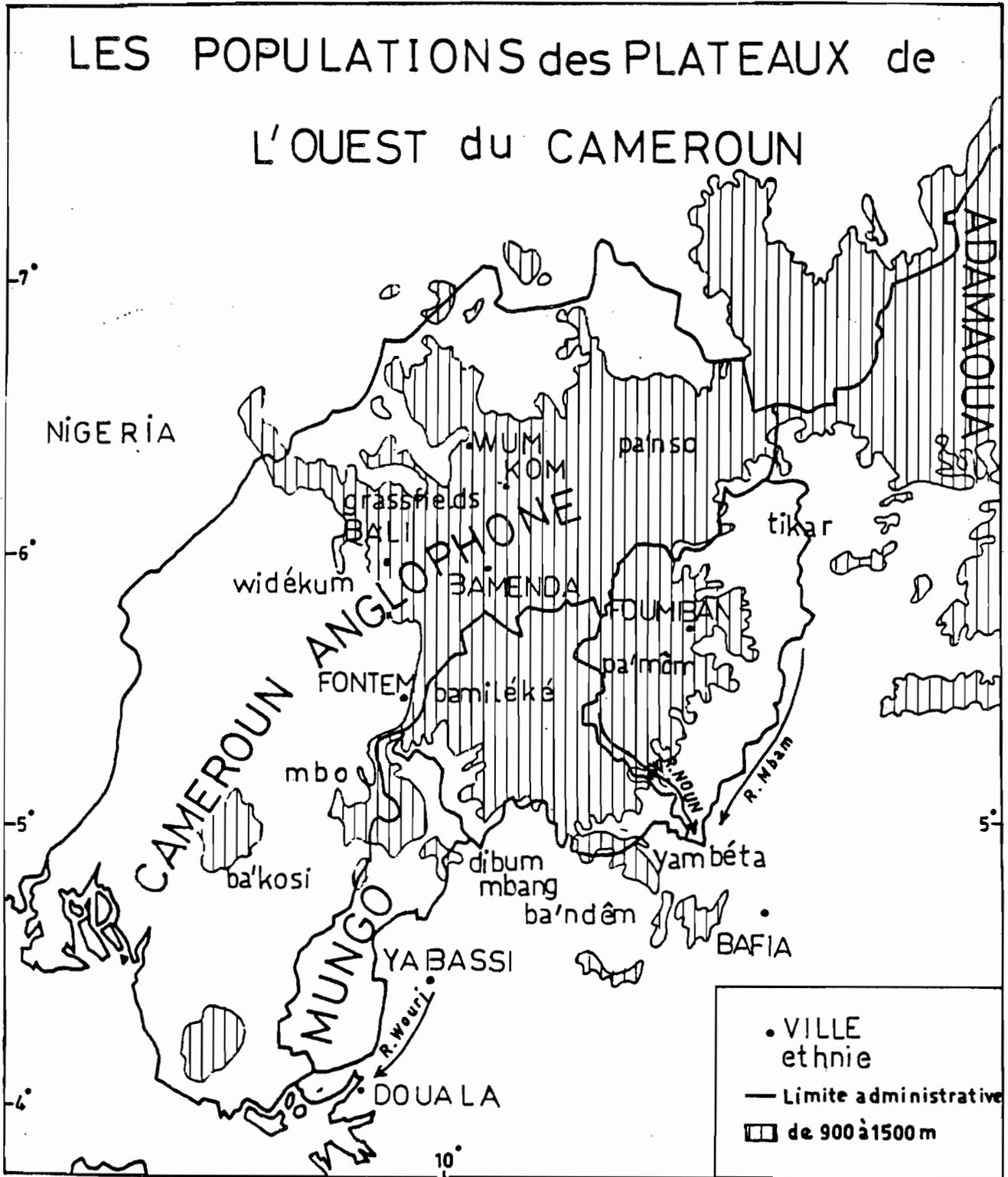
CARTE N° 1



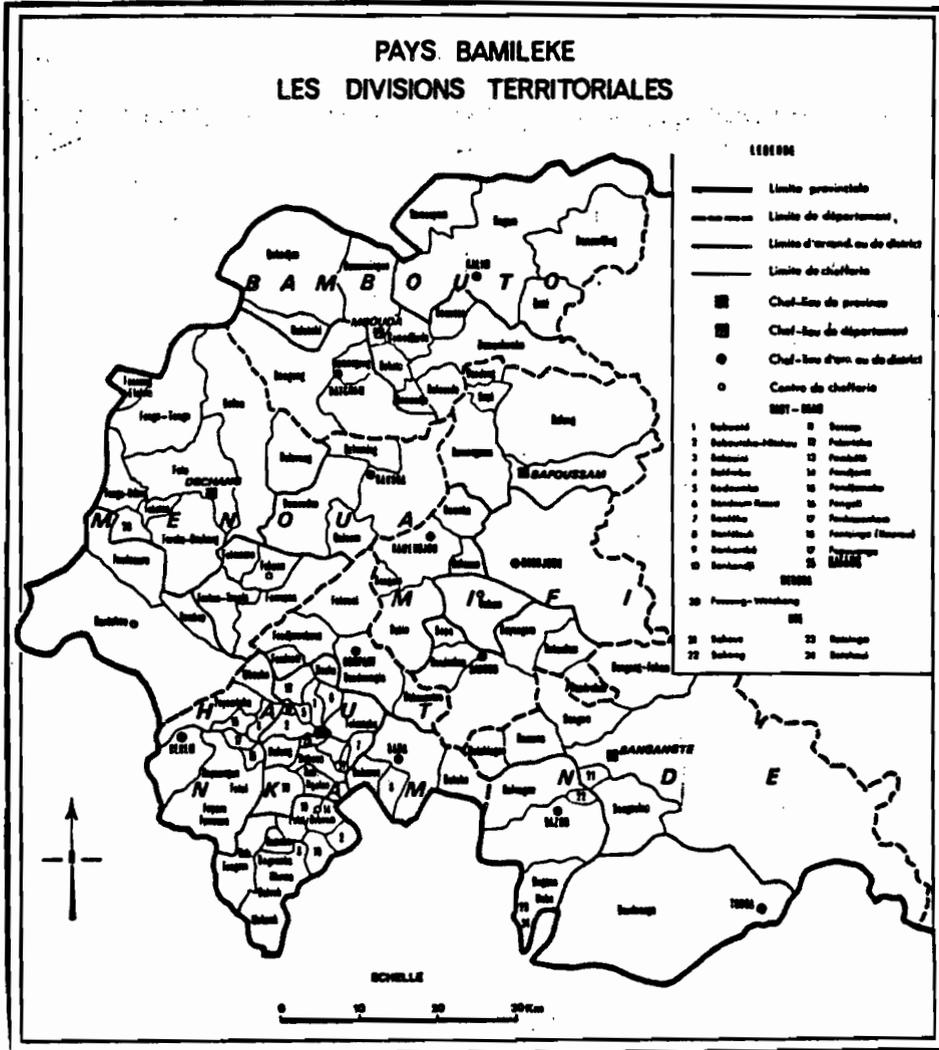
Carte détaillée de la région Bamiléké

CARTE N°2.

LES POPULATIONS des PLATEAUX de L'OUEST du CAMEROUN



CARTE N° 4



CARTE N° 3

ARCHIVES DE L'ISH

G - RAPPORTS DES ADMINISTRATEURS COLONIAUX QUI ONT PRESENTE UN
INTERET POUR NOTRE ETUDE.

- . CHAMPOULIE - 1933 - Lettre à Monsieur le Commissaire de la République.
- . DELACROIX - 1937 - Habitation à Bangangté.
- . FOURNIER - 1921 - Monographie concise de la circonscription de Dschang.
- . GELI - 1938 - Rapport d'une tournée à Bapi, Bandeng.
- . LENOIR - 1922 - Rapport annuel: les tribus bamiléké ; l'histoire du peuple dit Bamiléké.
- . LUCIEN (G.) - 1934 - Rapports de tournée à Batcham, Bafou, Fongo Tongo.
- . RAYNAUD (D.) - 1935 - Rapports de tournée dans les chefferies de la subdivision de Bafoussam.
- . RELLY - 1939 - Rapport de tournée à Baham.
- . RELLY - 1945 - Rapport de tournée à Bandjoun.
- . RIPERT - 1923 - Rapports de tournée

H - SOURCES ORALES.

Cette étude a été rédigée à la suite d'une série d'enquêtes sur le terrain. Compte-tenu du nombre très élevé des personnes rencontrées (chefs traditionnels, administrateurs, enseignants, notables, artistes, natifs de la région, etc.), qui nous ont donné des informations, nous ne pouvons qu'en citer quelques uns à titre purement indicatif

1. Alemoka - sous-préfet maire de Bangangté en 1983.
2. Feutué Defo Kouyouim - Grand notable (Bandjoun)
3. Fomouwé - sous-chef (Bandjoun)

4. Fofogué Frédéric, fo de Bahouang
5. Fokou Jean, fo de Bamendjo
6. fondja Tchakounté, sous-chef (Bangoulap)
7. Foso Foche, sous-chef Bansoa
8. Fotué, fo de Bandjoun
9. Fouowoum Tchouata, 2ème adjoint de l'administrateur municipal de Mbouda, chef de la société des "hommes-éperviers" et grand notable (Bangang)
10. Happy, fo de Balengou
11. Kamdem Raymond, technicien de statistiques, fils d'un grand guérisseur et maître du Ku'ngan (Baham)
12. Kayé Moïse, président des groupes des danses traditionnelles pour l'arrondissement de Batcham, notable Bamougong
13. Ketchoua Thomas, Abbé (Bangangté)
14. Keumou dit Fomotcheukeu, guérisseur, herboriste et grand notable (Bangangté)
15. Konguep Mesac, évangéliste (Batouffam)
16. Lobé, sous-préfet de Bafoussam en 1981
17. Mafo Kamdom, reine et membre du conseil des neufs notables (Bandjoun)
18. Mafo Nguiamgne (Madame Tamla), membre du conseil du Cameroun pour l'UNESCO du Ministère de l'Education Nationale, reine (Bandjoun)
19. Momo Joseph, fo de Bangang
20. Moubé Célestin, Bameka
21. Mozié Moko Thomas, fo de Bameyam
22. Ndoumbé Koto, Délégué provincial pour l'information et la culture à l'Ouest en 1981.
23. Ngompé Elie, fo de Bafoussam
24. Nguetiyap, un des neuf notables (Bapi)
25. Nguimo Elie, fo de Bamesso
26. Pokam, fo de Baloum
27. Simo Gabriel, guide à la résidence du fo de Bandjoun
28. Sokoudjou, fo de Bamendjou
29. Tafo, grand notable Bandjoun
30. Tagne, notable Bahouang
31. Talom Kengne, forgeron à Bafoussam
32. Tchatchouang, fo de Bangwa
33. Tchinda Joseph, fo de Bapi
34. Tegemwa, notable Bandjoun
35. Tela, fo de Baleng

36. Tékouhé (Tahbou Paul), sculpteur et premier des neuf notables à Bandjoun
37. Wafo Tuetto, Grand notable Bandjoun
38. Wambo Decha, Grand notable Bandjoun
39. Wambo Tekam, Grand notable Bandjoun